

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE EN TERRITOIRE RURAL

*La question de la place des habitant.e.s dans le projet d'autonomie  
énergétique de la Centrale Villageoise du Val de Quint (Drôme)*

Mémoire de fin d'études, Master Biodiversité, Territoire, Environnement  
de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR de Géographie, session octobre 2020



**Marie LOPEZ Y LASO**

*Stagiaire chargée d'étude "participation citoyenne"  
du 9 mars au 30 septembre 2020*

Stage réalisé au sein d'ACOPREV, Association Communale de Production d'Énergies Vertes  
dans le cadre du dispositif Boutique des Sciences de l'Université de Lyon

Enseignante-référente : Mathilde Riboulot-Chetrit  
Tutrice boutique des sciences : Cécile Rondeau  
Tuteur dans la structure : Gérard Dellinger





## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à mon tuteur de stage, Gérard Dellinger, vice-président d'ACOPREV, dont le dévouement est remarquable. Sa sagesse et son engagement sont réellement inspirants. Merci pour son accompagnement régulier tout au long du stage.

Mes sincères remerciements à Hubert Remillieux, chargé d'études à Enote, pour sa patience dans ces explications techniques et pour sa disponibilité. Son partage de connaissances a été crucial pour le bon déroulé du stage.

Je salue également les bénévoles d'ACOPREV Ivan, Alain et Olivier, pour leur implication dans le projet et leur aide dans l'organisation des « Journées hydrogène », ainsi qu'à Cécile Ferrandier, secrétaire de mairie, pour ses conseils sur les aspects réglementaires de l'événement.

Pour leurs idées pétillantes, leur engagement et leur sens de la convivialité, je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles de la commission « Transition énergétique » de VALDEQUINT Catherine, Baby, Bruno, Alain, Jean-Claude, Michèle, René, Danièle, Fanny et Dorothee.

Un immense merci aux salariées de Valdequint, Marie et Pauline, pour leur accueil bienveillant, leurs judicieux conseils, leur disponibilité et leur bonne humeur permanente.

Merci à toutes les personnes ayant accepté de consacrer du temps pour participer à cette étude, qui ont dévoilé une part de leur quotidien et ont partagé leurs convictions à cette occasion.

Mes remerciements à Nicolas Sizaret pour son aide dans la création d'ateliers pédagogiques, à Joël Danroc pour son partage de connaissances sur l'hydrogène et à Christian Hector, pour ses conseils sur la coordination des « Journées hydrogène ». J'en profite pour remercier de manière générale toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cet événement.

Pour leur écoute régulière, et leur prise de recul, un grand merci à Cécile Rondeau et Hélène Chauveau, du dispositif « Boutique des Sciences », pour leur aide précieuse dans la construction des grilles d'entretiens et leur vif intérêt pour le sujet. Un merci particulier à Cécile pour sa prise de contact constante tout au long du stage.

Cette recherche n'aurait pas eu lieu sans les précieux éclairages et recommandations de Mathilde Riboulot-Chetrit, directrice de mémoire, que je remercie vivement. Son expertise et son regard extérieur ont été d'une aide remarquable pour clarifier ce sujet de recherche.

Je remercie vivement mes proches, et tout particulièrement mes colocataires, pour leurs regards avisés, leur implication et leur approche de la vie locale, ainsi que pour leur présence et leur soutien moral durant les derniers préparatifs très actifs des « Journées hydrogène ».

Enfin, ces remerciements ne seraient pas complets sans les adresser à nos directrices et directeurs de Master Catherine Carré et Laurent Simon, à l'équipe enseignante du Master, ainsi qu'à l'ensemble des Bioterrien.ne.s pour cette année mémorable qui nous a soudé.e.s autour de valeurs comme le partage, l'entraide, le non-jugement, la convivialité (et la diversité bien sûr).



## SOMMAIRE

Remerciements .....	3
Sommaire .....	5
Liste des abréviations et sigles .....	6
Introduction générale .....	7
Éléments de contexte préliminaires .....	9
Partie 1 : Un contexte territorial propice aux initiatives de transition énergétique .....	12
Partie 2 : Un projet novateur tant par les acteurs gravitant autour, que par sa posture « non-militante » .....	20
Partie 3 : Dépasser les dimensions politiques et techniques du projet pour s'intéresser à la question de l'appropriation par la population locale .....	23
Partie 4 : Méthodologie mise en place : la « vulgarisation » scientifique comme fil directeur pour une « démocratisation des savoirs » .....	30
Partie 5 : Présentation des résultats : un besoin de multiplier les efforts auprès d'une population majoritairement ouverte au projet acoprev .....	35
Partie 6 : Approfondissement de la question du dynamisme territorial propre au « pays diois » .....	55
Conclusion .....	59
Références .....	61
Annexes .....	65
Table des matières .....	94
Résumé .....	98

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES**

ACOPREV : Association Communale de Production d'Énergies Vertes

ADEME : Agence de la transition écologique

AIE : Agence Internationale de l'Énergie

AMI Énergie- Environnement : Appel à Manifestation d'Intérêt Énergie- Environnement

AURA : Auvergne Rhône Alpes

AURA-EE : Auvergne Rhône Alpes-Énergie Environnement

BDS : Boutique Des Sciences

CEA : Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

EDF : Électricité De France

ENR : Énergies Renouvelables

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LESRA : Laboratoire des Énergies Sud Rhône-Alpes

PNR : Parc Naturel Régional

RTE : Réseau de Transport d'Électricité

SAS : Société à Actions Simplifiée

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SDED : Service public Des Énergies dans la Drôme

TIGA : Territoire d'Innovation et de Grande Ambition

UE : Union Européenne

VALDEQUINT : Valorisation par l'Animation Locale du Développement Économique et Culturel de la Vallée de Quint

ZERT : Zero Emission Territoire Rural

ZEV : Zero Emission Valley

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Les Etats membres de l'Union Européenne doivent traiter les **communautés énergétiques citoyennes** d'une manière proportionnée et garantir le droit au partage de l'énergie. Lorsque nous parlons de communauté énergétique citoyenne, celle-ci désigne une entité autonome, locale et gérée par des personnes physiques et morales. » C'est ainsi que Florent Marcellesi, eurodéputé espagnol du parti des Verts, s'exprimait en 2018 suite à l'adoption par les élu.e.s européen.ne.s d'un cadre juridique pour les communautés énergétiques citoyennes. Actuellement, il existerait en Europe plus de 3000 communautés énergétiques, dont plus de 300 projets en France. Ces communautés, c'est-à-dire des collectivités et des citoyen.ne.s organisé.e.s en associations, coopératives ou entreprises locales sont encadrées par la législation européenne depuis décembre 2018 pour **produire, stocker, consommer et revendre leur propre énergie renouvelable**. Une législation qui change complètement la donne pour les citoyen.ne.s, et qui nous intéresse tout particulièrement pour saisir le contexte juridique de cette étude.

Le paquet « une énergie propre pour tous les européens » adopté par le Parlement européen en 2018, reconnaît ainsi **les citoyen.ne.s et les communautés comme parties prenantes du système énergétique**, une première historique ! Parmi les 300 communautés énergétiques française, l'une d'entre elles a vu le jour sur le flanc méridional du massif du Vercors, dans le pays de Quint. Constituée dans un premier temps en Association Communale de Production d'Énergies Vertes (ACOPREV), ce collectif s'est ensuite formé en Société par Actions Simplifiée « Centrales Villageoises du Val de Quint ».

C'est au sein de cette « communauté énergétique » que j'ai réalisé mon **stage professionnel de fin d'études**, dans le cadre du master de géographie environnementale BIOTERRE « Biodiversité, Territoire, Environnement », de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ce stage faisait l'objet d'un double encadrement : d'une part par Mathilde Riboulot-Chetrit, maîtresse de conférence à l'Université Panthéon-Sorbonne ; d'autre part par Cécile Rondeau, chargée de projets à la « Boutique des Sciences » de l'Université de Lyon. La « Boutique des Sciences » est un **dispositif de recherche participative** visant à connecter le monde associatif au monde de la recherche. L'encadrement par la structure d'accueil s'est fait par Gérard Dellinger, vice-président d'ACOPREV.

Initialement, ACOPREV s'est rapproché de la Boutique des Sciences afin d'explorer les questions suivantes : comment expliquer au mieux aux habitant.e.s le projet développé par ACOPREV et les enjeux de court et long terme qu'il soulève ? Comment **faire adhérer et impliquer les citoyen.ne.s à ce projet d'autonomie énergétique** ? Est-il possible de pousser le projet jusqu'à une gouvernance partagée ?

Afin de déterminer le degré de compréhension et d'appropriation du projet par les habitant.e.s, une grille d'entretien a été créée, 18 entretiens semi-directifs menés et 20 questionnaires en ligne complémentaires envoyés, soit **38 témoignages d'habitant.e.s au total**. Grâce à l'analyse des entretiens, il s'est avéré que le projet comprenait une dimension technique assez complexe pouvant créer une distance avec les habitant.e.s. Est alors apparu le **besoin de clarification et de simplification des concepts** autour de la transition énergétique. Ces constats ont conduit à la création d'une plaquette de vulgarisation distribuée aux 750 habitant.e.s grâce à une

mobilisation bénévole, à la conception d'ateliers pédagogiques à destination d'enfants de trois écoles primaires et à la création de 5 panneaux explicatifs exposés lors d'un événement grand public. Notons que le fil directeur qui a émergé des premières observations de terrain a été le suivant : **comment permettre aux citoyen.ne.s de s'appropriier le processus de résilience énergétique malgré sa complexité technique ?**

L'analyse des entretiens, des questionnaires et du matériel bibliographique ont permis d'**apporter des éléments de réponses théoriques**, mais aussi de **proposer des outils techniques** pour favoriser une appropriation du projet par les habitant.e.s de la vallée. Ce rapport tentera donc de mettre en lumière tant les apports théoriques que pratiques du stage réalisé entre mars et septembre 2020. Dans un premier temps, nous présenterons le contexte territorial de notre terrain (partie 1), puis nous aborderons les dimensions politiques et stratégiques qui en font un projet novateur (partie 2). La 3<sup>ème</sup> partie sera l'occasion de se concentrer sur la question de l'appropriation par la population locale. Nous présenterons ensuite notre méthodologie concentrée sur la « vulgarisation scientifique » (partie 4), avant d'exposer nos principaux résultats (partie 5). Une 6<sup>ème</sup> partie aura vocation à approfondir la question du dynamisme territorial propre au terrain, avant notre conclusion générale. Mais avant toute chose, exposons **quelques éléments de contexte préliminaires**.

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE PRÉLIMINAIRES

### 1. Un état d'ébriété énergétique...

« **Nous sommes en situation d'ébriété énergétique** » soulignait Simon Cossus, directeur d'Enercoop Languedoc-Roussillon, le 20 mai 2020 dans l'émission de médiation scientifique *Coscience* à propos de nos consommations d'énergie. Cette déclaration a vocation à mettre en évidence non seulement notre surconsommation d'énergie mais aussi la difficulté à appréhender cette énergie : celle-ci est en quelque sorte invisible, peu palpable, difficile à matérialiser, à se figurer. Et pourtant, comme Simon Cossus le rappelle, « 1 kilowattheure c'est quoi ? C'est 5 heures de vélo à fond ! ». Pour des fournisseurs d'électricité militants comme Enercoop, remplacer toutes nos consommations actuelles par des énergies de source renouvelable, dans l'hypothèse où se serait techniquement possible, ne serait pas pour autant souhaitable d'un point de vue environnemental. Réduire sa consommation correspond à ce que l'on appelle la **sobriété énergétique**, par contraste avec la situation d'ébriété énergétique dans laquelle nous serions. Pour le fournisseur vert coopératif, la transition énergétique consiste tout d'abord à réduire notre consommation, et, **ce que l'on ne peut pas réduire, à le produire avec de l'énergie de sources renouvelables.**

### 2. Un façonnage de notre paysage politique et économique par les énergies fossiles

Comme le souligne l'historien états-unien Alfred W. Crosby « **les énergies fossiles ont totalement façonné le paysage politique et économique** que nous connaissons aujourd'hui. »<sup>1</sup> En effet, les sources d'énergie que nous consommons actuellement restent encore majoritairement d'origine non renouvelable. Si l'on observe le bilan énergétique mondial, on constate que **80% des énergies primaires** utilisées dans le monde sont des **ressources fossiles** (gaz, charbon, pétrole) (Key World Energy Statistics, AIE, 2017). Au niveau national, si l'on regarde le bilan électrique de la France en 2018, on compte seulement 21,3% d'électricité de sources renouvelables (éolien, solaire, bioénergies, hydraulique) (RTE, 2019). Notons que cela ne concerne que l'électricité, ni les autres sources de chauffage, ni la mobilité. Si l'on s'intéresse à nos modes de déplacements, **95% de l'énergie liée aux transports est assurée par le pétrole** (Institut des Futurs Souhaitables, 2020).

### 3. La maîtrise de l'énergie : un enjeu vital pour nos sociétés...

La **dépendance** de la société française **aux énergies fossiles** comporte tant des conséquences environnementales néfastes que des conséquences géostratégiques inquiétantes. En effet, la maîtrise de l'énergie est un enjeu vital en matière d'autonomie et de dépendance vis-à-vis des ressources d'énergie primaire d'autres pays. On parle de « souveraineté énergétique » ou d'« indépendance énergétique ». Outre la question de l'autonomie, on peut évoquer l'imbrication

---

<sup>1</sup> MARIGNAC Y., nd, « Post-R, 15' pour comprendre son temps », *Institut des Futurs Souhaitables*, <http://futurs-souhaitables.org/post-r/posters/nergie/>

des évolutions des marchés du pétrole avec les **troubles politiques dans les pays producteurs**, les crises financières en Asie et aux Etats-Unis, ou encore les guerres du Moyen-Orient (Baylocq, Charlez, 2014). Selon Strategic International, **un tiers des guerres civiles** actuelles ont lieu dans des pays producteurs d'énergies fossiles. L'énergie fossile est devenue un enjeu économique et politique puissant au prix de conflits sanglants.

#### 4. ...et pour notre environnement

Au-delà des conséquences géostratégiques, les impacts de l'exploitation des ressources fossiles sont notables sur la santé humaine et sur l'environnement. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie en 2012, **si deux tiers des réserves fossiles restaient sous terre, le réchauffement ne dépasserait pas 2 degrés Celsius**. Parmi les effets de l'exploitation du charbon et du pétrole on peut relever : la **pollution de l'air**, la détérioration des sous-sols et paysages, la **pollution des eaux**, les marées noires et autres destructions d'écosystèmes par fuites de pétrole, l'**augmentation des épidémies**, des maladies respiratoires et de cancers – et donc l'aggravation de la pauvreté et des inégalités sociales (Institut des Futurs Souhaitables, 2020). Enfin, la raréfaction de ces ressources, qu'il s'agisse des énergies fossiles ou des combustibles nucléaires, risque d'exacerber les tensions géopolitiques autour de ces ressources. L'enjeu est alors le suivant : « sommes-nous capables de développer un **modèle énergétique décentralisé, non dépendant de ressources naturelles rares, plus démocratique** et générateur de richesses au niveau local ? » (Institut des Futurs Souhaitables, 2020).

#### 5. Un enjeu conduisant à l'émergence de projets d'ENR citoyens

De plus en plus d'études comme le rapport de l'ADEME de juin 2016<sup>2</sup>, tendent vers des scénarios visant 100% d'Énergies Renouvelables (ENR) à terme. Or, le développement des ENR ne peut être efficace que s'il est adapté aux ressources locales disponibles. Cette condition d'adaptation aux spécificités de chaque territoire conduit ainsi à une **transition énergétique territorialisée**. Il convient d'ailleurs de relever que les projets d'énergies renouvelables (ENR) citoyens ont considérablement gagné en reconnaissance ces dernières années en France. Cette émergence de projets citoyens répond à différents enjeux qui s'entrecoupent : volonté de **réappropriation de la compétence énergétique par les communautés énergétiques** et/ou les collectivités territoriales, expérimentation de modèles de gestion démocratiques et décentralisés, **dynamisation de l'économie locale**... Les motivations sont multiples.

#### 6. Focus sur les communautés énergétiques en territoire rural

Dans ce contexte, un modèle de **société locale à gouvernance citoyenne** s'est développé en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Parc Naturel Régional du Vercors : les Centrales Villageoises. Ces Centrales Villageoises agissent au niveau ultra-local, à l'échelle de quelques communes, et développent les énergies renouvelables et les économies d'énergie sur leur territoire

---

<sup>2</sup> ADEME, 2016. « Mix électrique 100% renouvelable ? Analyses et optimisations », Collection Horizons, Réf. 8892, 32 p.

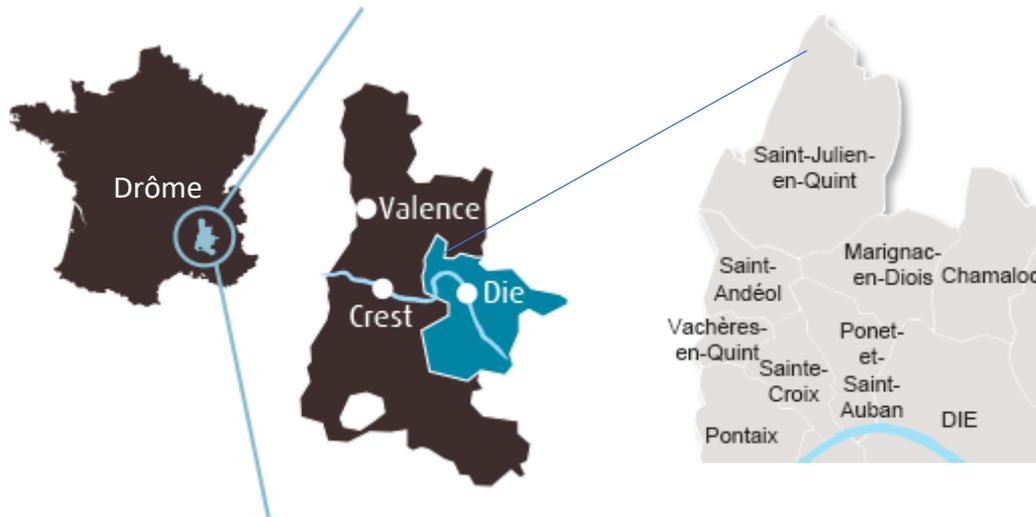
d'intervention. En juin 2020, il existe plus de cinquante collectifs impliqués dans une **démarche de Centrales Villageoises** à l'échelle de toute la France (avec une majorité de collectifs impliqués en Auvergne-Rhône-Alpes cependant).

C'est dans ce cadre que, dans la vallée de Quint, dans la Drôme (26), l'association ACOPREV s'est constituée en **Centrale Villageoise du Val de Quint**. Une des raisons d'être de cette société locale est d'accroître l'autonomie énergétique des habitant.e.s de la vallée. Les objectifs d'ACOPREV (Association Communale de Production d'Énergies Vertes) sont de **produire de l'électricité renouvelable à hauteur de ce que le territoire consomme**, d'initier une mobilité propre afin de moins dépendre des produits pétroliers et de créer de l'attractivité économique sur le territoire. Avant de rentrer dans le cœur de l'étude, présentons tout d'abord quelques éléments pour appréhender l'environnement de stage.

# PARTIE 1 : UN CONTEXTE TERRITORIAL PROPICE AUX INITIATIVES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## 1. Présentation du territoire : un « terreau » propice aux initiatives de transition

Notre terrain englobe **six communes** : quatre communes situées au niveau de la vallée de Quint (Saint-Julien-en-Quint, Saint-Andéol, Vachères-en-Quint, Sainte-Croix) et deux communes adjacentes à la vallée de Quint (Marignac-en-Diois, Ponet-et-Saint-Auban). Blotti à la jonction du Vercors et du Diois, ce terrain d'étude est habité par **750 habitant.e.s** dont 400 au sein de la vallée de Quint. Pour des raisons pratiques, lorsque nous parlerons de la « vallée » dans ce rapport, cela englobera le terrain d'étude au sens large, et non pas exclusivement la vallée de Quint. L'intercommunalité dont dépendent ces six communes est la Communauté de Communes du Diois qui regroupe 52 communes réparties sur quatre cantons : Die, Luc-en-Diois, Châtillon-en-Diois et La Motte-Chalença. Il s'agit du département de la Drôme (26) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette zone située dans les Préalpes du Sud est reconnue comme « **territoire à l'identité forte**, se caractérisant par un comportement politique assez marqué à gauche » (Masseport, 1960) ; identité forte « qui tient notamment au protestantisme, à quelques personnalités symboliques de la Résistance et à une certaine tradition contestataire, renforcée aujourd'hui par l'installation de **différentes vagues de néoruraux** » (Cognard, 2006).



Situation géographique du terrain d'étude (Diois-tourisme, 2020)

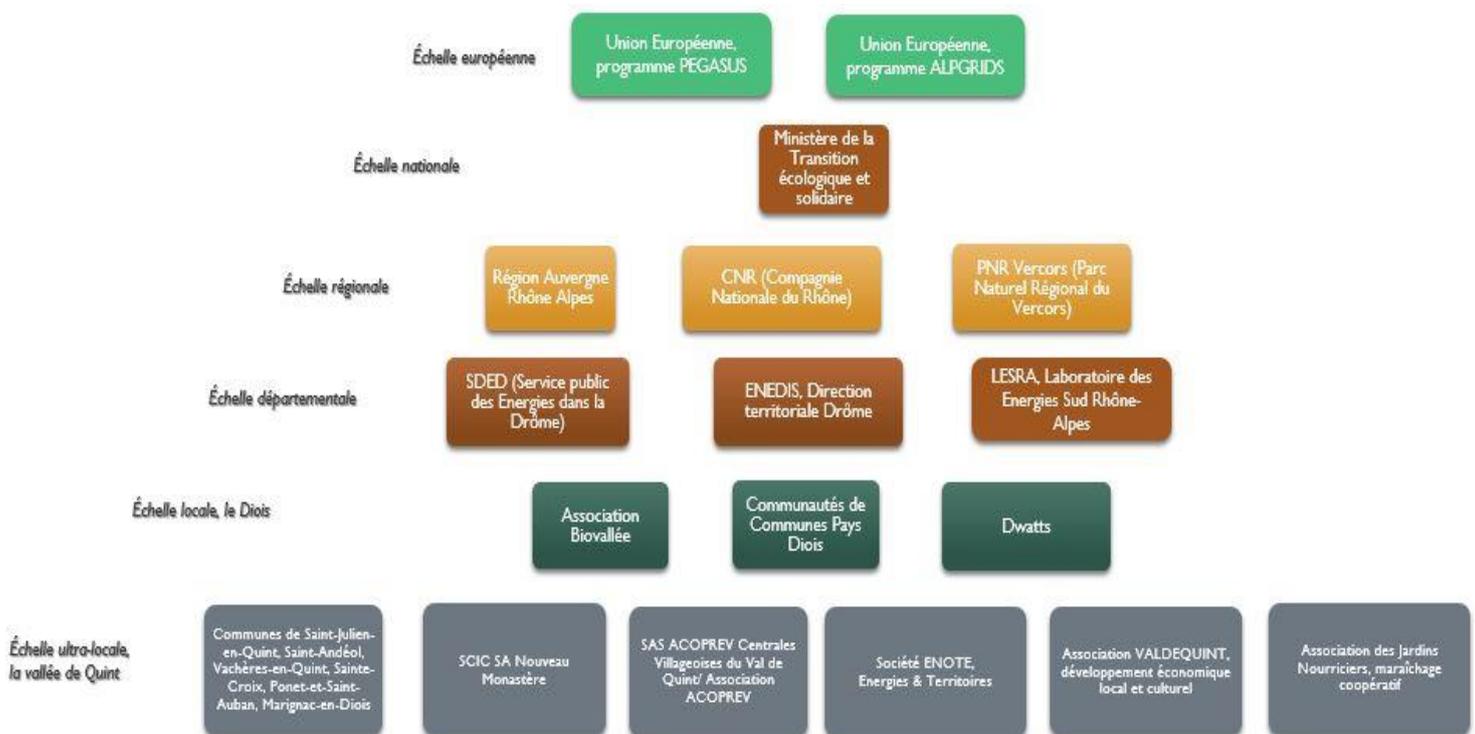
## 2. Une terre d'accueil des « néoruraux »

Notre terrain présente des caractéristiques particulières comme la forte présence des néoruraux. Ces néoruraux « contribuent à l'**identité particulière du Diois**, en lui conférant une **image « hippie » et contestataire**, avec une certaine méfiance de l'ordre établi, illustrée par l'implantation du mouvement Attac et de la Confédération paysanne » (Cognard, 2006).

La présence de migrants venant d'un autre département que les locaux (ou pures souches) est un effet notable dans la vallée de Quint, et plus largement dans le Diois. Sur le territoire, il apparaît que les **origines** géographiques des nouveaux habitant.e.s sont **essentiellement citadines pour plus des trois quarts** (INSEE, sorties spéciales, sondage au quart). Diverses motivations peuvent être à l'origine de ces migrations : volonté de s'installer à la campagne, recherche d'un environnement naturel préservé, choix « esthétique » pour la moyenne montagne, foncier plus abordable, richesse des relations sociales et des manifestations culturelles et associatives dans le Diois... Nous développerons une analyse des motivations des répondant.e.s à l'enquête menée dans le cadre du stage dans une partie ultérieure (partie 5 , 2.).

### 3. Une constellation d'acteurs impliqués à différentes échelles

Afin de rendre compte du contexte « géopolitique » du projet ACOPREV, l'organigramme ci-dessous présente les principaux acteurs, financeurs ou partenaires du projet.



Organigramme des acteurs externes liés au projet ACOPREV. Source : Marie Lopez y Laso

A l'échelle européenne, l'**Union Européenne** finance une partie des études préalables aux projets à travers deux financements : le programme PEGASUS pour la première opération d'autoconsommation collective à Saint-Julien-en-Quint ; et le programme ALPGRIDS pour une étude comparative des communautés énergétiques dans le massif Alpin.

A l'échelle nationale, le **ministère de la Transition écologique et solidaire** est un acteur important dans la mesure où l'extension du périmètre d'autoconsommation collective dépend d'un décret sur la loi « climat-énergie », pour lequel le ministère a un rôle important à jouer.

A l'échelle régionale, la **région Auvergne-Rhône-Alpes** (AURA) tient différents rôles fondamentaux. Concernant les projets de mobilité, la région est un « booster » de la mobilité hydrogène dans le cadre du projet ZEV « Zero Emission Valley ». Ce projet vise à déployer 20 stations hydrogène dans toute la région et une flotte de 1 000 véhicules. Au-delà de ce projet d'écomobilité dont ACOPREV compte totalement participer, la région AURA apporte son soutien financier pour les actions de participation citoyenne et de communication à travers le programme AMI Énergie-Environnement. Toujours à l'échelle régionale, la **Compagnie Nationale du Rhône** (CNR) est un partenaire d'ACOPREV notamment sur le projet ALPGRIDS financé par l'Union Européenne. La CNR coordonne ce projet consistant à étudier les initiatives de production et de consommation locale d'énergies renouvelables dans le but de concevoir un modèle reproductible à l'échelle européenne. Du côté français, le terrain d'étude retenu est celui du territoire ACOPREV. Enfin, on recense également le **Parc Naturel Régional (PNR) du Vercors**. En effet, le parc est à l'origine d'une expérimentation autour du statut des Centrales Villageoises ayant pour but de développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie sur leur territoire. Non seulement, le parc a pu, en impulsant ce statut, donner un cadre juridique à ACOPREV, mais il est également partenaire sur divers projets de développement durable du territoire.

Au niveau départemental, le **LESRA** (Laboratoire des Énergies Sud Rhône-Alpes), apporte son soutien et son expertise scientifique à ACOPREV, sur les questions de stockage et de mobilité hydrogène, notamment grâce à la participation active du directeur scientifique, Joël Danroc. Le **SDED** (Service public des Énergies dans la Drôme) et **ENEDIS** (direction départementale Drôme) sont également des collaborateurs importants pour le projet. ENEDIS est notamment l'opérateur officiel d'ACOPREV pour la mise en place de l'autoconsommation collective. Au-delà de ces collaborations, le SDED et ENEDIS se sont réunis autour d'une expérimentation commune avec ACOPREV afin de concevoir un outil pour faciliter l'insertion des énergies renouvelables sur le réseau électrique.

Au niveau local, hors vallée de Quint, on recense également des partenaires financiers. La **Communauté de Communes du Diois**, composée de la commune de Die et des communes alentours, soit environ 10 000 habitant.e.s, est sociétaire d'ACOPREV. Un autre collaborateur essentiel est l'**association Biovallée** qui injecte 19,4 Millions€ dans la vallée de la Drôme dans le cadre du TIGA « Territoire d'Innovation et de Grande Ambition ». La Biovallée associe des intercommunalités, des acteurs privés, des associations locales et des citoyen.ne.s-sympathisant.e.s afin de faire du Val de Drôme, du Diois et du Crestois un « éco-territoire de référence ». Au sein de la Biovallée, **Dwatts** (également coopérative de production d'énergies renouvelables) a apporté son appui technique à ACOPREV, notamment lors des premiers recensements de toitures idéalement exposées.

Enfin, au niveau ultra-local, au cœur même de la vallée de Quint, différents acteurs composent le paysage associatif, culturel et économique. Pour citer quelques sociétés (non agricoles) qui font entièrement partie du paysage économique de la vallée : la **SAS ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint** ainsi que la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) **Nouveau Monastère**. Le **Nouveau Monastère** est un acteur culturel et touristique important : l'ancien monastère (classé au patrimoine) a été entièrement rénové et conjugue actuellement plusieurs fonctions : accueil touristique de groupes et de particuliers, restauration biologique à partir de produits locaux, visite d'un jardin botanique et potager, animation d'ateliers autour de plantes sauvages comestibles, et organisation d'une saison culturelle tout au long de l'année.

Le Nouveau Monastère est également actionnaire de la SAS ACOPREV. Enfin, la **société ENOTE, Énergies & Territoires** est un partenaire indispensable, puisque tout le volet « conduite des projets » et « études techniques » est pris en charge par le chargé de projet Hubert Remillieux.

Au niveau associatif, les **Jardins Nourriciers** expérimentent une nouvelle forme de maraîchage en permaculture : un système de maraîchage coopératif où la culture des terres est assurée en partie par des bénévoles qui troquent du temps de travail contre une partie de la production de légumes. Enfin, un acteur associatif essentiel dans la vallée est l'association de développement local, économique et culturel **VALDEQUINT** fondée en 2010. Cette association en partie financée par la CAF dispose d'un local associatif agrémenté « Espace de Vie Sociale » avec une mention « Point Numérique » pour sa mission de médiation numérique auprès des habitant.e.s. La vocation de VALDEQUINT est d'accompagner les initiatives de développement économique, social et culturel du territoire, d'où la création d'une commission « Transition énergétique », composée actuellement de bénévoles, afin d'encourager les initiatives individuelles de performance énergétique et d'écomobilité.

Enfin, **les communes du territoire ACOPREV** sont extrêmement investies puisque chacune des six communes a pris 10 parts de capital social au sein d'ACOPREV, soit 1000€. Rappelons que ces communes ne sont que très peu densément peuplées, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Commune	Population (nombre d'hab. en 2018 selon l'INSEE)
Marignac-en-Diois	214
Saint-Julien-en-Quint	153
Ponet-et-Saint-Auban	125
Sainte-Croix	106
Saint-Andéol	83
Vachères-en-Quint	32

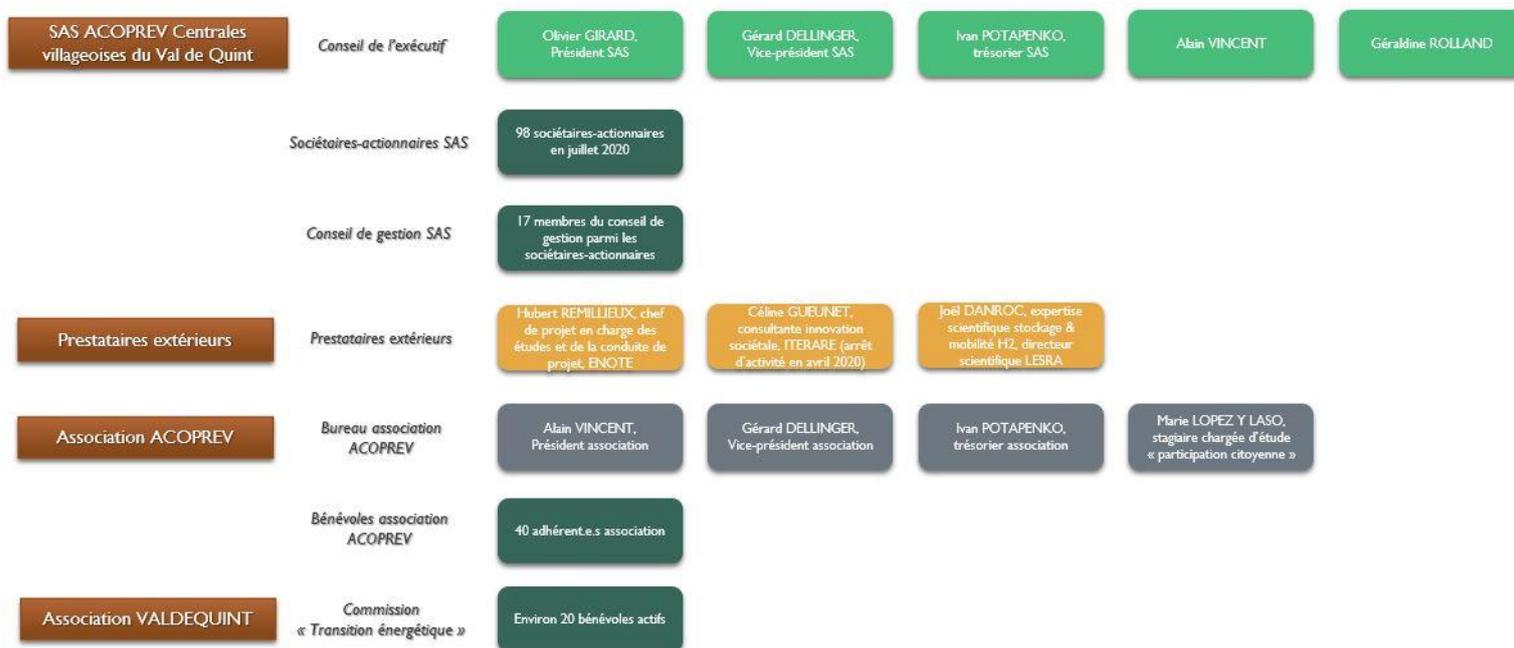
Recensement de la population des communes concernées par le projet ACOPREV (INSEE, 2018)

Ce « diaporama » des acteurs collaborateurs d'ACOPREV n'est cependant pas exhaustif. En effet, la vallée est également façonnée par les pratiques agricoles, et **les agriculteurs et agricultrices sont des acteurs très importants et très actifs**. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs impliqués dans le projet ACOPREV. La vallée est marquée par les activités suivantes : élevage bovin (à viande et à lait), élevage ovin, élevage caprin (AOC picodon), cultures de plantes aromatiques et médicinales, maraîchage, culture de lentilles, et bien sûr, la viticulture avec la Clairette de Die. Notons que le Diois est caractérisé par une forte présence d'exploitations en agriculture biologique : près de **25% des exploitations dioises** sont aujourd'hui **certifiées en bio** contre 10,36% des exploitations certifiées bio à l'échelle nationale (chiffres de 2019)<sup>3</sup>, ce qui confirme l'identité « contestataire » et peu conventionnelle de ses occupant.e.s.

<sup>3</sup> AA, 2020. « Évolution des opérateurs et des surfaces certifiées bio de 2004 à 2019 », Agence BIO/OC

#### 4. Structuration d'ACOPREV : la controverse entre statut privé ou associatif

L'organigramme ci-après présente les personnes impliquées dans le projet ACOPREV.



Organigramme des acteurs internes et externes liés au fonctionnement des structures ACOPREV.

Source : Marie Lopez y Laso

Afin de comprendre ce fonctionnement, et de saisir la nature des relations des personnes actives dans le projet, présentons tout d'abord l'historique du projet.

En 2016, avant la création d'ACOPREV, l'ancien maire de Saint-Julien-en-Quint, Gérard Dellinger entend parler de l'**entreprise McPhy**, qui développe des **solutions de stockage de l'énergie en utilisant l'hydrogène**. Ces solutions interpellent l'ancien élu : en effet, la voiture et les énergies de sources pétrolières sont un frein en territoire rural pour une mobilité plus « propre ». Or, ce **souci de moins polluer** se fait de plus en plus sentir dans la vallée de Quint. Gérard et 11 autres élu.e.s prennent alors contact avec la « start-up », sont séduit.e.s par les projets de mobilité hydrogène et décident de partager leurs idées avec les habitant.e.s de Saint-Julien. Les réactions sont très positives, ce qui conduit à la création de l'association communale en février 2017. La genèse de l'**association communale** part donc d'une idée commune à des élu.e.s et anciens élu.e.s de Saint-Julien-en-Quint. Après avoir touché une part significative des 150 habitant.e.s de Saint-Julien, le projet s'étend ensuite à l'échelle de cinq autres communes. Le choix d'une zone restreinte répond à une volonté de « travailler en proximité et en profondeur la question de l'énergie » (Dossier de presse ACOPREV, 2019).

Quelques semaines plus tard, un représentant d'ENEDIS fait une intervention technique auprès de la municipalité de Saint-Julien-en-Quint. Lors d'un déjeuner professionnel, le représentant évoque l'existence de Joël Danroc, Directeur scientifique du Laboratoire des Energies Sud Rhône Alpes – LESRA et expert au CEA, avec qui Gérard prend rapidement contact. Joël Danroc conseille à ACOPREV de se rapprocher du bureau d'études NovEner, afin de

**structurer son projet de transition énergétique.** C'est ainsi qu'ACOPREV et Hubert Remillieux, le futur chargé d'études, se rencontrent. Après un an de vie associative, ACOPREV décide de **muter en société à actions simplifiée (SAS)**. Le statut de « Centrales Villageoises » est retenu car il fait tout son sens sur ce territoire. En effet, les Centrales Villageoises sont une initiative née d'une expérimentation lancée par l'Agence Régionale AURA-EE (Auvergne Rhône Alpes Énergie-Environnement). Le Parc Naturel Régional du Vercors accompagne alors les projets. Aujourd'hui, la « Centrale Villageoise du Val de Quint » compte parmi les six Centrales Villageoises du PNR du Vercors. Cependant, la question du statut suscite de nombreux questionnements au sein d'ACOPREV : **quelle forme juridique et organisationnelle est la plus pertinente pour porter un projet de transition énergétique territoriale ?** Quelles formes de gouvernance en découleront ? Nous verrons dans la partie suivante que différents enjeux stratégiques et démocratiques résultent de ces questions de structuration.

## 5. Des enjeux forts autour de la dimension « participative » du projet et de sa structuration

La **structuration d'ACOPREV fait débat en interne** : par exemple, suite à la proposition de plaquette d'information (un des outils développés dans le cadre du stage), des tensions ont été réactualisées quant au devenir du statut associatif d'ACOPREV. Une première version de la plaquette proposait en dernière page une adhésion à l'association ACOPREV. Après débat, cette mention a été supprimée pour proposer une alternative entre prendre une part de capital à la SAS ou se rapprocher des actions bénévoles de VALDEQUINT autour de la transition énergétique. Que souhaitons-nous ? Conserver les deux structures juridiques (d'une part l'association loi 1901, d'autre part la SAS) ? **Dissoudre l'association au profit de la société SAS ?** Et dans ce cas, transférer la partie associative dans la nouvelle commission « Transition énergétique » de l'association VALDEQUINT ?

En décembre 2019, lors de l'assemblée générale de l'association ACOPREV, un échange portant sur la confusion possible, dans l'esprit du public, entre la Centrale Villageoise ACOPREV et l'association qui porte le même nom, ainsi que l'opportunité de ne pas garder l'association a été évoquée. Une suggestion fut également que la sensibilisation des citoyens serait plus activement portée par la commission « Transition énergétique » d'une association locale dynamique comme VALDEQUINT. Dans le compte-rendu de l'assemblée générale, on peut lire qu'« il est convenu de garder les choses en l'état et de statuer ultérieurement sur cette question », d'autant plus que l'association s'est engagée à accueillir une stagiaire de mars à septembre 2020. La décision majoritaire étant de maintenir l'association « en survie » le temps de l'accueil du stage, les missions consacrées aux bénévoles de l'association ACOPREV devraient être transférées en octobre 2020 à l'association VALDEQUINT. Bien que des divergences demeurent encore sur le maintien ou non de l'association ACOPREV, l'ensemble des bénévoles ACOPREV et VALDEQUINT s'accordent sur **l'importance de la mission d'information** et d'implication des citoyens de la vallée. Lors de l'année 2020, à l'occasion de la préparation des « Journées Hydrogène » 2020 qui se sont transformées en « Journées Hydrogène & de la transition énergétique », les rapports entre bénévoles ACOPREV et VALDEQUINT ont d'ailleurs été apaisés, et le travail collectif a été très fructueux.



Membres de la commission « Transition énergétique » de VALDEQUINT impliqués dans la distribution des programmes des « Journées Hydrogène » co-organisées avec ACOPREV. Source : Marie Grenet, 22 juillet 2020

Ces divergences font écho à des constats faits par l'ADEME dans un rapport intitulé « quelle intégration territoriale des énergies renouvelables participatives ? » (Devisse, Gilbert, Reix, 2016). Cette étude menée pour le compte de l'ADEME a pour objectif d'**améliorer la compréhension des processus sociaux à l'œuvre autour des projets d'ENR participatives**. Elle donne lieu à des préconisations, dont deux en particulier sur lesquelles nous nous appuyons dans notre situation :

- La recommandation n°3 est en lien avec la gestion des conflits et l'acceptation. « **Un projet participatif ne suffit pas à garantir une adhésion à un projet**. Il va falloir faire un travail de fond, vis-à-vis du voisinage, du territoire, des collectivités, sur la durée et localement. Il faut prendre en compte le temps long et la patience dans l'accompagnement de ces projets. L'acceptation progressive d'un projet d'ENR vient dès lors que l'on délivre des efforts, et que l'on **multiplie les points de contacts et de compréhension du public** » ;
- La recommandation n°4 concerne la dimension « sensibilisation à la maîtrise de l'énergie » et éducation populaire de l'énergie. « La mise en avant de petits projets qui agissent comme déclic, comme « premier pas » permet de favoriser petit à petit une **compréhension d'enjeux qui vont au-delà de la simple production**. Ces nouveaux enjeux vont sur la précarité énergétique, la maîtrise de l'énergie. » Autrement dit c'est l'idée qu'« un projet en appelle un autre ».

Cette étude permet d'éclairer les questionnements posés aujourd'hui par les bénévoles et anciens bénévoles. Au sein d'ACOPREV, on se demande aujourd'hui comment fédérer de nouveaux participant.e.s, comment les impliquer, voire comment les « motiver ». Comme le souligne l'étude de l'ADEME, l'adhésion à un projet va nécessiter un **accompagnement sur le temps long et qui nécessite un travail de fond**. Ce travail de fond est à l'ordre du jour lorsque les bénévoles parlent de clarifier auprès du grand public la signification du projet ACOPREV. Notons que la recommandation n°4 de l'ADEME va dans le sens des projets entrepris par la commission « Transition énergétique » de VALDEQUINT. En effet, la commission a structuré ses missions autour de différents pôles : projet écomobilité, projet info énergie, projet tri et gestion des déchets, projet éclairage public et domestique, et projet

évolution des comportements. La diversité de ces projets témoigne donc bien de la volonté de **traiter des enjeux qui vont au-delà de la production d'ENR** et qui comporte une dimension « **éducation populaire de l'énergie** ».

Les débats sur la structuration d'ACOPREV sont éclairants pour saisir les enjeux autour de « l'implication citoyenne » de la population locale, que nous développerons dans une partie ultérieure. Mais tout d'abord, concentrons-nous sur quelques éléments qui nous permettront de prendre du recul sur le projet.

## **PARTIE 2 : UN PROJET NOVATEUR TANT PAR LES ACTEURS GRAVITANT AUTOUR, QUE PAR SA POSTURE « NON-MILITANTE »**

### **1. Un terrain de jeu pour l'Union Européenne**

Un fait intéressant avec le projet ACOPREV, est que **malgré le caractère très rural du territoire**, les acteurs du projet ont su suffisamment communiquer « hors-les-murs » pour que **l'Union Européenne** s'y intéresse et **y prenne part financièrement** à travers deux programmes : le programme PEGASUS et le programme ALPGRIDS.

ACOPREV a en effet bénéficié d'une subvention d'une étude technique, dans le cadre du programme PEGASUS. Le projet européen PEGASUS est un projet visant à **promouvoir le développement de l'autoconsommation collective** dans les pays du pourtour méditerranéen. Le site d'autoconsommation collective du village de Saint-Julien-en-Quint a ainsi servi de site pilote, notamment du fait de sa « dynamique locale forte en matière de transition énergétique avec l'association ACOPREV et la société SAS ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint qui fédèrent la population locale derrière un ambitieux programme de production d'énergie renouvelable et de mobilité hydrogène. »<sup>4</sup>

L'autre programme de l'Union Européenne dont ACOPREV sert de terrain d'études est le programme ALPGRIDS. Dans le cadre de ce projet européen, ACOPREV est choisi comme « site pilote » français pour **développer les « boucles locales d'énergie »**. ACOPREV a en effet été retenu en tant que « communauté énergétique » au même titre que six autres sites pilotes dans différentes régions alpines : en Autriche, en Allemagne, en Italie et en Slovénie. Ce projet financé par le programme européen « Interreg Espace Alpin » et l'agence régionale de l'énergie et de l'environnement AURA-EE, est coordonné par CNR. En bref, ALPGRIDS consiste à étudier, puis **s'inspirer de projets citoyens comme ACOPREV pour concevoir un modèle reproductible** et favoriser les initiatives de production et de consommation locale d'énergies renouvelables. Une preuve de la reconnaissance d'ACOPREV auprès d'institutions internationales comme l'Union Européenne !

### **2. Un projet tremplin pour combler un vide juridique**

La notion de « communauté énergétique » faisait l'objet d'**un vide juridique** avant la parution d'une directive européenne sur les énergies renouvelables prévoyant le développement de ces communautés énergétiques. C'est pourquoi, l'assemblée nationale a inscrit une **définition de ces communautés dans le projet de loi « énergie-climat »**<sup>5</sup>. La nouvelle définition s'est appuyée sur la définition française de l'autoconsommation collective, mais en allant plus loin.

L'article 40 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat introduit la notion de communauté d'énergies renouvelables. Il s'agit d'une entité juridique contrôlée par

---

<sup>4</sup> CAILLÈRE R., POIZE N., REMILLIEUX H., 2019. « Etude technique du projet d'autoconsommation collective de Saint-Julien-en-Quint », avec le soutien de la région AURA, du SDED et de l'Union Européenne, 43 p.

<sup>5</sup> Loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat

des actionnaires ou des membres se trouvant à proximité des projets d'énergie renouvelable auxquels elle a souscrit et qu'elle a élaborés. Cette communauté d'énergie renouvelable est autorisée à :

- Produire, consommer, stocker et vendre de l'énergie renouvelable, y compris par des contrats d'achat d'électricité renouvelable ;
- Partager, au sein de la communauté, l'énergie renouvelable produite par les unités de production détenues par ladite communauté ;
- Accéder à tous les marchés de l'énergie pertinents, directement ou par l'intermédiaire d'un agrégateur.

La loi permet également aux organismes d'habitations à loyer modéré de devenir personne morale organisatrice d'une opération d'autoconsommation collective, ce qui permettra aux locataires de réduire leur facture énergétique. L'**évolution de la juridiction française** peut notamment être attribuée à la **pression constante de la société civile**. Comme le souligne le réseau européen de villes en transition énergétique *Energy Cities*, des politiques de transition énergétique citoyenne similaires à nos voisins européens ont été demandées au gouvernement français. Ces demandes ont été faites notamment par des groupes de défense des « intérêts citoyens ». La coalition « Énergie citoyenne » en France, a d'ailleurs exhorté le gouvernement en décembre 2017 à adopter un **objectif de 15% de capacités en énergies renouvelables détenues et gérées par les citoyen(ne)s ou les collectivités locales d'ici 2030**.<sup>6</sup> C'est en ce sens que le type de projets comme ceux portés par ACOPREV peuvent servir de « tremplin » pour combler un vide juridique.

### 3. Un critère de proximité géographique qui pose problème dans la vallée de Quint

Actuellement, la loi qui définit l'**autoconsommation collective** est la suivante. Selon l'article L. 315-2 du code de l'énergie : « l'opération d'autoconsommation collective est qualifiée d'étendue lorsque la fourniture d'électricité est effectuée entre un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs finals liés entre eux au sein d'une personne morale et qui respectent les critères suivants : ils sont raccordés au réseau basse tension d'un unique gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité et la distance séparant les deux participants les plus éloignés **n'excède pas deux kilomètres**. »

Or, la vallée de Quint correspond à un ensemble de villages fragmentés en hameaux largement éloignés de plus de deux kilomètres. Une évolution de la juridiction sera alors nécessaire afin qu'ACOPREV puisse étendre ses opérations d'autoconsommation collective au-delà du centre-village de Saint-Julien-en-Quint, et permettre aux habitant.e.s des six communes de consommer cette électricité renouvelable produite localement. Pourtant, l'extension de ce périmètre semble faire peur à des entités comme EDF ou certains syndicats. Un projet d'ENR citoyen peut effectivement faire peur à de telles institutions, qui pourraient y voir un détournement du pouvoir de gestion de l'énergie. ACOPREV a dû alors mener une **action de « lobbying » environnemental** afin d'obtenir un décret gouvernemental pour étendre le périmètre

---

<sup>6</sup> AA, 1<sup>er</sup> mars 2018, « Le CESE préconise un objectif de 15% des énergies renouvelables entre les mains des collectivités et des citoyens d'ici 2030 », le collectif pour les énergies citoyennes », *Enercoop*, <https://www.enercoop.fr/content/le-cese-preconise-un-objectif-de-15-des-energies-renouvelables-entre-les-mains-des>

d'autoconsommation collective. Un périmètre adapté aux territoires ruraux et à leur morphologie fragmentée.

#### 4. En quoi le projet ACOPREV est-il original ?

Certes, il existe **déjà des villages autonomes énergétiquement** : Schönau en Allemagne<sup>7</sup>. Le **village Schönau** comprend 2 500 habitants. Cependant, il s'agit d'un combat politique anti-nucléaire contre l'équivalent d'EDF en Allemagne. A Schönau, les écologistes se présentent comme des « rebelles de l'électricité ». Ces militant.e.s le revendiquent « notre action est avant tout un acte politique ». Alors qu'ACOPREV n'est pas dans une démarche militante. ACOPREV ne se présente pas non plus comme un projet porté par des écologistes. De plus, à Schönau, l'électricité est entièrement verte mais pas locale vu qu'ils se fournissent à 70% en électricité hydraulique auprès de la Norvège et de l'Autriche. Un autre projet d'ENR citoyens avec lequel nous pouvons comparer le projet de la vallée de Quint est la société locale d'énergie « **Ile de Sein Energies** » qui a également pour projet d'autonomiser ses 120 habitant.e.s à l'année (jusqu'à 10 000 touristes en une saison). Ici, on se rapproche davantage de l'idée d'ACOPREV de consommer une énergie verte et locale (les Seinans n'ont d'ailleurs pas le choix étant donné que l'île n'est pas raccordée). Mais encore une fois, il s'agit d'un combat politique contre le monopole d'EDF.

ACOPREV se distingue donc d'autres projets car **il ne s'agit pas d'un projet « contre »** le nucléaire, « contre » le monopole d'EDF, ou « contre » la centralisation nationale de la compétence électrique ; mais un projet « pour » viser davantage d'autonomie énergétique sur le territoire, « pour » consommer ce qui est produit localement, « pour » permettre aux habitant.e.s d'accéder à une offre abordable d'électricité verte et locale. Enfin, le caractère rural d'ACOPREV est également un signe d'originalité. En développant un programme aussi ambitieux, ACOPREV acte que **ruralité et innovation** peuvent totalement se conjuguer ensemble.

Ces éléments nous aident donc à appréhender le projet ACOPREV, notamment en le comparant à d'autres projets ENR citoyens. La partie suivante nous permettra de l'appréhender dans son contexte local.

---

<sup>7</sup> GUERRY A., 2018. « L'autonomie énergétique en Allemagne : les concrétisations d'un concept d'émancipation », *Énergies nouvelles, territoires autonomes*, Presses de l'Inalco, 230 p.

## **PARTIE 3 : DÉPASSER LES DIMENSIONS POLITIQUES ET TECHNIQUES DU PROJET POUR S'INTÉRESSER A LA QUESTION DE L'APPROPRIATION PAR LA POPULATION LOCALE**

Nous avons donc vu que le projet faisait preuve d'originalité et pouvait se démarquer d'autres projets d'ENR citoyens du fait de sa situation géographique très rurale, et pourtant attirant une attention publique, notamment à travers deux projets européens. Mais **l'attention est-elle aussi vive à l'échelle locale ?**

### **1. La participation : une dimension suffisante pour garantir l'adhésion de la population au projet ACOPREV ?**

La commande initiale d'ACOPREV était de **s'interroger sur les moyens de mettre en œuvre une gestion locale et citoyenne de l'énergie** en associant les habitant.e.s des six communes concernées dans les décisions autour du projet. ACOPREV s'est donc rapproché de la Boutique des Sciences afin d'explorer la question de la participation citoyenne. Mais de quoi s'agit-il ?

#### **1.1. La participation : de quoi parlons-nous ?**

Le **sommet de Rio de 1992** introduit l'agenda 21 : la participation est un moyen prérequis pour atteindre les objectifs du développement durable. L'engouement pour la participation semble généralisé, tout en prenant des formes très diverses. La participation consiste à exercer une certaine **forme de contrôle, de pouvoir, sur les décisions qui nous affectent**. La participation est également corollaire d'autres processus comme les **processus de décentralisation**. La décentralisation peut prendre différentes formes : décentralisation politique ou démocratique (transfert des pouvoirs à des autorités représentatives des populations locales) ou encore décentralisation administrative ou déconcentration (transfert de pouvoirs aux secteurs locaux de l'Etat) (Becu, 2019).

On peut se concentrer sur **différentes déclinaisons de la participation**. Ces différentes déclinaisons ont d'ailleurs été distinguées et échelonnées par Arnstein<sup>8</sup> en 1969. Cette échelle permet ainsi de mesurer le degré de participation dans les affaires publiques, et suivre leur degré d'implication dans le projet. Ses travaux avaient également vocation à distinguer un réel projet de démocratie participative ; d'un projet de « démagogie participative ».

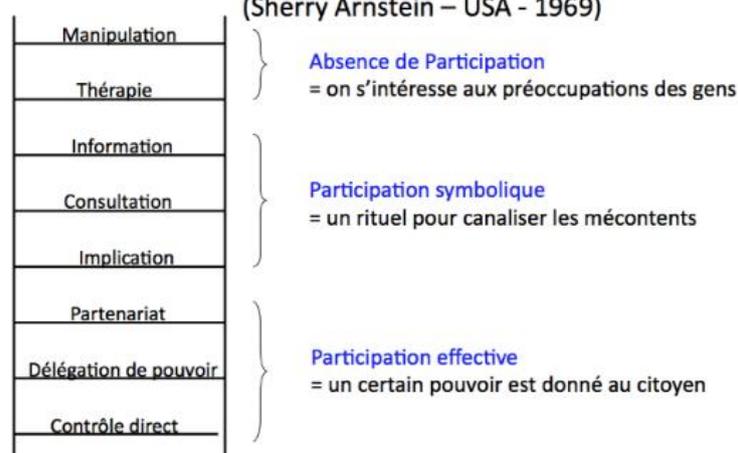
---

<sup>8</sup> ARNSTEIN S.R., 1969. « A Ladder of Citizen Participation », Journal of the American Planning Association, Vol. 35, n°4, July, p. 216-224.

## NIVEAUX DE PARTICIPATION

### Echelle de la participation citoyenne

(Sherry Arnstein – USA - 1969)



Echelle de la participation citoyenne (Arnstein, 1969)

Il nous semble qu'actuellement le projet ACOPREV s'inscrive au niveau de la « consultation », tout en recherchant à l'avenir une participation davantage « effective » au sens d'un pouvoir donné à un plus grand nombre de citoyen.ne.s. Un concept qui pourrait bien illustrer le niveau de participation que s'efforce d'atteindre ACOPREV, est celui de la concertation. Dans le processus de concertation, les groupes ont un **objectif**, ou un **projet commun**. Selon Beuret<sup>9</sup>, la concertation est « la **construction collective** de visions, d'objectifs, de projets communs, **en vue d'agir ou de décider ensemble** ». Jusqu'à quel degré pouvons-nous d'ailleurs parler de « construction collective » ? Les citoyen.ne.s non impliqué.e.s sont-ils prêts à décider « ensemble » ?

### 1.2. La « participation » entre moyen pour mettre en œuvre la transition énergétique et objectif en soi

Nous nous sommes intéressé.e.s à une définition générale de la « participation », et plus particulièrement de la « concertation », mais n'oublions pas la raison pour la laquelle nous cherchons à « agir ensemble » : en vue de la « transition énergétique ». Nous avons donc tenu à définir cette dernière : « la transition énergétique est le **passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique.** »<sup>10</sup> Dans le sujet de stage, « mettre en œuvre la participation dans un projet de transition énergétique », la difficulté est que la « participation » intervienne comme « objectif ». En soi, **la participation ne doit-elle pas être davantage un « moyen » qu'un objectif ?** Comme le rappelle le rapport belge de Periferia<sup>11</sup> « souvent, on a l'impression que la participation est un objectif... pourtant, n'est-elle pas un moyen au service d'un objectif ? Et

<sup>9</sup> BEURET, J.-E., 2006. « La Conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources », Paris, L'Harmattan, 342 p.

<sup>10</sup> CHEVALIER J.-M., COUTURIER C., CRIQUI P., MGIODA A., MAGNIN G., PAPPALARDO M., POUPEAU, F.-M., LACAN C. R., 22 juin 2013. « Quelle gouvernance territoriale au service de la transition énergétique ? », *Les invités de Médiapart*

<sup>11</sup> PERIFERIA, 2014. « Mettre en place et transmettre des démarches de participation », *Periferia aisbl*, 28 p.

quand on parle de dimensions sociales, la participation peut vite être associée, voire se confondre, avec la finalité recherchée. »

Je me suis ensuite intéressée au rapport de l'ADEME de 2016 sur l'intégration territoriale des énergies renouvelables participatives<sup>12</sup> qui précise qu'un projet participatif ne suffit pas à garantir une adhésion des habitant.e.s à un projet. En effet, le caractère participatif permet de consolider un premier cercle d'acteurs autour d'un projet, toutefois ce n'est pas parce que des habitant.e.s sont regroupé.e.s dans une association « pour » le développement des ENR qu'un autre groupe d'habitant.e.s ne peut pas se constituer en association « contre ». Selon l'ADEME, « confrontée à une opposition locale, le caractère participatif n'a guère d'arguments supplémentaires qui lui permettent d'affirmer sa suprématie ». Il n'y a pas de raison pour qu'un groupe de citoyen.ne.s soit jugé plus légitime qu'un autre groupe de citoyen.ne.s, sous prétexte qu'il s'agisse d'un projet « durable ». **Chaque groupe de citoyen.ne.s est effectivement aussi légitime qu'un autre groupe de citoyen.ne.s pour défendre son point de vue.** Se pose donc la question d'un groupe silencieux : la population locale qui ne s'implique pas, et ne s'exprime pas sur le projet, soutient-elle ce processus de transition énergétique ?

Sur notre terrain d'étude, une majorité des voix semble être favorable au projet. Notons qu'un autre questionnement à mon arrivée sur le terrain était de déterminer si ici les citoyen.ne.s se mobilisent parce que la vallée est dans un contexte particulier ? Est-ce que dans la vallée de Quint, les habitant.e.s ont plutôt des idéaux et des **pratiques favorables** à ce type de projet d'autonomie énergétique parce que la vallée a **un métabolisme particulier** ? Est-ce dû à la mise en place de méthodologies particulières ? **Est-ce reproductible ailleurs ?**

Ces questionnements ont alors été structurés dans le cadre de la rédaction d'un « rapport d'étonnement », rapport sur lequel nous nous appuyerons ci-après pour présenter les réflexions qui ont guidé cette étude.

## **2. L'état des lieux dressé en arrivant dans la structure : un projet ne reposant que sur quelques personnes « ressources » ?**

Afin de construire un plan d'action et de mettre en œuvre une méthodologie de recherche, il a été nécessaire dans un premier temps de **reformuler les questions initialement posées** par ACOPREV. L'une des premières étapes, lors de mon arrivée dans la structure de stage, a été de rédiger un rapport d'étonnement. Les principales remarques et réflexions sont présentées ci-après. Le rapport d'étonnement a pour objet de dresser les premières impressions à l'arrivée dans une nouvelle structure. Ces réflexions ont pour objectif de recenser ce à quoi je m'attendais en arrivant, ce qui m'a surpris, ce qui me questionne, et de proposer des pistes d'actions afin d'apporter des éléments de réponse.

---

<sup>12</sup> DEVISSSE, J.-S., GILBERT O., REIX, F., 2016. « Quelle intégration territoriale des énergies renouvelables participatives ? », Rapport final ADEME, 80 p.

## 2.1. Quelles premières impressions ?

Je m'attendais effectivement à découvrir un projet ambitieux et innovant, qui résonne dans la vallée de Quint. Dès le début, je me suis posée la question suivante : s'agit-il d'une initiative provenant d'une majorité d'habitant.e.s ? L'origine du projet vient d'une association communale ; mais il est vrai qu'**une identité très forte s'est démarquée du collectif dès le début**, incarnée dans les trois maires et anciens maires (Alain Vincent, Olivier Girard et Gérard Dellinger). Je m'attendais également à me confronter à un niveau élevé de complexité technique. Ce qui m'a positivement surprise c'est la facilité de vulgarisation scientifique, notamment par Hubert Remillieux (chef de projet en charge des études et de la conduite de projet, ENOTE), ce qui rassure quant à la possibilité de rendre accessibles ces concepts au grand public. Sur la forme, ce qui m'a très agréablement surprise est l'accueil très chaleureux tant par Gérard Dellinger, que Hubert Remillieux et Céline Gueunet (consultante formatrice innovation sociétale, Iterare). Exposons dès maintenant quelques questionnements de fond.

## 2.2. Un frein à la participation : une gestion de l'électricité historiquement déléguée à des experts

Historiquement, la gestion de l'électricité en France est totalement **centralisée**. Il s'agit de **compétences déléguées à l'Etat, aux experts**, aux élites. La démarche est *topdown*, descendante, autrement dit les instances hiérarchiques déclinent le plan d'action du « haut » vers le « bas ». L'enjeu d'ACOPREV est double : démontrer aux instances publiques qu'il est possible de faire-ensemble, dans une démarche ascendante, *botton up*. En même temps, prouver aux citoyens et citoyennes qu'ils et elles sont capables de se saisir de ces questions, qu'il n'est pas besoin de déléguer ces compétences à des experts, et contribuer ainsi à leur *empowerment*, à leur *encapacitation*, leur autonomisation.

Toutefois, le **schéma d'ensemble du projet** ACOPREV peut sembler **tracé**, assez **linéaire**. Il laisse de la souplesse dans les étapes mais il s'agit de questions assez techniques (recourir à des ENR complémentaires, rechercher des financements publics et privés, faire des études de faisabilité, répondre à des appels d'offres, etc...) qui nécessite un temps d'implication important et des prérequis techniques. S'agit-il d'aspects dont le grand public puisse s'emparer et de tâches que des bénévoles puissent assumer ?

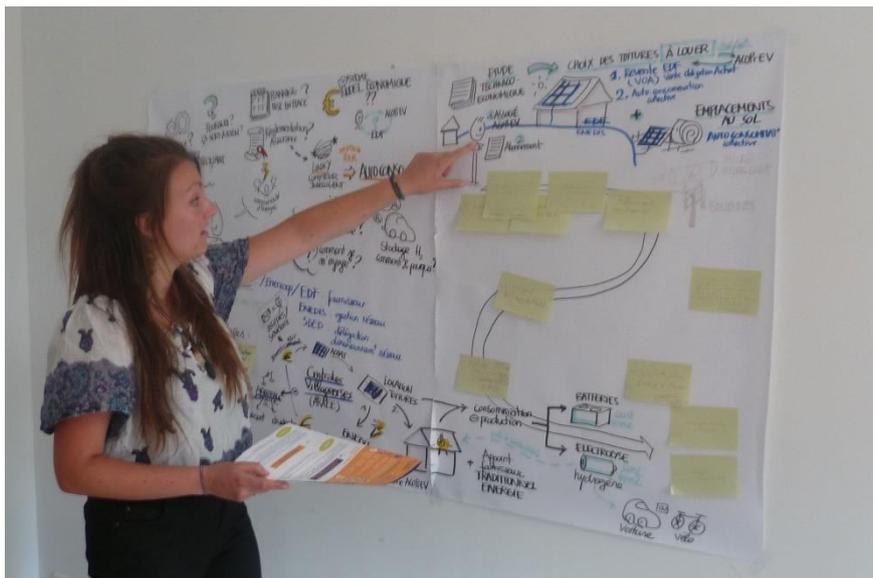
## 2.3. Conjuguer à la fois la capacité à apporter des solutions concrètes innovantes, et à inclure la pluralité des perceptions des habitant.e.s

Il me paraît complexe de favoriser une appropriation totale du projet par les habitant.e.s dans la mesure où le projet ACOPREV semble déjà bien ébauché, les financements sont engagés, les étapes enclenchées. Ouvrir à de nouvelles propositions peut s'avérer difficile : si par exemple les habitant.e.s revendiquaient d'une voix unanime ne pas vouloir de mobilité à hydrogène mais du 100% électrique, est-ce que les financements demeureraient intacts ? Lorsque l'on fait une demande de financement, on s'engage à mener un projet selon un plan prévisionnel qui est amené à évoluer. Toutefois, si la tendance citoyenne s'avérait antihydrogène (ce n'est qu'une hypothèse), et que les plans changeaient radicalement, il n'est pas concevable de ne pas en

informer les financeurs, ce qui ralentirait le projet. La difficulté est de **conjuguer entre l'esquisse d'être une structure qui incarne la volonté citoyenne**, et qui porte une voix collective ; **et les envies de mises en applications concrètes de solutions techniques le plus rapidement possible**, notamment du fait de l'urgence climatique.

Une première problématique s'est ainsi dessinée : « comment permettre aux citoyen.ne.s de s'appropriier le processus de résilience énergétique sans pour autant être en mesure d'assurer une large flexibilité dans les étapes techniques de la mise en place du projet ? ». Différentes conceptions de la méthode participative risquent de se confronter. **Quel degré de participation citoyenne** souhaite-t-on aujourd'hui mettre en application à ACOPREV ? Et dans quelle mesure est-ce possible ? Actuellement, l'exécutif se projette à partir de plans prévisionnels sur vingt ans, quelle souplesse peut-on interférer à ces plans ?

L'enjeu va être de faire preuve d'**ajustement de deux temporalités** : une temporalité plutôt lente, que requièrent les démarches de participation citoyenne ; et une temporalité plutôt rapide incarnée dans les solutions techniques qui commencent déjà à se mettre en place à travers l'installations des panneaux photovoltaïques. Notons qu'il reste tout à fait envisageable de coupler la production solaire par des productions obtenues par des microcentrales hydroélectriques, de l'éolien, des unités de méthanisation, etc. Ce sont les particuliers qui décident ou non d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur toit, il est donc tout à fait envisageable d'imaginer des **ateliers de co-construction sur les énergies complémentaires de demain** (de toute façon, le solaire ne sera pas suffisant pour couvrir les besoins des habitant.e.s). Par ailleurs, c'est dans l'essence même du projet ACOPREV de tendre vers un mix énergétique. L'une des pistes afin d'introduire plus de démarche participative dans le projet ACOPREV est de **faire confiance aux habitant.e.s** dans la décision des énergies complémentaires. Cela pourrait se traduire par des « ateliers territoires » où l'on proposerait **aux citoyen.ne.s d'imaginer la résilience énergétique de leur territoire**, ainsi que les solutions de demain.



Vulgarisation graphique du projet dans les bureaux ACOPREV : quelle place reste-t-il aux habitant.e.s pour imaginer la suite du projet ? Source : Hubert Remillieux, 7 juillet 2020

## 2.4. Quid de la participation citoyenne dans un contexte d'urgence climatique ?

A mon sens, la participation citoyenne est fondamentale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour sa valeur intrinsèque ; je pense qu'il est tout à fait légitime que les citoyen.ne.s aient cette envie de prendre part activement à la vie publique, et de décider du devenir du territoire qu'ils et elles habitent. Selon Jérôme Ballet, la participation consiste à **passer d'une gouvernance exogène à une gouvernance endogène**<sup>13</sup>. Autrement dit, passer d'une gouvernance où l'État impose des procédures qu'il encadre par des règles ; à une gouvernance issue d'initiatives locales, ce qui permet d'**aller vers une décentralisation du pouvoir**. Dans ce cas, la vigilance d'ACOPREV devra être de ne pas reproduire un schéma de gouvernance centralisée dans les mains d'un exécutif fort.

L'autre raison pour laquelle la participation citoyenne est essentielle au projet ACOPREV aujourd'hui est plutôt d'ordre stratégique. S'il s'avérait qu'ACOPREV avance seulement à travers quelques personnes très impliquées, et que l'ensemble des citoyen.ne.s de la vallée ne **reconnaissent pas cette structure comme l'acteur adéquat** pour répondre de la transition énergétique, n'y aurait-il pas le risque de perdre l'adhésion des citoyen.ne.s, voire d'être confronté à des oppositions au projet ?

## 2.5. Reformulation en question de recherche

Le fil directeur de mon étude a été de se demander comment permettre aux citoyen.ne.s de s'appropriier le processus de résilience énergétique malgré sa complexité technique ? Toutefois, avec l'aide de mes encadrantes, nous nous sommes aperçues que la question du « comment » allait rapidement relever d'une question technique. Il sera donc essentiel de **répondre également à la question du « pourquoi ? »**. En effet, le « pourquoi » va plus loin que le « comment ». Le comment va être l'occasion de tester différentes formes de communication : par exemple des plaquettes explicatives par courrier pour tout.e.s mais qui toucheraient davantage les ancien.ne.s ; des ateliers participatifs ouverts à tout.e.s mais auxquels il y aurait davantage de participation de néo-ruraux (ce ne sont que des hypothèses pour le moment). Le « pourquoi » permet de se demander : **pourquoi des personnes s'y intéressent et pas d'autres ?** Ce qui soulève également la question de « **qui ?** ». Qui sont les personnes qui s'y intéressent ? Quels profils y sont sensibles ? Est-ce que les néoruraux s'y intéressent davantage que les « pures souches » ? Quels profils pouvons-nous identifier ?

En s'intéressant à qui et pourquoi, on pourra sans doute distinguer **différents degrés d'intérêts** à la question de la résilience énergétique. Pour certain.e.s, répondre aux enjeux de transition énergétique peut relever du **besoin** : cas de certains néoruraux qui sont justement venus s'installer dans la vallée car il y a une convergence des valeurs (écologiques, alternatives), car il y a un « esprit quintous » (dénomination locale pour cette convergence de valeurs). Pour d'autres, la transition n'est pas une fin en soi mais ils vont y trouver des **avantages** (avantage économique, avantage à éviter les coupures de réseau). Enfin, d'autres seront peut-être passifs

---

<sup>13</sup> BALLETT J., 2007. « La gestion en commun des ressources naturelles : une perspective critique », *Développement durable et territoires*, Varia (2004-2010), 19 p.

mais pas opposés (au cours des entretiens, il n'y a finalement jamais eu d'évocation de personnes « contre », de collectif mobilisé « contre », pas même chez les « pures souches »).

En somme, les problématiques structurant cette étude sont :

- **Pourquoi** certain.e.s citoyen.ne.s s'intéressent à la résilience énergétique et d'autres non ?
- Quel **degré d'intérêt** ? (Très intéressé.e, moyennement intéressé.e, peu intéressé.e) en fonction de si les citoyen.ne.s y trouvent des réponses à leurs besoins, à des avantages ou encore simplement (pas) de désavantages ;
- En fonction de ces différents degrés d'intérêt, **comment** permettre aux citoyen.ne.s de s'approprier le processus de résilience énergétique malgré sa complexité technique ? Ici, **réponses techniques** avec le développement de différents moyens de communication (plaquettes explicatives, ateliers pédagogiques, etc...)
- Enfin : quels peuvent être les **impacts** suite à la mise en place de ces différents moyens de sensibilisation ?

Un dernier point, « interroger le dynamisme territorial propre à la vallée de Quint », fera l'objet d'une dernière partie qui permettra de « monter en puissance les missions ». Cette partie portera davantage sur le dynamisme territorial propre à la vallée de Quint, qui fonctionne comme un sous-système du Diois. Des travaux de recherche s'intéressent d'ailleurs déjà à ce terrain. La vallée de Quint est alors analysée à l'aune du concept de « métabolisme du territorial ». Comme pour d'autres territoires, un travail sur les **circulations au sein du territoire** est en projet, que ce soit **en matière de jeux d'acteurs**, mais aussi de flux de patrimoine immatériel (valeurs, connaissances, savoir-faire)<sup>14</sup>.

Il est essentiel, en effet, d'identifier **ce qui fait le succès de la dynamique en vallée de Quint**. Il est vrai que d'autres communes, comme Marmagne dans le Berry ou Béganne comme le Morbihan (Energie partagée, carte des projets, 2019), ont également mis en place des projets d'autonomie énergétique renouvelable, et/ou d'autoconsommation collective. Mais à ACOPREV, il y a également cette fierté de comprendre la dimension « mobilité décarbonée » dans le projet, d'aller « encore plus loin ». Le but n'est évidemment pas de faire la course au projet qui sera le plus « décarboné-participatif-propre-éthique-vertueux » en France ; mais plutôt d'identifier des facteurs garants de la réussite de ce type de projets. La vallée est renommée non seulement pour son projet d'autonomie énergétique et de mobilité décarbonée, mais aussi pour ses jardins coopératifs maraîchers, les liens que les acteurs ont su enrichir entre natifs et néo-ruraux, son dynamisme culturel pour une vallée si peu peuplée, etc.

Ce dernier point sera donc exploré dans une dernière partie, afin de montrer les limites propres au terrain : des conditions sociologiques très particulières. Mais tout d'abord, exposons la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude.

---

<sup>14</sup> BARLES S., BUCLET N., BILLEN G., 2011. « L'écologie territoriale : du métabolisme des sociétés à la gouvernance des flux d'énergie et de matières », *Collège international des sciences du territoire (CIST)*, p.16-22.

## **PARTIE 4 : MÉTHODOLOGIE MISE EN PLACE : LA « VULGARISATION » SCIENTIFIQUE COMME FIL DIRECTEUR POUR UNE « DÉMOCRATISATION DES SAVOIRS »**

Les choix méthodologiques se sont portés vers les techniques d'enquête afin d'élaborer et de soumettre une même grille d'entretien à destination d'un panel d'habitant.e.s. Le choix des questions a été travaillé en collaboration avec tous les encadrant.e.s. L'objectif était d'interroger les enquêté.e.s sur des pratiques individuelles, mais aussi sur des questions de perception. Le choix des entretiens semi-directifs était également guidé par une volonté de laisser de la liberté aux répondant.e.s dans leurs réponses. La méthode des entretiens semi-directifs étant assez chronophage, une seconde série d'entretiens a été proposée, mais cette fois en ligne.

### **1. Les entretiens semi-directifs**

Tout d'abord, une phase d'enquête auprès des habitant.e.s a été nécessaire. La méthodologie proposée a été celle des **entretiens semi-directifs individuels**. Ceux-ci ont été menés au téléphone du fait de la situation sanitaire de confinement. La grille d'entretien a fait l'objet d'allers-retours entre Mathilde Riboulot-Chetrit (encadrante Université Paris 1), Hélène Chauveau (post-doctorante Université de Lyon) et Cécile Rondeau (encadrante Université de Lyon). La grille a été actualisée à partir des remarques suivantes : importance de commencer par des questions brise-glace, ne pas commencer directement par faire parler l'enquêté.e de lui/elle-même ; utiliser des questions filtres « avez-vous déjà entendu le terme transition énergétique ? si oui, selon vous qu'est-ce que c'est ? » plutôt que « qu'est-ce que la transition énergétique ? » ; trouver des questions simples qui amènent les personnes à parler de la transition énergétique sans systématiquement mentionner ce terme ; et enfin vulgariser le jargon. Les premiers contacts ont été pris à partir de l'annuaire téléphonique, puis à partir des premiers contacts téléphoniques, j'ai pu développer mon réseau téléphonique et diversifier le type d'acteurs à rencontrer, sur recommandations des personnes des échanges téléphoniques précédents. Au total, **18 entretiens** semi-directifs ont été menés, d'une **durée moyenne de 55 minutes**. L'entretien le plus court a été d'une durée de 40 minutes, et le plus long 1 heure 30. Chaque entretien a été enregistré, grâce à l'accord préalable des personnes. Plusieurs sessions de retranscriptions ont été nécessaires afin de procéder à l'analyse des entretiens.

### **2. La plaquette d'information**

Suite à cette première session d'entretiens, je me suis appuyée sur les questionnements des habitant.e.s pour créer une « plaquette d'information » ou « **plaquette de vulgarisation** » (cf. annexe 1) ayant vocation à répondre aux points de doute des enquêté.e.s. Le chargé de la conduite de projets, Hubert Remillieux, m'a consacré ainsi une demi-journée afin de répondre à tous les points de « flou » des habitant.e.s. Une fois les éléments techniques éclaircis j'ai alors commencé à élaborer une plaquette, illustrée par des schémas, des chiffres significatifs, des dessins afin que l'information soit la plus claire et la plus lisible possible. L'objectif était que

les résident.e.s aient connaissance du projet mené par ACOPREV, et qu'ils et elles en comprennent les grandes lignes.

Durant le mois de mai 2020, les plaquettes ont été **distribuées à chaque habitant.e dans les boîtes aux lettres** grâce à la mobilisation de bénévoles. Les plaquettes ont également été envoyées en format numérique à tous les habitant.e.s par l'intermédiaire des mairies qui ont toutes fait le relais. Dans le même mail, une enquête complémentaire en ligne a été jointe.

### 3. Le questionnaire en ligne

Dans une volonté d'élargir le panel de personnes interrogées, j'ai ensuite procédé à la création d'un **questionnaire en ligne**, qui a également fait l'objet d'allers-retours entre les différentes encadrantes et moi-même afin de le perfectionner. Hubert Remillieux et Gérard Dellinger d'ACOPREV ont également partagé certaines suggestions de modification. Ce questionnaire en ligne prenait environ 15 minutes pour être rempli. Le lien du questionnaire a également été envoyé par mail à chaque habitant.e par l'intermédiaire des mairies. L'objectif était d'interroger les pratiques de consommation des habitant.e.s ainsi que leurs attentes en matière de production d'énergie. Le questionnaire s'intéressait aussi à leur degré de connaissance d'ACOPREV, de connaissance des projets portés sur le territoire, leur degré de souci du changement climatique, ainsi que leur envie de s'investir en faveur de la transition énergétique. L'objectif était de déterminer s'ils et elles perçoivent ACOPREV comme acteur adéquat pour les accompagner dans la transition énergétique. Ce questionnaire avait vocation à récolter des données *quantitatives* afin de compléter les données *qualitatives* récoltées lors des entretiens semi-directifs au téléphone. L'analyse de ces résultats a donné lieu à des **préconisations concrètes** (conseils de démarche participative et de communication). Ces résultats ont été communiqués sous différentes formes : compte-rendu au conseil de gestion, restitution orale publique, document de synthèse.

### 4. La création de panneaux pédagogiques à destination du grand public

Suite à la distribution des plaquettes de vulgarisation, les retours spontanés des habitant.e.s ont été positifs, ce qui nous a incité.e.s à multiplier les supports de communication. Au moment de la distribution, nous avons glissé à l'intérieur des plaquettes des bulletins de souscription de parts de capital à la Centrale Villageoise du Val de Quint, au cas où des personnes seraient désireuses de rejoindre l'aventure. Suite à cette opération, la Centrale Villageoise a connu une **augmentation de 13,6% du nombre de sociétaires**, puisqu'elle est passée de 88 sociétaires en avril 2020 à 100 sociétaires en août 2020. Ce succès nous a incité à poursuivre le développement de supports de communication, c'est pourquoi des **panneaux pédagogiques** (cf. annexe 7) ont été créés, afin de composer une sorte de « parcours découverte » ou « exposition pédagogique », qui pourra être présentée à l'occasion de divers événements grand public.

## 5. La coordination des « Journées hydrogène » à partir d'initiatives citoyennes

Chaque année, afin de promouvoir une mobilité décarbonée notamment à travers l'utilisation de l'hydrogène, ACOPREV organise des « Journées hydrogène ». Cette année, la 3<sup>ème</sup> édition des Journées hydrogène a été imaginée conjointement avec les bénévoles de VALDEQUINT afin de mettre les habitant.e.s au cœur du programme. La volonté était d'en faire **une journée « grand public »** au sens d'un événement comportant des ateliers de vulgarisation scientifique et des interventions compréhensibles par tout.e.s. En effet, un reproche qui avait été fait à ACOPREV par rapport aux deux éditions précédentes était que ces « Journées » avaient davantage pris la tournure d'un colloque d'expert.e.s prononçant un discours de « sachant » peu inclusif pour la population locale non-experte. L'objectif de la 3<sup>ème</sup> édition est donc de « partir du terrain » et des expériences concrètes, **afin que les locaux se sentent concernés** par le projet développé sur le territoire et en saisisse au mieux le sens global. Différentes animations ont donc été proposées en ce sens par les bénévoles :

- Visites de sites de production d'électricité renouvelable et d'autoconsommation collective, installés par ACOPREV, afin que les habitant.e.s aient accès à des « démonstrations concrètes » ;
- Essais de vélos hydrogène afin de permettre aux habitant.e.s de tester ce mode de déplacement qu'ACOPREV souhaite développer dans le cadre de son module « mobilité décarbonée » ;
- Organisation d'un forum d'artisans locaux avec des artisans et des entreprises de la vallée qui travaillent dans le domaine de l'écoconstruction et de la rénovation énergétique afin de permettre aux habitant.e.s de poser des questions « techniques » sur les initiatives individuelles que l'on peut entreprendre sur son habitation ;
- Vulgarisation grand public autour de la mobilité hydrogène (notamment grâce à la conception des panneaux pédagogiques) et maquettes de démonstration ;
- Rassemblement grand public et convivial à vélo pour visiter les sites de production d'ACOPREV et contribuer à développer la « culture vélo » dans la vallée ;
- Actions pédagogiques à mener en milieu scolaire afin de sensibiliser les élèves de la vallée sur les enjeux de la transition énergétique, et vulgariser les projets menés sur le territoire en matière de production d'ENR ;
- Visites chez des particuliers prêts à faire visiter leurs installations concourant à la sobriété énergétique : divers procédés d'isolation thermique, de chauffage performant, de production d'ENR ;
- Projection-débat, repas partagé, apéro-concert, sont également envisagés afin de créer des moments conviviaux entre habitant.e.s.

Mon travail a ensuite été de **structurer et organiser différentes idées** : contacter et proposer aux enseignant.e.s des écoles environnantes de construire un atelier pédagogique, rechercher une animatrice ou un animateur pour construire et animer ensemble l'atelier, recherche de films et de licence de droits d'auteurs pour la projection-débat... Avec l'équipe de bénévoles nous sommes répartis également la prise de contact avec des particuliers pour les « visites chez l'habitant.e » ainsi que la prise de contact avec des artisans locaux.



Maquettes de démonstration des procédés d'obtention d'un hydrogène de source renouvelable à l'occasion des « Journées hydrogène & de la transition énergétique ». Source : Marie Lopez y Laso, 18 septembre 2020

Suite à plusieurs réunions de travail, une fois le programme validé par la majorité, il a alors fallu **créer et diffuser les supports de communication** (cf. annexes 4 et 5).

## 6. Les ateliers pédagogiques à destination des scolaires

Parmi ces animations, l'atelier pédagogique auprès d'enfants de trois écoles témoigne de la volonté de rendre accessibles et compréhensibles quelques grandes notions de la transition énergétique et de **faire le lien entre ce qu'ils peuvent voir de leur quotidien et la notion d'« énergie »**. Les trois écoles concernées, Aurel, Saint-Julien-en-Quint et Sainte-Croix, avaient toute la particularité d'être des classes uniques. Au total il y avait 47 élèves de 5 à 11 ans. L'atelier a été construit avec l'aide de Nicolas Sizaret, consultant au cabinet "Transformons!", ancien chef de projet "écologie" à la Biovallée, qui nous a été recommandé par un collaborateur de la Biovallée. Durant 7 ans il a construit des ateliers pédagogiques avec les lycéens dans le cadre d'un programme de la région Rhône-Alpes, et a la double casquette ingénieur énergie/éducateur au développement durable. Nous avons donc préparé l'atelier en amont. L'atelier portait sur les **différents ordres de grandeurs pour comprendre ce qu'est l'énergie**, sur les différentes sources ou encore les usages de l'énergie. Les grandes thématiques abordées étaient les suivantes : qu'est-ce que l'énergie ? ; les sources d'énergie ; d'où ça vient ? ; comment fait-on pour obtenir de l'énergie ? ; à quoi cela nous sert ? ; mesure de l'énergie ; ça fait quoi d'utiliser l'énergie (impacts).



Atelier pédagogique avec les élèves de l'école de Sainte-Croix, à l'occasion des « Journées Hydrogène ».  
Source : Marie Lopez y Laso, 18 septembre 2020

## 7. Une information continue tout au long du stage

Au-delà de la plaquette d'information et de la coordination des « Journées hydrogène », j'ai contribué à **maintenir une information continue auprès des habitant.e.s** notamment en rédigeant et en diffusant la lettre d'information estivale. Envoyée à une fréquence quadrimestrielle, cette lettre s'adresse à 390 personnes inscrites : sociétaires, adhérent.e.s, partenaires et sympathisant.e.s. Ces lettres traitent des événements marquants et de l'avancement des projets et des partenariats. Cette lettre est jointe en annexe 6.

## 8. Les rendus « académiques »

A l'occasion de ces « Journées hydrogène & de la transition énergétique », les **résultats** de l'étude menée durant les six derniers mois ont été **présentés publiquement** dans la salle polyvalente de Saint-Julien-en-Quint. Elu.e.s, habitant.e.s, étudiant.e.s et associations étaient présents. Une présentation orale de ces résultats avait également eu lieu en amont auprès des membres du conseil de gestion d'ACOPREV.

Quant aux publications écrites, le master Bioterre était demandeur d'une notice d'information de 4 pages afin de faire connaître plus largement l'étude et les résultats de l'étude. Enfin, bien sûr, ce rapport pourra être partagé aux personnes désireuses d'approfondir la question étudiée au cours de cette recherche participative.

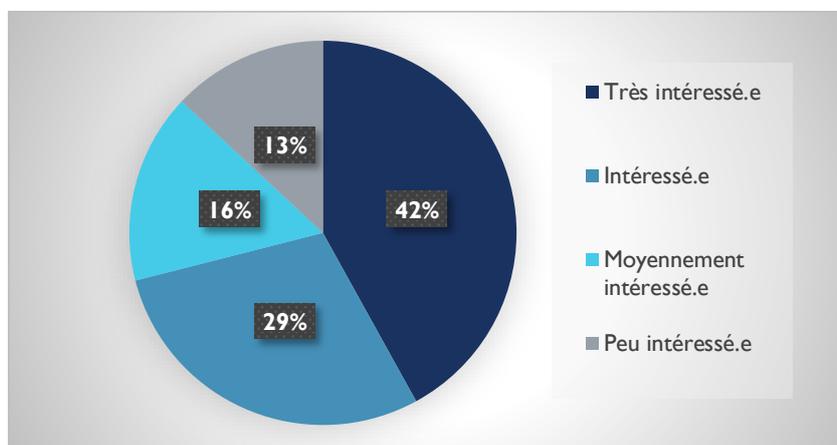
Ces différents outils ont été conçus et développés suite à l'analyse des entretiens menés durant trois mois sur le terrain. La partie qui suit a vocation à présenter les principaux résultats obtenus grâce à ces enquêtes.

## PARTIE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : UN BESOIN DE MULTIPLIER LES EFFORTS AUPRÈS D'UNE POPULATION MAJORITAIREMENT OUVERTE AU PROJET ACOPREV

Dans cette partie, nous présenterons nos **principaux résultats** en commençant d'abord par un bilan quantitatif, puis en nous concentrant sur les sources de motivation des habitant.e.s pour la transition énergétique. Nous nous intéresserons ensuite aux **impacts** des moyens de sensibilisation développés durant le stage, puis nous conclurons par des **préconisations concrètes**, sans oublier de montrer les **limites** de cette étude.

### 1. Premier constat : un pourcentage très élevé de répondant.e.s intéressé.e.s pour agir en faveur de la transition énergétique

Si l'on s'intéresse à la totalité des 38 enquêté.e.s, c'est-à-dire aussi bien les 18 répondant.e.s aux entretiens semi-directifs que les 20 répondant.e.s aux enquêtes en ligne, on se rend compte d'une **sur-représentativité de personnes souhaitant s'investir davantage** en faveur de la transition énergétique. A la question « souhaiteriez-vous vous investir davantage en faveur de la transition énergétique ? », 42% ont répondu être très intéressé.e.s, 29% intéressé.e.s, 16% moyennement intéressé.e.s, 13% peu intéressé.e.s soit **presque les trois quarts des personnes interrogées** qui sont soit très intéressé.e.s, soit intéressé.e.s. La question était posée sur une échelle de 0 à 5.

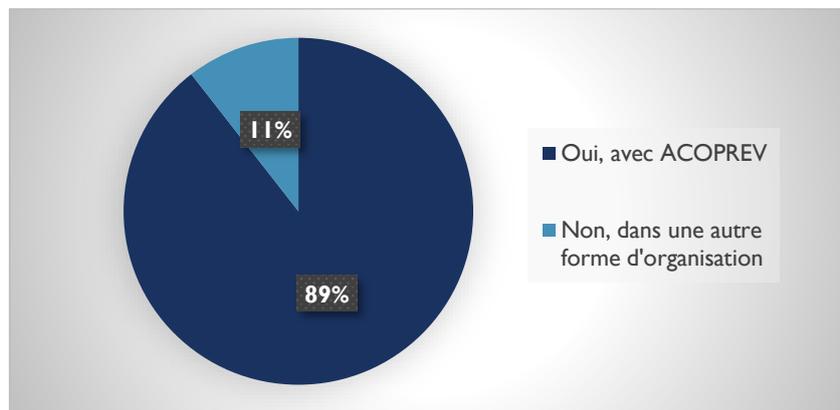


Répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 5, souhaitez-vous vous investir davantage en faveur de la transition énergétique ? » (Entretiens et enquêtes menés de mars à juin 2020)

Ce pourcentage élevé peut notamment s'expliquer par l'identité « écolo » du Diois : la source de motivation des personnes s'installant dans la vallée est souvent la **recherche d'un territoire bénéficiant de dynamiques sociales favorables à une transition écologique** au sens large. Le témoignage suivant illustre parfaitement cette « quête » : « la plupart des personnes qui viennent s'installer ici cherchent à s'intégrer le mieux possible, s'investir dans la vie locale. Les

personnes qui viennent s'installer ont des modes de vie et des valeurs qui se rejoignent : c'est l'esprit *Quintou*, un esprit écolo, de partage, alternatif. »<sup>15</sup>

Un autre résultat intéressant est que, dans l'ensemble, les interlocuteurs et interlocutrices avaient tout.e.s une **opinion très positive d'ACOPREV**. Les projets sont jugés innovants, porteurs, voire futuristes. Dans le pire des cas, les personnes ne connaissent pas bien ACOPREV, ou ne comprennent pas bien de quoi il s'agit, mais il n'y a pas de méfiance. Dans l'enquête en ligne, 89,5% des répondant.e.s souhaitent davantage s'investir en faveur de la transition énergétique **au sein d'un collectif comme ACOPREV** contre 10,5% qui estiment ne pas suffisamment connaître le projet.



Répartition des réponses à la question « Souhaitez-vous vous investir au sein d'un collectif comme ACOPREV ? » (Enquête en ligne menée de mai à juin 2020)

Bien que les répondant.e.s s'avèrent majoritairement volontaires pour s'engager dans la transition énergétique, nous nous sommes intéressés également aux diverses **raisons** qui peuvent **ne pas donner envie aux habitant.e.s de s'investir** dans un collectif comme ACOPREV.

Parmi les 11% de répondant.e.s peu intéressé.e.s pour s'engager en faveur de la transition énergétique dans un collectif comme ACOPREV, les raisons étaient diverses :

- Raisons personnelles, ne se considère pas en assez bonne santé physique et/ou trop âgé.e ;
- Démotivation, ne croit plus au collectif, le verrait comme une contrainte ;
- Recherche d'un autre type d'organisation, une autre vision du collectif, ne trouve pas ACOPREV assez « démocratique » ;
- Manque de vue d'ensemble du projet ACOPREV, n'a assisté qu'à une réunion où des commerciaux étaient présents, et en a été très déçu.

Les deux dernières raisons invoquées ont particulièrement retenu mon attention. La personne ayant été déçue par la présence de commerciaux montre notamment que la partie « technique » de **recherche de « prestataires industriels »** n'est pas nécessairement une partie du projet à laquelle les habitant.e.s s'intéressent, et que celle-ci peut même être **mal interprétée**. Il serait

<sup>15</sup> Entretien avec un.e habitant.e des 6 communes (anonyme), entretiens semi-directifs réalisés au téléphone du 23 mars au 24 avril 2020, préparés, menés et retranscrits par Marie Lopez y Laso

donc préférable que les missions de recherche de prestataires soient réservées à Enote, la société en charge des études techniques. Quant à la seconde raison invoquée, « une structure au fonctionnement pas assez démocratique », cette remarque renvoie à l'historique de l'association ACOPREV (et non la SAS Centrale Villageoise). En effet, certain.e.s bénévoles avaient le sentiment que les **décisions** de l'association étaient prises par des **membres du bureau au « pouvoir » fort**, ne prenant pas nécessairement en compte l'avis des autres bénévoles. Ces deux remarques ont été remontées auprès d'ACOPREV, afin de leur permettre d'en tirer des conséquences.

Concernant les résultats, notre première étape a été de nous intéresser à la dimension « quantitative », c'est-à-dire au pourcentage de répondant.e.s intéressé.e.s pour s'investir davantage en faveur de la transition énergétique, que ce soit ou non au sein d'ACOPREV. Suite à cela, nous nous sommes intéressés au « pourquoi ? ».

## 2. Pourquoi certain.e.s citoyen.ne.s s'intéressent à la résilience énergétique et d'autres non ?

Pour rappel, l'une des premières questions à laquelle l'enquête a voulu répondre était de savoir pourquoi certain.e.s citoyen.ne.s s'intéressaient à la transition énergétique et d'autres non ? Les habitant.e.s de la vallée y trouvent-ils des **réponses à leurs besoins**, des **avantages** ou des **désavantages** ? Afin de répondre à ces questions, les réponses ont été classées par degré d'intérêt dans les tableaux suivants.

### 2.1. Un degré d'intérêt qui varie en fonction des répondant.e.s

Ci-après, le **classement** en fonction du **degré d'intérêt** (très intéressé.e, moyennement intéressé.e, intéressé.e, peu intéressé.e) à la question « trouvez-vous des réponses à vos besoins, des avantages ou des désavantages à la transition énergétique ? ».

Très intéressé.e	Intéressé.e	Moyennement intéressé.e	Peu intéressé.e
Entretien n°10, la résilience répond à un besoin de réparer les erreurs humaines du passé « je pense que l'homme est grandement fautif et qu'il faut remédier à la situation. Si personne ne commence à faire quelque chose alors personne ne le fait. Je pense qu'il faut commencer un jour ou l'autre avec nos faibles moyens. Si on peut participer à notre petite échelle, on le fait volontiers », engagée dans une association	Entretien n°17, est inquieté par le changement climatique, particulièrement par le réchauffement, souhaite donc agir, mais souhaite être davantage sollicité « le changement climatique m'inquiète beaucoup, il fait chaud tout le temps, l'été arrive vite [...] je n'ai pas encore adhéré, je pense qu'il faut toujours resolliciter pour que ça bouge, mais je me suis rendu aux réunions, l'information est passée »	Entretien n°13, trouve des désavantages comme le risque de se faire abuser par des démarcheurs privés « à un moment où l'Etat parlait beaucoup du solaire je m'étais un peu renseignée mais ce qui m'a fait ne pas donner suite c'est mon manque de confiance dans les entreprises privées » mais a été rassurée par la prise de contact par la mairie « j'ai été rassurée quand la proposition d'Acoprev est venue par un appel	Entretien n°14, « je n'y crois plus, c'est trop tard ». Peut trouver des avantages comme la sécurité et la renouvelabilité des énergies (« le renouvelable je suis pour, car les centrales sont des bombes ») mais globalement peu intéressé.e par le projet « c'est trop tard, je n'ai plus envie de m'impliquer dans le collectif, maintenant je le verrais plus comme une contrainte »)

		de la mairie, car la mairie fait pas mal de choses donc oui ça peut être intéressant »	
Entretien n°16, agit à son échelle individuelle par des installations de panneaux solaires, est adhérente à une coopérative d'ENR, s'informe, mais souhaiterait un élargissement à d'autres acteurs « la transition énergétique est nécessaire, mais il est nécessaire que cela ne concerne pas exclusivement des changements de pratiques individuelles mais également les modes de production industrielle [...] tout un système qui s'imbrique »	Entretien n°11, a déjà installé un panneau solaire sur sa toiture, est prêt à proposer une partie de sa toiture à Acoprev, n'a pas pu participer à toutes les réunions et souhaiterait davantage d'informations notamment à travers une belle plaquette, mais dans l'ensemble est intéressé et trouve qu'il y a une bonne conscience écolo dans le voisinage « ce projet est porteur, il peut se développer, mais je crois qu'il faut davantage de communication »	Entretien n° 4, s'est intéressée au projet en allant aux réunions mais ne sait pas si c'est une solution car n'a pas les compétences techniques et n'a pas pu avoir accès aux comptes rendus écrits : « je ne sais pas si c'est une solution ou pas, je suis allée à des réunions mais alors j'avoue que moi les réunions si je n'ai pas le compte rendu écrit après je trouve ça compliqué... Il faut voir si ça peut marcher. Mais moi je ne me sens pas capable de porter le projet »	Entretien n°18, n'est pas contre le projet mais est âgé et malade et ne veut pas se créer des obligations : « je ne suis ni pour, ni contre mais j'ai parkinson, j'ai 76 ans, je ne veux pas me créer d'obligations »
Entretien n°15, est favorable à la transition énergétique, et se sent entouré de proches également favorables à cette transition, souhaiterait que cette question concerne davantage de personnes « je suis favorable à cette transition énergétique, de même que les gens que je connais. Il faut que les gens sentent que c'est dur à faire et que c'est indispensable. Pour moi cela signifie moins dépendre des grands réseaux producteurs d'énergie et renforcer l'autonomie », est contributeur d'Acoprev	Entretien n°8, est intéressé par les nouveaux projets de transition et par les nouvelles formes de gouvernance, mais trouve qu'il n'y a pas assez de communication : « il faut davantage diffuser, c'est la communication qui permet aux gens de s'impliquer dans les projets locaux, sinon ça reste des décisions prises en petit comité. » Souligne la situation sociologique particulière du Diois : « ici c'est une réserve d'indiens niveau sensibilité à l'environnement. Ça a été impulsé par les gens qui viennent d'ailleurs, les néoruraux, ils ont dilué les pures souches et ça a donné un nouveau souffle, maintenant on est dans le pays de la coolitude »		Entretien n°10, bien qu'elle soit engagée sur la thématique de la résilience énergétique, elle considère que « si l'on ne met pas l'accent sur ce que cela peut nous apporter à nous en tant qu'individu, on ne sent pas concerné par la transition énergétique »
Entretien n°12, artisan en écoconstruction et performance énergétique, qui agit à travers son métier en faveur d'une sobriété énergétique, et considère Acoprev comme un interlocuteur pertinent. « L'humain peut changer ses	Entretien n°7, est sensible aux questions de résilience énergétique et aux solutions mises en place dans la vallée (covoiturage) « il faut que l'on change nos modes de vie, que l'on consomme moins, que l'on trouve des alternatives aux		

<p>habitudes, et dans la vallée les gens sont hyper sensibilisés »</p>	<p>énergies fossiles et au nucléaire... des phénomènes météo s'intensifient (feu, ouragan), les sources se tarissent, les températures changent ». En revanche trouve qu'Acoprev n'est présent nulle part dans la vallée, que l'information est invisible, que pleins de gens ne savent pas « alors que c'est un projet énorme »</p>		
<p>Entretien n°9, sociétaire d'Acoprev, fait partie de « l'aventure collective », considère que le sujet de la résilience énergétique est complexe mais qu'avec une bonne communication cela peut aller vers davantage d'appropriation : « lorsque les choses sont évoquées de manière simple, elles deviennent alors réelles et les citoyens peuvent se l'approprier, ça devient tangible »</p>	<p>Entretien n°2, a installé des panneaux solaires dans son habitation, est autoconsommatrice, considère qu'il faut arrêter les énergies qui polluent pour qu'il y ait moins de dégâts sur l'environnement</p>		
<p>Entretien n°5, un besoin de comprendre pour s'approprier la thématique de la résilience énergétique sans pour autant maîtriser l'entièreté de la dimension technique « il y a un besoin d'accompagner les habitants dans leurs projets, je pense que l'on a besoin de la forme associative pour accompagner les gens, rassembler les forces vives, et il y a surtout un besoin que les gens comprennent le sujet pour se l'approprier. Les gens ont besoin de voir eux en quoi ça peut être dans leur intérêt. Sur les questions très techniques, de ce que je comprends, je pense que tous les habitants n'ont pas forcément envie d'y être tous impliqués, en revanche sur le projet en général je pense que les habitants ont davantage envie de donner leur avis. Depuis de nombreuses années, à titre professionnel ou privé, je suis beaucoup impliquée dans des projets</p>	<p>Entretien n°3, a déjà mis en place des initiatives personnelles comme l'usage du vélo, et est enthousiasmé par les projets portés par Acoprev « je soutiens carrément, je trouve que ce sont des initiatives pionnières, c'est un peu visionnaire d'oser ça, c'est très dur en tant que particulier donc je soutiens cette démarche » trouve que c'est difficile d'agir seul, soutient les initiatives collectives</p>		

<p>qui viennent de la base, des initiatives locales, mais je trouve qu'on manque d'impact sur les activités des grosses entreprises, qui peut mener à la non-action politique. Ces initiatives je les trouve géniales mais je trouve que ça peut aussi mener à une déresponsabilisation des grosses structures. [...] Ces initiatives ne touchent pas tout le monde non plus : toi tu peux très bien manger bio et aller au travail à vélo, mais ça n'empêche pas qu'il y ait des personnes à 300 mètres de chez toi qui vivent dans des barres d'immeubles et mangent de la nourriture industrielle et ils ne vont pas comprendre pourquoi on leur dit que ce qu'ils font ce n'est pas bien. Donc je trouve qu'il faut que ce soit couplé à une pensée politique et une pensée de l'action plus globale. Il faut aussi que les actions locales aient vocation à être diffusées et proposées à d'autres structures, comme les collectivités, pour qu'elles prennent une dimension publique et politique »</p>			
<p>Entretien n°6, importance qu'une tâche comme celle-ci ne soit pas endossée par un nombre limité de personne « lorsqu'un projet repose seulement sur quelques personnes, c'est difficile de pouvoir tout faire. Depuis que l'équipe s'agrandit et se solidifie, je pense que ça donne un soin particulier, notamment à la communication, afin d'expliquer le projet. » Importance également de toujours revenir au concret « plutôt que de parler d'hydrogène, de nucléaire ; je pense que les gens se sentent davantage concernés si on leur dit que ça permet d'être protégé s'il y a une coupure de réseau, d'électricité. D'avoir un</p>			

<p>service minimum pour les personnes qui ont des soucis de santé ou qui s'inquiètent pour leur congélateur. Ce sont les choses qui parlent aux gens. » Il faut apprendre à faire sentir aux personnes qu'elles sont légitimes même si elles ne sont pas spécialistes de ces questions de transition. Ça passe par : informer les personnes avec des mots qu'ils comprennent, qu'il y ait un vrai soucis de vulgarisation avec des choses qu'ils vivent au quotidien. Il y a une vraie question de langage, d'adaptation de son vocabulaire. On peut dire « mobilisation citoyenne » et d'autres vont davantage se sentir concernés si l'on dit « être pris en compte »</p>			
<p>Entretien n°1, « il faut faire avec ce que l'on a, c'est le principe de réalité. On n'a pas encore des technologies abouties pour qu'elles soient plus vertueuses, mais évidemment il faut commencer avec ce que l'on a. Ne pas vouloir commencer avec ces énergies-là, même si elles ne sont pas abouties, c'est continuer avec le nucléaire »</p>			

Tableau n°1 : degré d'intérêt des 18 répondant.e.s aux entretiens semi-directifs

Ainsi, les enquêté.e.s s'intéressent, ou ne s'intéressent pas, à la résilience énergétique pour diverses raisons :

- Impact direct sur le quotidien, expérience d'agriculteur ou de jardinier notamment ;
- « Principe de réalité » et autres convictions morales et éthiques ;
- Engagement politique, volonté de s'autonomiser à échelle individuelle ou du territoire ;
- Sentiment de responsabilité partagée, de responsabilité envers les générations futures ;
- L'engagement permet la rencontre, la fédération en collectif, volonté de nouvelles gouvernances locales.

Le « principe de réalité » fait écho à la psychanalyse freudienne au sens d'une **prise en compte des exigences du monde réel et des conséquences de ses actes** (Freud, 1911). Mais certains répondant.e.s ont également répondu ne pas se sentir « concerné.e.s » dans leur quotidien, ou perçoivent la transition énergétique comme une « contrainte », une « obligation ».

## 2.2. Le degré de participation des répondant.e.s à l'enquête en ligne

Cette question a été posée différemment dans le questionnaire en ligne : « en tant qu'habitant.e, participez-vous aux projets de transition énergétique du territoire ? Pourquoi ? »

Ne participe pas aux projets de transition énergétique du territoire	Participe pas aux projets de transition énergétique du territoire
« Non, je n'y participe pas car c'est trop tard pour moi, j'ai 83 ans »	« Oui car je veux qu'il y ait d'autres générations après la mienne »
« Non car je n'ai pas les compétences techniques »	« Je suis trop âgée pour participer au projet mais je m'investis en consommant vert par l'intermédiaire d'ACOPREV »
« Non, je ne me sens pas capable de porter un projet... de suivre de prêt oui, c'est ma manière de participer mais pas de porter »	« Je m'investis au maximum de mes disponibilités, je ne peux pas faire plus mais continue de m'informer et de suivre de près les avancées concrètes autour de moi »
« Non je ne me sens pas impliquée car l'accès à l'information n'est pas évident, si tu n'es pas déjà dans la mailing list tu n'es pas au courant »	« Oui car c'est un enjeu primordial du monde actuel »
	« Oui car la vie en dépend »
	« Cela ne relève plus du "souhait" mais de l'évidence »
	« Oui je soutiens carrément, on est tous un peu responsable et c'est dur en tant que particulier juste avec des initiatives personnelles »

Tableau n°2 : degré de participation des répondant.e.s à l'enquête en ligne

On remarque que de nouveau sont invoquées des raisons de **sentiment de responsabilité partagée**, des considérations morales et préoccupations éthiques qui s'inscrivent au-delà de l'environnement quotidien. Le sentiment de responsabilité fait écho à Hans Jonas et à son « principe responsabilité »<sup>16</sup> : « agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec une vie authentiquement humaine sur terre ». L'humain **intègre ainsi sa part de responsabilité à l'égard du devenir de la planète**, n'étant lui-même pas certain de sa simple survie, notamment en invoquant la survie de sa descendance (les « générations futures »).

Mais on remarque également que certain.e.s habitant.e.s **ne se sentent pas légitimes** comme le souligne la phrase « je n'ai pas les compétences techniques ». Notons que ce frein pourrait être levé, notamment en montrant aux personnes concernées qu'elles peuvent prendre part activement au projet sur d'autres aspects moins techniques (comme échanger sur le sujet avec ses voisins, donner son avis sur l'impact paysager de telle ou telle infrastructure, juger sa propre manière de se déplacer, etc.)

Au-delà de la question du « pourquoi », nous nous intéresserons également aux profils des répondant.e.s : **y a-t-il des profils plus sensibles à la transition énergétique que d'autres ?**

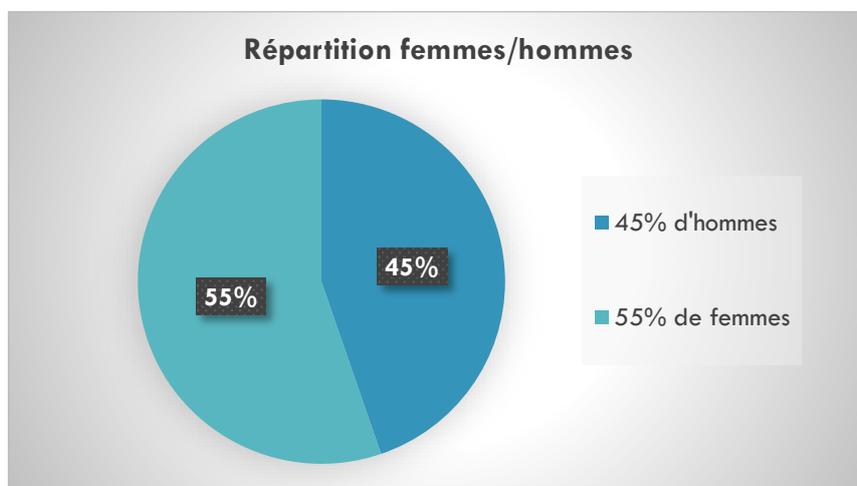
<sup>16</sup> JONAS H., 1979. « Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique », trad. J. Greisch, Paris, Flammarion, 1998.

### 3. Qui s'y intéresse ? Quels profils sont les plus sensibles à la transition énergétique ?

L'une des autres questions qui nous intéressait au-delà du « pourquoi » était la question du « qui ». Peut-on distinguer des profils en fonction du degré d'intérêt ?

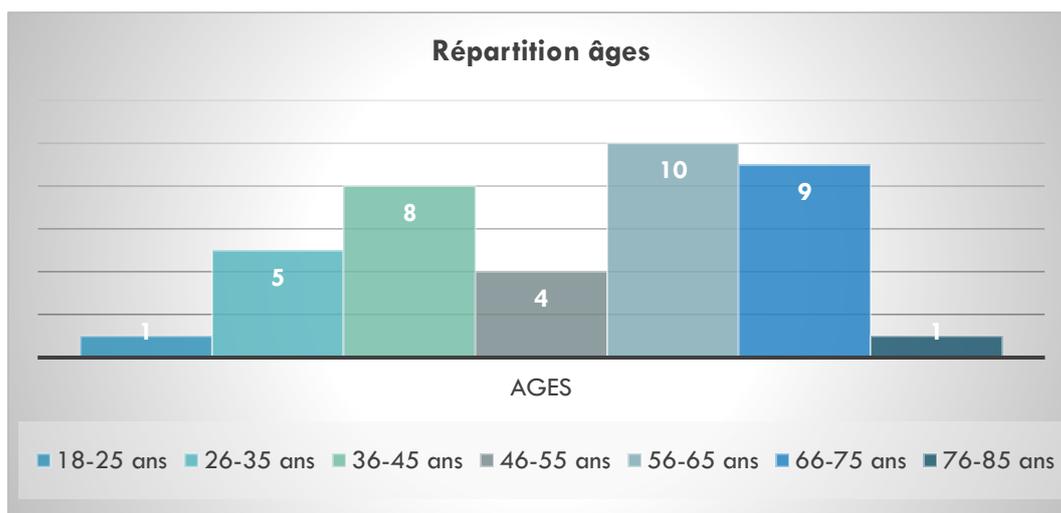
#### 3.1. Informations générales sur l'ensemble des enquêté.e.s

Dressons d'abord un aperçu général pour situer les profils des enquêté.e.s : genre, âge et professions.



Répartition femmes/hommes (Entretiens et enquêtes menés de mars à juin 2020)

Au moment des entretiens semi-directifs, j'ai été vigilante à m'entretenir avec autant de femmes que d'hommes. En revanche, l'enquête en ligne était ouverte à tout.e.s et il y a donc eu davantage de femmes qui ont répondu que d'hommes. Au total, on comptabilise donc 55% de femmes et 45% d'hommes. 0% ont répondu « autre » ou « je ne souhaite pas le préciser ».



Répartition des âges en effectifs (Entretiens et enquêtes menés de mars à juin 2020)

Concernant la moyenne d'âge, on note une prédominance des 56-65 ans à 26% et des 66-75 ans à 24%. **Plus de la moitié** des répondant.e.s avait donc **au moins 56 ans**.

Ensuite, le tableau ci-dessous présente les secteurs professionnels de l'ensemble des répondant.e.s.

Type d'acteurs	
<b>Retraité.e.s</b>	14
<b>Professions artisanales et artistiques</b> (artisan écoconstruction, professeur.e d'art design, musicien.ne, intermittent.e du spectacle, ...)	8
<b>Métiers du secteur social, service à la personne</b> (service à la personne, éducateur-spécialisé, aide-ménagère, assistante sociale, ...)	6
<b>Enseignement</b> (enseignant.e-chercheur.e, professeur.e des écoles, ...)	5
<b>Activités agricoles et forestières</b> (agriculteur, éleveur, gestion forestière, ...)	4
<b>Elu.e.s locaux</b> (conseiller.e municipaux)	4
<b>Restauration, tourisme, hébergement</b> (brasseur, cuisinier.e, gîte rural, chambres d'hôtes)	4
<b>Associations</b> (environnementale, développement local)	4
<b>Secteur industriel et commercial</b> (cadre industrie, chef entreprise, ...)	4
<b>Sans activité professionnelle</b>	3
<b>Professions médicales</b> (pharmacien.ne, psychologue, ...)	2

Répartition des professions en effectifs (Entretiens et enquêtes menés de mars à juin 2020)

On relève donc **36% de retraité.e.s**, ce qui correspond à la moyenne nationale (dans les espaces ruraux français on relève entre 30 et 33% de plus de 60 ans selon l'INSEE). **21% des personnes exercent une profession artisanale ou artistique**, ce qui apparaît bien au-dessus de la moyenne nationale (en 2016, on compte 3,45% des emplois consacrés à une activité artisanale, y compris artistique, selon l'INSEE). Enfin, une autre remarque est que l'on note **16% de répondant.e.s exerçant une profession d'aide à la personne** (en 2016, on compte 4,11% des salarié.e.s en France travaillant dans le secteur des services à la personne selon la Direction générale des entreprises).

Après cet aperçu général, nous allons maintenant présenter deux tableaux montrant les profils des répondant.e.s en fonction du degré d'intérêt exprimé à la question « souhaiteriez-vous investir davantage en faveur de la transition énergétique ? ».

### 3.2. Les profils des répondant.e.s aux entretiens semi-directifs

Le tableau ci-après expose les profils des répondant.e.s aux entretiens semi-directifs téléphoniques, à la question « souhaiteriez-vous vous impliquer davantage dans les initiatives de transition énergétique de la vallée ? ».

Très intéressé.e	Intéressé.e	Moyennement intéressé.e	Peu intéressé.e
Femme, 70 ans, retraitée, ancienne responsable, secteur services, néo-rurale installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Homme, 68 ans, retraité, ancien pharmacien, secteur médical, néo-rural installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Femme, 45 ans, gérante de chambres d'hôtes, secteur tourisme, native de la vallée	Femme, 57 ans, agent de tourisme, anciennement femme de ménage, secteur services, rurale ayant changée de région, installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans
Femme, 65 ans, retraitée, ancienne assistante sociale à l'hôpital, secteur services, néo-rurale installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Homme, 75 ans, retraité, ancien designer de mobilier, secteur artistique, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Femme, 70 ans, retraitée, ancienne agricultrice, secteur agricole, native de Valence, installée depuis plus de 50 ans	Homme, 76 ans, retraité, ancien éleveur de brebis, secteur agricole, natif de la vallée
Homme, 68 ans, retraité, ancien chercheur universitaire dans le développement agricole, secteur enseignement supérieur, urbain en résidence secondaire	Homme, 58 ans, gestion forestière, secteur agricole et forestier, natif		Femme, 70 ans, retraitée, ancienne responsable, secteur services, néo-rurale installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans
Homme, 47 ans, artisan en écoconstruction, secteur bâtiment, rural ayant changé	Femme, 37 ans, musicienne, secteur artistique, installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans		

de région, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans			
Homme, 31 ans, agriculteur, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Femme, 60 ans, gérante de chambres d'hôtes, secteur tourisme, installée depuis plus de 20 ans		
Femme, 28 ans, agent de développement local associatif, secteur social, installée depuis moins de 5 ans	Homme, 40 ans, éducateur spécialisé, secteur social, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans		
Femme, 27 ans, coordinatrice d'un espace de vie sociale, secteur social, installée depuis moins de 5 ans			
Homme, 35 ans, administrateur associatif, secteur environnemental, installé depuis moins de 5 ans			

Tableau n°3 : profils des répondant.e.s aux entretiens semi-directifs

Nous pouvons donc constater que sur la population totale d'interrogé.e.s, la majorité sont des **nouveaux arrivants** installés depuis moins de 20 ans (66% soit **deux tiers des interrogé.e.s**). Expliquons ce chiffre par la raison suivante : la vallée de Quint connaît une revitalisation de sa population du fait de l'arrivée des néoruraux. Pour donner des chiffres précis, le tableau ci-dessous nous permet d'avoir un comparatif entre 1999 et 2018.

Commune	Population en 1999 (source : cartesFrance.fr)	Population en 2018 (source : INSEE)
Marignac-en-Diois	136	214
Saint-Julien-en-Quint	143	153
Ponet-et-Saint-Auban	89	125
Sainte-Croix	90	106
Saint-Andéol	34	83
Vachères-en-Quint	31	32
<b>Total</b>	<b>523</b>	<b>713</b>

Evolution de la population dans les communes concernées par le projet  
ACOPREV (CartesFrance, 1999, INSEE, 2018)

La **population totale** a donc **augmenté de 36,33% en 19 ans**, ce qui explique également la sur-représentativité des « néo ». En outre, la plupart des « néo » étant dans une démarche de **quête d'alternatives sociales et environnementales**, cette population était très volontaire pour répondre aux entretiens. A la fin de la première série d'entretiens, j'ai même dû refuser des

entretiens pour respecter mon échantillonnage, mais les personnes témoignaient d'une envie de donner leur avis.

Cependant, même si la plupart des répondant.e.s dans la catégorie « très intéressé.e » font partie de la population récemment installée, cela ne signifie pas pour autant que l'on retrouve les natifs dans la catégorie « peu intéressé.e ». On retrouve certes un natif dans la catégorie « peu intéressé.e », et on peut avoir une impression générale que les natifs sont en moyenne moins intéressés, mais cette lecture peut être due à un problème d'échantillon de la population interrogée. Notons d'ailleurs qu'au moment de la prise de contact avec les acteurs pour les entretiens semi-directifs, j'ai sollicité plusieurs agriculteur.rices qui n'avaient malheureusement pas une heure à consacrer, du fait des contraintes de la profession agricole. Il conviendra de rappeler que plusieurs natifs et agriculteurs de la vallée sont contributeurs et sociétaires d'ACOPREV. **Sur les 5 premières toitures équipées en panneaux photovoltaïques par ACOPREV, 3 propriétaires sur 5 sont des agriculteurs.**

Nous allons maintenant traiter les données des répondant.e.s de la deuxième session, à partir des données fournies dans l'enquête en ligne.

### 3.3. Les profils des répondant.e.s à l'enquête en ligne

Le second tableau présente les profils des répondant.e.s aux enquêtes en ligne à la question « souhaiteriez-vous vous investir davantage en faveur de la transition énergétique ? » sur une échelle de 0 à 5 où 0 correspond à « pas du tout intéressé.e » et 5 à « très intéressé.e ».

Très intéressé.e (5 sur 5)	Intéressé.e (4 sur 5)	Moyennement intéressé.e (2 à 3 sur 5)	Peu intéressé.e (1 sur 5)
Homme, 36-45 ans, épicier durable, secteur alimentaire, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Femme, 26-35 ans, savonnière, secteur artisanal, installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Femme, 46-55 ans, sans activité professionnelle, installée depuis plus de 20 ans	Homme, 76-85 ans, retraité, ancien cadre dans l'industrie, secteur industriel, résidence secondaire
Homme, 36-45 ans, fondateur d'art, secteur artistique, installé depuis moins de 5 ans	Femme, 46-55 ans, sans activité professionnelle, installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Homme, 36-45 ans, animateur centre social, secteur social, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Femme, 56-65 ans, retraitée, ancienne cadre dans l'industrie pharmaceutique, installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans
Femme, 56-65 ans, retraitée, ancienne sociologue, secteur recherche, installée depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Homme, 66-75 ans, retraité, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans	Femme, 18-25 ans, danseuse, secteur artistique, installée depuis moins de 5 ans	Femme, 66-75 ans, retraitée, ancienne secrétaire comptable bancaire, secteur financier, depuis plus de 20 ans
Femme, 66-75 ans, retraitée, ancienne psychologue clinicienne et psychanalyste,	Homme, 56-65 ans, chef d'entreprise, résidence secondaire	Femme, 36-45 ans, agricultrice, installée depuis	

secteur médical, résidence secondaire		plus de 5 ans mais moins de 20 ans	
Homme, 56-65 ans, retraité, ancien professeur des écoles, secteur enseignement, installé depuis moins de 5 ans	Femme, 56-65 ans, retraitée, ancienne professeure des écoles, secteur enseignement, installée depuis moins de 5 ans		
Homme, 56-65 ans, retraité, installé depuis plus de 5 ans mais moins de 20 ans			
Femme, 26-35 ans, sans activité professionnelle, installée depuis moins de 5 ans			
Femme, 36-45 ans, musicienne, activité artistique, installée depuis moins de 5 ans			

Tableau n°4 : profils des répondant.e.s à l'enquête en ligne

Un premier constat frappant que nous pouvons faire est donc qu'il n'y a que 2 répondantes sur 20 qui sont installées depuis plus de 20 ans. Pour rappel, cette enquête a été transmise par l'intermédiaire des maires, directement envoyées sur les boîtes mails. On peut alors considérer que l'échantillon n'est pas représentatif de la population locale, même si **plus d'un tiers des résident.e.s de la vallée sont des néoruraux**.

Ensuite, tout comme dans le tableau précédent, il n'y a **pas de différences marquantes** de degré d'intérêt **en fonction des générations**. Par exemple, on retrouve aussi bien la catégorie « 18-25 ans » dans le degré « moyennement intéressé.e » que des « 26-35 ans » très intéressé.e.s. Bien que les « peu intéressé.e.s » aient au minimum 56 ans, on retrouve aussi des retraité.e.s de plus de 66 ans dans la catégorie « très intéressé.e ».

Concernant les données professionnelles, il semblerait que les répondant.e.s ayant exercé des professions « altruistes » comme l'aide à la personne ou des métiers « à vocation » (alimentaire durable, enseignement, etc.) soient plus sensibles que les répondant.e.s ayant exercé dans le secteur commercial et industriel.

Les données obtenues à l'occasion des deux enquêtes, au-delà de l'intérêt sociologique de classification des profils, ont été l'occasion également de faire le point sur les zones de questionnements des habitant.e.s. Nous avons donc développé des outils à partir de ces résultats, et nous nous sommes questionné.e.s sur les **impacts**, comme en témoigne la partie suivante.

#### 4. Quels peuvent être les impacts suite à la mise en place de ces différents moyens de sensibilisation ?

Suite à l'analyse de ces résultats, différentes **réponses techniques** ont été déployées, afin de répondre à la question du « comment » : comment, à cette échelle très locale, et sur une durée limitée, permettre davantage une appropriation du processus de résilience énergétique par les habitant.e.s ? Ainsi, la réponse à la question du « comment » s'est traduite à travers la **création d'outils pédagogiques de vulgarisation scientifique** (plaquettes d'information et panneaux pédagogiques), et des **cas pratiques** (atelier de vulgarisation auprès d'enfants des écoles primaires et coordination des Journées hydrogène & de la transition énergétique à partir d'initiatives citoyennes). Ces outils techniques ont été présentés dans la partie 4 « méthodologie mise en place ».

Après la question du « comment » peut se poser la **question des impacts** : « quels peuvent être les impacts suite à la mise en place de ces différents moyens de sensibilisation ? ». Par rapport au problème de manque d'accessibilité au grand public des dimensions techniques du projet ; la solution proposée était donc les outils de vulgarisation. Les impacts peuvent être jugés positifs dans la mesure où certain.e.s habitant.e.s ont affirmé « **enfin, on comprend le projet !<sup>17</sup>** ».

Un autre impact positif était la **solution « boîte aux lettres »** pour répondre au problème de public ciblé pas assez élargi. Ces distributions étaient à destination de tout.e.s les habitant.e.s, et non pas exclusivement les adhérent.e.s. Un retour d'une élue d'une des six communes, lors de la présentation des résultats au conseil de gestion du 31 août 2020, était le suivant : « recevoir un support papier dans la boîte aux lettres, après une longue période de relations exclusivement numériques, due au confinement, ça nous a vraiment fait chaud au cœur, c'était comme si vous rentriez chez nous ». Les outils développés durant le stage semblent donc avoir eu un impact positif.

#### 5. Préconisations concrètes : un effort de démocratisation du savoir

L'objectif de l'étude était notamment de **transposer les résultats des enquêtes en préconisations concrètes**. Suite à l'analyse des paroles d'habitant.e.s, des préconisations à destination d'ACOPREV ont donc été formulées, et présentées à deux occasions. Ces deux occasions étaient le conseil de gestion du lundi 31 août, 2020 et la restitution publique des résultats le vendredi 18 septembre 2020. Afin d'illustrer ces recommandations par le terrain, d'autres habitant.e.s ont « récité » certaines paroles d'habitant.e.s au cours de la présentation orale. Cela a créé une sorte de **mise en abyme** : des paroles d'habitant.e.s prononcées par d'autres habitant.e.s.

Les recommandations concrètes sont les suivantes :

- a) **Faire un effort permanent de vulgarisation** : d'adaptation de son jargon technologique aux habitant.e.s non expert.e.s. Si l'on veut avancer collectivement, il faut débiter la réflexion avec des concepts clairs pour chacun. Arrêter d'utiliser des

---

<sup>17</sup> Paroles d'un.e habitant.e de Saint-Julien-en-Quint, anonyme.

termes anglais comme « microgrids », « feedbacks », qui ne font pas partie du langage courant local.

« Il faut apprendre à faire sentir aux gens qu'ils sont légitimes même s'ils ne sont pas spécialistes, cela passe par informer avec des mots que tout le monde comprend, très clairs. »

- b) **Faire le lien avec le quotidien des habitant.e.s.** Les actions d'ACOPREV sont en lien avec le quotidien des habitant.e.s comme les coupures d'électricité : un service minimum pourrait être garanti en cas de coupure de réseau. Les habitant.e.s ont besoin de comprendre en quoi ce projet peut être dans leur intérêt afin de pouvoir se l'approprier.

« Je pense qu'on se sent davantage concernés si on nous dit que ça permet d'être protégé s'il y a une coupure de réseau, d'électricité. D'avoir un service minimum pour les personnes qui ont des soucis de santé ou qui s'inquiètent pour leur congélateur. Ce sont des choses qui nous parlent. »

- c) **Faire un effort régulier d'information** à destination de tous les habitant.e.s : certaines personnes se sont intéressées au début au projet du fait d'informations régulières, notamment à travers les réunions publiques. Mais ensuite il y a eu un essoufflement, moins d'informations communiquées largement, ce qui entraîne une certaine démobilisation « Acoprev ça ne se sait pas assez dans la vallée, on n'en parle pas assez ». D'où l'importance d'informer régulièrement, par exemple au moyen des actions « boîtes aux lettres » : et non pas exclusivement les adhérent.e.s !

« Je n'ai pas encore adhéré, je veux le faire, il faut que je le fasse. Mais je pense qu'il faut toujours resolliciter les gens. C'est bien d'avoir un rappel à l'ordre. Pour le moment le projet ACOPREV reste encore assez confidentiel mais c'est un projet porteur qui peut se développer. »

- d) Une autre préconisation est de **poursuivre l'effort de diffusion en dehors de la vallée**, afin que d'autres structures puissent s'en inspirer : proposer un modèle, une méthode, des conseils techniques ou d'accompagnement. Une dimension publique et politique pertinente serait que ce type de projets puissent essaimer, et qu'elles ne soient pas que des actions localisées.

« Il faut davantage diffuser, c'est la communication qui permet aux gens de s'impliquer dans les projets locaux, sinon ça reste des décisions prises en petit comité. Pourquoi ça ne fait pas la une du journal de la communauté de communes ? Du Dauphiné même !? »

- e) Une autre demande des habitant.e.s est d'être accompagné.e.s techniquement dans des démarches comme l'autoconsommation individuelle. L'un des rôles d'ACOPREV pourrait-il être un **service d'accompagnement des initiatives individuelles relatives à la transition énergétique** ? Au-delà de l'accompagnement au changement, cela correspondrait à un accompagnement technique dans les initiatives individuelles comme

la mise en place d'une autoconsommation individuelle ou bien une aide au choix de véhicules « propres » (électriques, hydrogène...).

« Quel service ACOPREV peut développer aujourd'hui ? Est-ce qu'à la limite ACOPREV peut m'accompagner pour avoir un appui technique ? Auquel cas ACOPREV contribuerait aussi au développement de l'autonomie énergétique locale, mais pas nécessairement en tant qu'opérateur d'autoconsommation collective ? »

- f) Les **temps collectifs conviviaux** sont considérés comme moteur pour les projets collectifs. Beaucoup de choses se disent également en « off ». Les habitant.e.s ont exprimé leurs besoins d'espaces de rencontres afin de pouvoir s'exprimer, poser des questions, se rencontrer, mettre des visages sur des noms, et partager un moment convivial.

« Une réunion permet que les gens se rencontrent, qu'ils mettent des visages sur des noms, il y a beaucoup de choses qui se jouent pendant la réunion, le temps officiel ; et il y a beaucoup de choses qui se jouent après, pendant le pot de l'amitié. Cela permet une sorte de maillage social où les gens se rencontrent. »

- g) Enfin, une des préconisations est de **multiplier les occasions de rencontre avec les habitants** de la vallée, en dehors de l'assemblée générale, des conseils de gestion (non ouvert à tout.e.s) et des Journées Hydrogène. Cela pourrait se traduire par des stands à l'extérieur lors de concerts au Monastère de Sainte-Croix ou d'animations ludiques à l'occasion des marchés des Jardins Nourriciers par exemple. Dans un contexte de confinement, les temps de rencontre n'ont pas été possibles, c'est pourquoi nous avons privilégié le support « papier » et que nous nous sommes organisés en groupes de bénévoles afin que les habitant.e.s le reçoivent directement dans la boîte aux lettres. L'idée était de trouver un autre support que le support numérique qui avait été beaucoup utilisé pendant le confinement.

« Pour l'instant, on ne parle pas assez d'ACOPREV dans la vallée, on a besoin de plus de temps de rencontre, que ce soit visible. En plus, ici y a un gros tissu associatif, c'est une vraie réserve d'indiens niveau écologie ! »

Notons toutefois une limite à la solution de « vulgarisation scientifique » : le risque est de perdre en précisions à vouloir trop simplifier, c'est l'écueil de la vulgarisation. D'un côté, la vulgarisation est un enjeu capital dans le projet ACOPREV car elle permet une **démocratisation de savoirs techniques qui peuvent sembler inatteignables à un public non expert**. Pourtant, il faut également être **vigilant** à ce que la vulgarisation **ne conduise pas à une simplification du réel**. Le risque d'une simplification des subtilités inhérentes à ces avancées technologiques, est que l'habitant.e ait accès à une version idéalisée de ces « prouesses techniques ». Cette vision idéalisée pourrait alors l'empêcher d'exercer son esprit critique car il n'aurait pas accès à toutes les complexités sous-jacentes au choix de tel ou tel objet technique. Par exemple, à trop vulgariser la mobilité hydrogène, le risque est que les habitant.e.s aient accès à une **vision enchantée de cette avancée technologique** et qu'ils n'aient pas accès à d'autres savoirs, ceux qui mettent en avant les limites de cette technologie. Par ailleurs, n'étant moi-même pas d'une formation d'ingénieur, la vigilance doit être redoublée, puisque mon travail a consisté à vulgariser un savoir scientifique, que l'on m'avait auparavant déjà vulgarisé.

Comme le souligne Dominique Terré, chargée de recherche au CNRS, « la vulgarisation scientifique navigue entre plusieurs écueils qui peuvent s’additionner. Celui du réalisme naïf, lorsqu’il conduit à un certain réenchâtement du monde. Ou encore lorsque ce réenchâtement entraîne une dissimulation des vrais rapports de force qui sous-tendent des découvertes ou des débats importants. »<sup>18</sup> Il est donc préférable de faire preuve d’**une grande prudence afin que la démocratisation des savoirs ne soit pas pervertie en simplification du réel**, pouvant même aboutir à un risque de manipulation des destinataires de ces outils de vulgarisation. Dans la partie suivante, nous allons donc interroger le degré et la « qualité » de la démarche participative mise en place par ACOPREV sur son terrain d’application.

## 6. Quel bilan dresser ? Quel degré de participation ?

A partir de ce que nous avons vu précédemment, nous allons analyser le degré de participation d’une part, des actions entreprises auprès des habitant.e.s ; d’autre part, de l’étude menée en général. Nous allons les situer par rapport une classification de la participation en quatre niveaux.

Niveau de participation	Terme associé	Rôle des citoyen.ne.s
Niveau 1	Crowdsourcing	Les citoyen.ne.s contribuent comme capteurs de données.
Niveau 2	Intelligence distribuée	Les citoyen.ne.s contribuent à l’interprétation des données.
Niveau 3	Science participative	Les citoyen.ne.s contribuent à la définition du problème et à la collecte de données.
Niveau 4	Recherche participative	La recherche est collaborative dans les différentes phases (définition des problèmes, collecte de données, analyse). Co-construction complète avec les citoyen.ne.s.

Classification des niveaux de participation à partir du Rapport Houllier (Riboulot-Cherit, module master Bioterre, 2019)

Concernant les actions menées dans le cadre des missions de stage, nous les situerons au niveau 1, celui du **crowdsourcing**, celui où les citoyen.ne.s contribuent comme « capteurs » de données. En les sondant à travers les entretiens semi-directifs et l’enquête en ligne, notre intention était de s’inscrire dans une démarche **botton-up**. Autrement dit, l’information venait d’un niveau très localisé, celui des citoyen.ne.s, pour être ensuite pris en compte par des « instances hiérarchiques supérieures », en l’occurrence les porteurs de projet.

<sup>18</sup> TERRE D., 1991. « Les sirènes de l’irrationnel : quand la science touche à la mystique », Collections Sciences - Sciences Humaines, Albin Michel, 309 p.

La démarche dans sa globalité, quant à elle, se situait davantage au niveau 4, celui de la **recherche participative**. En effet, le problème initial a été défini conjointement par ACOPREV et la Boutique des Sciences. La collecte de données a fait l'objet de la construction préalable de deux grilles d'entretiens. Ces grilles ont été élaborées en collaboration avec la Boutique des Sciences, l'Université Paris 1 et ACOPREV. Enfin, l'analyse a fait l'objet d'échanges entre ces mêmes partenaires. Ici, les citoyen.ne.s avec lequel.le.s la recherche a été co-construite ne sont pas l'ensemble des 750 habitant.e.s mais les citoyen.ne.s actifs dans ACOPREV. La participation active de ces personnes engagées dans la vallée de Quint autour de la transition énergétique témoigne de la « **compétence des citoyen.ne.s à être concerné.e.s de manière directe par un problème et mobilisé.e.s** par leur volonté de mieux connaître des phénomènes qui les concernent » (Riboulot-Chetrit, 2019).

A ces conclusions, se superposent cependant des limites propres au terrain : le **métabolisme de la vallée de Quint** est très particulier, on peut considérer qu'il est « extraordinaire » d'avoir des conditions sociologiques aussi favorables à une participation citoyenne active à une transition énergétique territoriale.

## 7. Les limites de cette étude : des conditions extraordinairement favorables à des changements de paradigme

Une **limite majeure** de cette étude est le **contexte très particulier du terrain**. Les initiatives de transition fleurissent partout dans la vallée et les projets environnementaux se concrétisent également du fait de conditions sociologiques très favorables au changement. Comme le rappelle Françoise Cognard, le Diois porte une identité très particulière, que l'on peut qualifier de « hippie » et « contestataire », ce qui crée un contexte propice à ce type de projets qui visent de grands changements de paradigme dans la société (Cognard, 2006).

Relevons que le Diois développe une **politique d'accueil des nouveaux arrivants** auxquels ces derniers sont très sensibles (Sencébé, 2004). Cet accueil pourrait s'expliquer par la présence déjà ancienne des néoruraux. Ce qui peut attirer de nouveaux « migrants » des villes et les inciter à s'investir dans la vie locale : « une ouverture de la société locale qui rassure [...], de multiples mouvements associatifs et manifestations culturelles et, pour certains, la possibilité de participer à une dynamique locale, facilitée notamment par la petite taille des communes permettant souvent de s'impliquer plus directement dans la vie du territoire » (Cognard, 2006).

Comme nous l'avons suggéré précédemment, cette ouverture et cet environnement social dote le territoire de conditions très propices à ce type de projet d'autonomisation énergétique. Ce contexte très particulier pose donc la question de la **reproductibilité de tels projets**. Comment assurer une reproductibilité d'un projet de résilience énergétique sans bénéficier pour autant des dynamiques sociales propres à la vallée de Quint ? Rappelons d'ailleurs, qu'au niveau français, il existe **235 projets d'énergie renouvelable à gouvernance locale** en 2019 selon l'ADEME. Sur les 235 projets, 125 sont à l'étude et 110 en fonctionnement. Cela correspond à l'implication de **11 000 citoyens, soit 0,02% des citoyens français**. A titre de comparaison, au Danemark et en Allemagne, les citoyens détiennent déjà 50% des capacités de productions d'électricité renouvelable installées entre 2000 et 2010. Ce chiffre laisse à penser que la marge de progression reste encore grande au niveau français (même si ces projets gagnent de plus en plus en reconnaissance sociale).

Quelques pistes de reproductibilité sont néanmoins à noter. Déjà, le **modèle de Centrale Villageoise** est un modèle **reproductible**. Les Centrales Villageoises sont des « sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique (production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, etc.) en s'inscrivant dans une **logique de territoire**. Elles associent citoyen.ne.s, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'**enjeux territoriaux transverses** (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.) » (Charte des Centrales Villageoises, 2020). Ce modèle s'inscrit dans l'idée de réseau et diffuse un modèle commun, « basé sur le respect d'une charte et le partage d'un grand nombre d'outils et de services ». Enfin, il convient de noter le **projet de consulting d'ACOPREV** qui consiste à accompagner les collectivités désireuses d'accroître leur résilience énergétique en leur proposant une méthodologie de pilotage de projet adaptée aux réalités de leur territoire.

Avant de conclure ce rapport, nous tenterons de dresser un panorama de cette « ouverture de la société locale » à travers des paroles de résident.e.s de la vallée interrogé.e.s sur leur « attachement au territoire ». Nous espérons que ces témoignages rendront compte des conditions très particulières du terrain d'étude.

## **PARTIE 6 : APPROFONDISSEMENT DE LA QUESTION DU DYNAMISME TERRITORIAL PROPRE AU « PAYS DIOIS »**

Avant de conclure cette étude, cette dernière partie sera consacrée au contexte territorial de la vallée de Quint, et à ses dynamiques sociales particulières. A travers les concepts de « néoruraux » et de « gentrification rurale » nous tenterons d'éclairer la sociologie de la vallée. Au cours de la première session d'entretiens, l'une des questions posées en fin d'échange était « **à quels éléments de votre cadre de vie êtes-vous le plus attaché.e ?** ». A travers les différentes réponses fournies, nous illustrerons donc ce cadre particulier. Avant cela, nous introduirons ce que sont les néoruraux.

Les **néoruraux** désignent les **nouveaux habitants des communes rurales, originaires de communes urbaines**, s'installant dans un espace où ils n'ont pas d'attaches familiales. « Leur installation, parfois en communauté, est marquée par une volonté d'expérimentation de nouvelles formes sociales et un esprit utopique. Elle s'inscrit également dans le mouvement contestataire de la période » (Tommasi, 2018).

*« Moi je suis une néo, et quelque chose de très particulier qui m'a surprise en arrivant ici c'est l'esprit Quintou. L'esprit Quintou vous ne savez pas ce que c'est ? C'est un esprit très bio, écolo, coopératif, c'est la mise en commun, le repas partagé. C'est une énorme découverte quand on vient d'ailleurs. Tout le monde ramène quelque chose et on partage, c'est super génial. Il y a un esprit associatif, de l'entraide, de la mise en commun, c'est passionnant. C'est une vraie philosophie, une façon de vivre. »*

On considère que ces nouveaux.elles habitant.e.s ont contribué au **retournement démographique observé dans les campagnes** après la fin de plusieurs décennies d'exode rural vers 1975 (Tommasi, 2018). Dans la vallée de Quint, les « natifs » ou « autochtones » ressentent d'ailleurs l'origine urbaine de ces nouveaux.elles arrivant.e.s, voire la différence d'origine sociale. Leur installation, souvent accompagnée d'une recherche de sociabilité et d'un engagement dans la vie locale, à travers une vie associative active par exemple, peut créer des **problèmes de cohabitation avec les « pures souches »**. Le témoignage suivant en rend compte.

*« Les nouveaux arrivants de la ville ont parfois cette attitude de « on va montrer aux bouseux de la campagne comment ça marche la vie ! » Ils veulent prendre le pouvoir. [...] J'ai l'exemple d'une voisine qui vient de la ville, qui est entrée à la commune avec son air de « je vous montrerai comment on gère une commune ! ». Quand ils arrivent, au départ ça se passe bien ; et une fois bien installés la ville reprend le dessus. C'est leur manière d'aborder les gens qui est pas pareil, hautaine. Les gens de la ville ont l'impression d'être plus évolués que nous, et nous prennent de haut. »*

Ce témoignage illustre parfaitement les problèmes de cohabitation qui peuvent exister entre néoruraux et natifs. Certains auteurs observent même les prémices d'une **gentrification rurale**. La notion de gentrification rurale se caractérise par l'arrivée dans les espaces ruraux de populations nouvelles, mieux dotées en capital économique, culturel et social que les anciennes populations. L'installation de ces nouvelles populations peut alors conduire à des **pressions foncières entraînant une hausse des prix du logement**, et même à des **formes d'exclusion**

**des populations installées précédemment.** Le témoignage ci-après en rend parfaitement compte.

« Vous savez, entre les parisiens et les belges, on ne peut même plus s'acheter une petite maison ici. En 2003, on pouvait encore acheter une grange à retaper à 40 000€. Mais avec toutes les résidences secondaires de Parisiens, il faut raquer 200 000€ pour acheter une ruine dans la vallée maintenant ! Mon fils qui est né ici ne peut même pas être propriétaire, il est obligé de louer à Die, et c'est super cher. Moi j'ai rien contre ces gens-là mais je vous dis que les prix ont flambé. »

Relativisons toutefois ces propos en notant que même si certaines « pures souches » ont des difficultés à cohabiter, à « se diluer » aux néoruraux, l'**ambiance générale** est plutôt **paisible** entre nouvelles et anciennes populations. Le témoignage suivant, par une « ancienne » de la vallée depuis trois générations, montre que la **cohabitation** peut également bien se passer malgré les différences culturelles.

« Je suis très heureuse dans ce cadre de vie, le cadre de la montagne. Avec mon mari, nous apprécions beaucoup le contact avec les gens. A vrai dire, on a des relations amicales avec des tas de gens. On apprécie aussi vivre au milieu des petits jeunes, nous qui avons plus de 70 ans ! On s'imprègne de cette nouvelle ambiance et eux aussi. »

Certains natifs considèrent même que les dynamiques sociales actuelles, sont dues aux nouveaux arrivants. Il est vrai que le Diois est un très bon **terrain d'expérimentations** sociales, culturelles et environnementales pour les « néo ».

« Ce qui me relie à ici c'est le cadre familial, l'environnement paysager, naturel. [...] On ne se lasse pas d'ici. Il y a des gens qui s'impliquent dans des projets locaux, un gros tissu associatif, beaucoup d'impulsions par les gens qui viennent de l'extérieur : les néoruraux. [...] La vallée de Quint dans le pays Diois c'est la vallée miraculeuse dans le pays de la coolitude. »

Certains néoruraux ont d'ailleurs conscience de l'impact social de leur arrivée dans le Diois, ainsi que des **risques d'« entre-soi »**.

« J'ai voulu m'installer ici pour des raisons de cadre de vie. Premièrement le cadre de vie bioclimatique (le temps, le climat). Je suis très sensible également à la lumière, à la météo, aux saisons, au chaud en été, au froid en hiver et ici c'est précieux. Le deuxième point c'est l'environnement social. Alors, qui est à double tranchant : à la fois très ouvert globalement, un territoire dans lequel il est extrêmement facile de s'intégrer socialement, de nouer des contacts. Dans les villages, encore quelques oppositions un peu stériles entre natifs et étrangers, mais de moins en moins. A double tranchant car nous sommes dans un territoire où le préfet nous avait qualifiés de « réfractaires à la République » lors d'une réunion publique (« quand on est réfractaires à la République, il ne faut pas s'étonner que les services publics disparaissent » avait-il dit). Derrière ces mots-là, il manifeste cependant quelque chose qui est vrai : une forme de recherche collective d'alternatives au modèle classique de vie et de travail dans lesquels la valeur de l'argent est très présente. Il y a beaucoup de choses qui se construisent ici sur d'autres niveaux de valeurs. Alors les limites cependant c'est que je trouve qu'il y a de l'extrémisme. C'est presque désagréable parfois trop d'entre-soi, on a alors besoin de sortir pour s'aérer, voir d'autres choses. Mais c'est ce que je suis venu chercher. »

Ce témoignage va aussi dans le sens de l'**attrait d'un environnement très préservé**. Paradoxalement, ce territoire longtemps déserté répond désormais aux aspirations des citoyens en mal de nature préservée, illustrant l'intégration de milieux montagnards « autrefois répulsifs dans un imaginaire social qui en a transformé le sens » (Fourny, 1994).

« Ce qui me plaît ici c'est la qualité environnementale, doublée d'une culture très respectueuse de la nature. Les qualités humaines aussi, les personnes sont positives, c'est très précieux. C'est une vie sans trop de stress, c'est fluide. »

Parmi les nouveaux arrivants, on compte ceux qui paraissent aussi avoir une sorte de coup de foudre pour ces lieux, et faire un **véritable « choix esthétique pour le Diois »** (Cognard, 2006).

« On a connu cette vallée en vacances, on allait camper ici, et c'est là qu'on a eu l'idée de vivre ici, les aires naturelles, les produits locaux, les liens avec les producteurs... ah qu'est-ce qu'on voulait vivre ici ! »

L'étude de François Cognard de 2006 met également en avant les privilèges de situation du Diois : la **richesse des relations sociales** intervient également : une **ouverture de la société locale qui rassure**.

« Ce à quoi je suis le plus attachée ce sont les contacts avec les gens et la diversité de personnes que je rencontre, de toutes les générations, de différentes conditions sociales. Même si le cadre environnemental et paysager est hyper agréable je ne pourrais pas dire que c'est mon argument n°1 car si c'était aussi beau mais que ce n'était pas aussi dynamique, ça ne me conviendrait pas. Le plus important pour moi ce sont les rencontres, et notamment avec des personnes qui partagent des valeurs éthiques communes et qui ont un cadre de vie sain. »

« La vallée m'apaise. J'aime la mentalité de la vallée : j'ai choisi la vallée pour les gens. J'aime les valeurs du Diois, le communisme du Vercors. J'y aime la rigolade, la rencontre, les gens. Ce sont les gens du territoire qui m'émeuvent le plus. La vie est belle. La vallée est magnifique. »

On mettra également l'accent sur les **multiples mouvements associatifs et manifestations culturelles** et, pour certains, la possibilité de participer à une dynamique locale, facilitée notamment par la petite taille des communes permettant souvent de s'impliquer plus directement dans la vie du territoire. Les paroles suivantes en rendent compte.

« Ce à quoi je suis attaché c'est le village, le cadre, les gens. Ce qui est très important c'est le convivial, les temps de rencontre, l'événement, l'expérience humaine, pour moi c'est principal. On crée de beaux liens ici. Et ce que j'apprécie par-dessus tout c'est l'ouverture culturelle. »

Parmi les causes de migrations dans le Diois, on recense également de **nouveaux arrivants pour cause professionnelle** ou « migrants actifs ». On compte notamment l'arrivée de personnes ayant monté leur projet avant de déménager et qui viennent grossir les rangs du groupe « porteurs de projets ». « Le Diois connaît en particulier depuis les années 1990 l'arrivée de personnes, plutôt citadines, **ayant des qualifications et des moyens financiers**, et qui font un choix de vie à la campagne par rejet du milieu urbain et souvent du fait d'une sensibilité écologique. Ces migrants ont en général monté leur projet avant de déménager et arrivent avec une formation et des capitaux ou occupent temporairement un emploi salarié sur place pendant le montage du projet. Les domaines d'activité privilégiés sont variés, même si les demandes concernant le tourisme, le commerce, l'artisanat et les services à la personne dominent. » (Cognard, 2006).

« Ce que j'aime c'est le cachet d'un petit village, la proximité avec la forêt, la possibilité d'être tout de suite dans la nature, le cadre général des montagnes. Je suis attaché également à ma nouvelle profession, être auto-entrepreneur, c'est nouveau, c'est quelque chose de manuel, moins du cérébral. Etre dans le savoir-faire, plus que dans le savoir-être. Dans un monde rural il est d'ailleurs important de savoir « faire », de savoir-faire son projet. On revient vers des choses que l'on faisait auparavant. »

Enfin, parmi les nouvelles populations, certain.e.s **cumulent** évidemment toutes ses raisons : l'attrait d'un environnement préservé, la facilité de participer aux dynamiques locales, la richesse des relations sociales, la recherche et l'expérimentation de modes de vie alternatifs au modèle « classique », etc.

« Moi je suis venue vivre ici pour être proche de la nature. C'est une démarche assez personnelle, un besoin d'être en proximité de la nature et de pouvoir vivre dans une forme d'harmonie avec mon environnement : venir au boulot à vélo, je peux consommer exclusivement ce qui est produit dans un périmètre de 30 km autour de moi et me nourrir en me régaland, j'ai un potager, je peux aller randonner tous les jours, il y a une vie locale avec les voisins qui fait qu'il y a de la solidarité, de l'entraide, de l'affection, on fait des repas partagés avec les voisins, du théâtre, on se retrouve autour du feu, on se fait des petits concerts improvisés. On nourrit cette vie collective, c'est quelque chose qui m'est très précieux. »



Photo 1 : Représentation théâtrale en vallée de Quint. Source : Valdequint, 3 juillet 2019  
Photo 2 : Repas partagé à Saint-Julien-en-Quint. Source : Valdequint, 29 juin 2019  
Photo 3 : Concert à Saint-Julien-en-Quint. Source : Valdequint, 16 septembre 2019  
Photo 4 : Pépinière associative de Sainte-Croix. Source : Pauline Plancq, 25 mai 2020  
Photo 5 : Randonnées en vallée de Quint. Source : Alistair Borland

## CONCLUSION

Du fait de la particularité du terrain, et du dynamisme territorial propre à la vallée de Quint, ce rapport ne se veut pas universel. Néanmoins, il entend permettre à la structure ACOPREV la **prise de recul théorique** souhaitée initialement. Les préconisations concrètes auxquelles ce travail a abouti ont commencé à être mises en application au cours du stage à travers des outils de vulgarisation scientifique. Il appartiendra toutefois aux acteurs et actrices impliqué.e.s dans ce projet, de s'approprier cette méthodologie et de l'adapter en fonction des attentes des habitant.e.s de la vallée. Un conseil fondamental à destination des membres actifs d'ACOPREV est, à ce stade du projet, de faire preuve d'écoute et de **s'intéresser davantage aux connaissances qui peuvent être apportées par les « locaux »**. Le partage de connaissances, ou « vulgarisation », n'a pas de raison d'être décliné uniquement d'une instance « sachante », l'instance porteuse de projets, vers des particuliers en quête de connaissances sur la transition énergétique.

Nous nous sommes posés précédemment la question de l'écueil de la vulgarisation scientifique, à savoir le **risque de simplifier le réel** et de partager un savoir « scientifique » biaisé aux habitant.e.s. Nous nous sommes beaucoup interrogés sur la qualité des informations communiquées aux locaux. Cependant, cette interrogation a porté principalement sur des savoirs partagés de manière « ascendante » ; c'est-à-dire depuis un groupe de « sachant.e.s » envers un autre groupe de « non-sachant.e.s », « non-expert.e.s ». Il est essentiel de faire preuve d'humilité, et de se concentrer également sur les savoirs et les approches qui peuvent être partagés par les habitant.e.s, à destination d'ACOPREV. Des chercheurs comme **Raffles (2002) et Ballet (2007) parlent d'un apprentissage mutuel**. Les membres d'ACOPREV peuvent certes apporter des savoirs scientifiques aux citoyen.ne.s des six communes, grâce à leurs connaissances ingénieures et techniques. Toutefois, il est aussi vrai que les « locaux » peuvent apporter des savoirs aux porteurs de projet, du fait de leur connaissance et expériences empiriques du territoire. Qu'est-ce qu'un savoir local ? Selon l'anthropologue Hugh Raffles, on entend d'ordinaire par savoir local une « connaissance particulariste d'un lieu, un *savoir né d'une expérience enracinée*. »<sup>19</sup> A titre d'exemple, les « ancien.ne.s » détiennent de très vieilles cartes des réseaux hydriques de la vallée (des cartes tracées à la main sur des cartons). Il s'agit de cartes non référencées, un savoir oral transmis de générations en générations. Ces connaissances sont précieuses et pourraient faire l'objet d'un partage de savoirs entre des savoirs « locaux » et des savoirs plus « théoriques » sur les différentes technologies qui existent aujourd'hui sur le micro-hydraulique par exemple.

Une des dernières préconisations de cette étude sera donc l'importance de « **faire dialoguer les savoirs « locaux » et les savoirs « scientifiques »** » (Raffles, 2002). L'intention de ce rapport, et plus particulièrement des enquêtes de terrain menées durant ce stage, fut notamment de mettre en lumière les témoignages des locaux, que ce soit à travers la restitution publique, la présentation en interne, ou encore cet écrit. En effet, une partie du travail de stagiaire a consisté à traduire des connaissances scientifiques en informations accessibles et compréhensibles par

---

<sup>19</sup> RAFFLES H., 2002. « Les savoirs intimes », *Revue internationale des sciences sociales*, n°173, p. 365-375.

tout.e.s ; mais une autre partie essentielle du travail a consisté à revaloriser les *savoirs nés d'expériences enracinées* à travers la mise en avant de ces témoignages locaux.

Notons cependant des limites à ce travail centré sur le partage de connaissances. Malgré l'intention de démocratiser les savoirs scientifiques, **ce n'est pas parce qu'une connaissance scientifique est accessible qu'elle mène automatiquement vers « l'action qui transforme »** (Simon, 2019). Autrement dit, ce processus de vulgarisation de la connaissance scientifique risque de ne pas être suffisant pour mener au passage à l'action des habitant.e.s qui ne seraient pas encore engagé.e.s dans la transition énergétique.

C'est pourquoi, une autre série de préconisations, qui n'ont pas été appliquées durant le stage, mais qui pourraient s'avérer utiles aux membres d'ACOPREV, serait de ne pas concentrer tous les efforts sur un travail de diffusion de la connaissance. Un autre aspect essentiel est le rapport subjectif que les personnes peuvent développer vis-à-vis de la nature, du vivant. L'énergie, nous l'avons montré plus haut, n'est pas palpable ; de même que la « transition énergétique » qui peut sembler encore plus abstraite. Afin de **toucher à la partie « affect »**, à la partie **« subjective » qui concerne les habitant.e.s**, nous pourrions par exemple adapter les ateliers pédagogiques autour des usages quotidiens de l'énergie et de l'impact que cela peut avoir, en série pédagogique déclinées à différentes tranches d'âges. L'énergie peut certes nous sembler « invisible », mais en réalité on pourrait se la matérialiser davantage au moyen d'un atelier sur la filière « bois-énergie » pour citer un exemple.

Nous concluons donc par une réflexion d'Edgar Morin autour des « dérives » de la connaissance objective, afin de mettre de nouveau l'accent sur **l'importance d'articuler la connaissance scientifique avec le rapport subjectif des habitant.e.s à leur environnement**. « Expliquer ne suffit pas pour comprendre, comme l'a révélé Dilthey. Expliquer c'est utiliser tous les moyens objectifs de connaissance, mais qui sont insuffisants pour comprendre l'être subjectif. La compréhension humaine nous vient quand nous ressentons. » (Morin, 1999).

## RÉFÉRENCES

### Bibliographie

ARNSTEIN S.R., 1969. « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Planning Association*, Vol. 35, n°4, p. 216-224.

BALLET J., 2007. « La gestion en commun des ressources naturelles : une perspective critique », *Développement durable et territoires*, Varia (2004-2010), 19 p.

BARLES S., BUCLET N., BILLEN G., 2011. « L'écologie territoriale : du métabolisme des sociétés à la gouvernance des flux d'énergie et de matières », *Collège international des sciences du territoire (CIST)*, p.16-22.

BAYLOCQ P., CHARLEZ P., 2014. « Gaz et pétrole de schiste... en questions », Editions Technip, 240 p.

BEURET, J.-E., 2006. « La Conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources », Paris, L'Harmattan, 342 p.

COGNARD F., 2006. « Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois », *Méditerranée*, 107 | 2006, 5-12.

DANROC J., 2019. « L'hydrogène : un acteur majeur de la transition énergétique », CEA – LESRA, Laboratoire des Energies du Sud Rhône Alpes, 284 p.

FOURNY M.-C., 1994. « Nouveaux habitants dans un pays de moyenne montagne », in « Être étranger à la campagne », *Études rurales*, n°135-136, p. 83-95.

FREUD S., 1911. « Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques », trad. J. Laplanche, *Névrose, psychose et perversion*, Paris, puf, 1973, p. 213-226.

GUERRY A., 2018. « L'autonomie énergétique en Allemagne : les concrétisations d'un concept d'émancipation », *Énergies nouvelles, territoires autonomes*, Presses de l'Inalco, 230 p.

JONAS H., 1979. « Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique », trad. J. Greisch, Paris, Flammarion, 151 p.

MASSEPORT J., 1960. « Le comportement politique du Diois, essai d'interprétation géographique », Imprimerie Allier, Grenoble, 177 p.

MORIN E., 1999. « La tête bien faite. Repenser la réforme, réformer la pensée. », Collection « L'histoire immédiate », Editions du Seuil, 160 p.

RAFFLES H., 2002. « Les savoirs intimes », *Revue internationale des sciences sociales*, n°173, p. 365-375.

RUDINGER A., 2016. « La transition énergétique par tous et pour tous : quel potentiel d'hybridation pour les projets d'énergies renouvelables ? », Working Papers N°05/16, Iddri, Paris, France, 22 p.

SENCEBE Y., 2002. « Un exemple de stratégie d'accueil en milieu rural : l'ouverture sélective et négociée dans le pays du Diois, in « Les politiques d'accueil dans les territoires ruraux », Actes du Séminaire du 26 avril 2002, *Collection Actes*, n°10, ENITA, p. 41-60.

SENCEBE Y., 2004. « Etre ici, être d'ici : les formes d'appartenance sur un territoire de circulation, le Diois (Drôme) », *Ethnologie Française*, n°1, « Territoires en questions », Janvier-Mars, p. 23-30.

TERRE D., 1991. « Les sirènes de l'irrationnel : quand la science touche à la mystique », *Collections Sciences - Sciences Humaines*, Albin Michel, 309 p.

TOMMASI G., 2018. « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », *Géoconfluences*, 6 p.

### **Etudes, enquêtes et rapports**

AA, 2019. « Bilan électrique 2018 », *Réseau de Transport d'Électricité (RTE)*, Direction innovation et données, 175 p.

AA, 2008. « Enquête nationale transports et déplacements (ENDT) », *ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie*.

AA, 2020. « Évolution des opérateurs et des surfaces certifiées bio de 2004 à 2019 », Agence BIO/OC.

AA, 2014. *Key World Energy Statistics.*, IEA.

ACOPREV, 2020. *Rapport d'activité 2018, 2019*, 20 p.

ACOPREV, 2019. « Pour une transition énergétique innovante au cœur d'un territoire rural », *Dossier de presse*, 10 p.

ACOPREV, VALDEQUINT, 2020. *Compte-rendu de la réunion du 9 mars 2020*, 3 p.

ADEME, 2016. « Mix électrique 100% renouvelable ? Analyses et optimisations », *Collection Horizons*, Réf. 8892, 32 p.

CAILLERE R., POIZE N., REMILLIEUX H., 2019. « Etude technique du projet d'autoconsommation collective de Saint-Julien-en-Quint », avec le soutien de la région AURA, du SDED et de l'Union Européenne, 43 p.

CENTRALES VILLAGEOISES ASSOCIATION, 2020. « La démarche des centrales villageoises », 16 p.

DEVISSE, J.-S., GILBERT O., REIX, F., 2016. « Quelle intégration territoriale des énergies renouvelables participatives ? », *Rapport final ADEME*, 80 p.

DUBOIS T., GAY C., LANDRIEVE S., PEARCE M., 2020. Enquête nationale Mobilité et modes de vie, 48 p.

ENERGY CITIES, 2018. « Cities : Libérer le potentiel des communautés d'énergie renouvelable », *Registre de transparence UE n°9825553393-31*, 36 p.

FLOCARD H., LE GORGEU J.P., 2017. « Une île de Sein en autonomie électrique renouvelable ? », *Analyse du projet gouvernemental pour l'île de Sein*, 43 p.

PERIFERIA, 2014. « Mettre en place et transmettre des démarches de participation », *Periferia aisbl*, 28 p.

### Articles de lois

Article 40 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat

Article L. 315-2 du code de l'énergie relatif à l'autoconsommation collective, modifié par loi n°2017-227 du 24 février 2017

### Enseignements

BECU N., « Modélisation participative et géomatique au service de la perspective territoriale », module master Bioterre, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, novembre 2019.

RIBOULOT-CHETRIT M., « Démarches participatives en environnement », module master Bioterre, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, octobre 2019.

SIMON L., « Les limites de la connaissance mobilisatrice », module master Bioterre, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, septembre 2019.

### Références web

AA, 1<sup>er</sup> mars 2018, « Le CESE préconise un objectif de 15% des énergies renouvelables entre les mains des collectivités et des citoyens d'ici 2030 », le collectif pour les énergies citoyennes », *Enercoop*, <https://www.enercoop.fr/content/le-cese-preconise-un-objectif-de-15-des-energies-renouvelables-entre-les-mains-des>

AA, 5 juin 2018, « Projets d'énergie renouvelable et citoyenne. S'orienter pour bien démarrer. » *Energie Partagée*, <https://energie-partagee.org/guide-projets-d-energie-renouvelable-et-citoyenne-sorienter-pour-bien-demarrer/>

AA, *Cosciences*, diffusé en direct le 20 mai 2020, « Quel est notre futur énergétique ? », YouTube, 1:12:15, <https://www.youtube.com/watch?v=22UritYqfnE>

AA, nd, Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), <https://www.insee.fr/fr/statistiques/>

ACTIS M., GOHORY C., MARTHE J., 3 avril 2020. « Quelles sont les limites de la vulgarisation scientifique ? », *Echosciences Grenoble*, <https://www.echosciences-grenoble.fr/articles/quelles-sont-les-limites-de-la-vulgarisation-scientifique>

CHEVALIER J.-M., COUTURIER C., CRIQUI P., MGIODA A., MAGNIN G., PAPPALARDO M., POUPEAU, F.-M., LACAN C. R., 22 juin 2013. « Quelle gouvernance territoriale au service de la transition énergétique ? », *Les invités de Médiapart*,

<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/220613/quelle-gouvernance-territoriale-au-service-de-la-transition-energetique>

MARIGNAC Y., nd, « Post-R, 15' pour comprendre son temps », *Institut des Futurs Souhaitables*, <http://futurs-souhaitables.org/post-r/posters/nergie/>

SIMON F., 15 novembre 2018. « L'UE va faciliter la production d'énergie par les citoyens », *Euractiv*, <https://www.euractiv.fr/section/developpement-durable/news/solar-pv-sector-hails-eu-deal-on-small-scale-citizen-energy/>

## ANNEXES

Plaquette d'information .....	66
Grille d'entretien .....	70
Questionnaire en ligne .....	72
Programme journées hydrogène.....	79
Programme visites chez l'habitant .....	81
Lettre d'information .....	82
Panneaux pédagogiques.....	86
Article « retour sur les journées hydrogène » .....	91

# PLAQUETTE D'INFORMATION



Ensemble, vers  
l'Énergie & la Mobilité Vertes

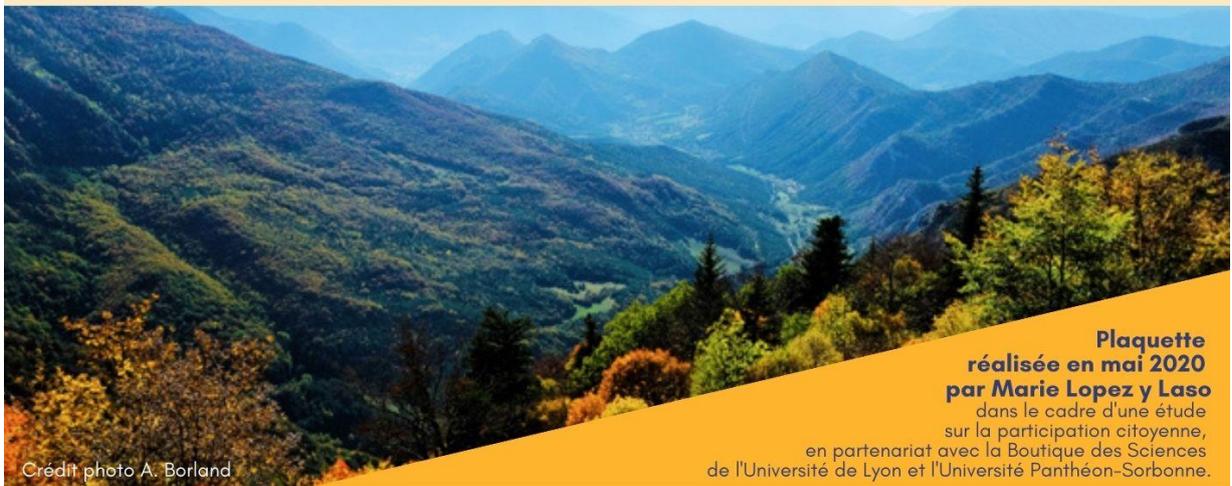
Blottie à la jonction du Vercors et du Diois, **ACOPREV (Association Communale de Production d'Énergies Vertes)** agit à l'échelle de 6 communes : Saint-Julien-en-Quint, Saint-Andéol, Vachères-en-Quint, Sainte-Croix, Ponet-et-Saint-Auban et Marignac.

Initié par des habitants, des élus et d'anciens élus sous forme associative, ACOPREV a ensuite créé la Société par Actions Simplifiée "**ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint**", afin de mettre en oeuvre les projets et de porter les investissements sur les 6 communes.

Un des objectifs d'ACOPREV est de **produire de l'électricité renouvelable à hauteur de ce que le territoire consomme**. Il s'agit également d'**initier une mobilité propre, électrique et hydrogène**, et ainsi moins dépendre des produits pétroliers.

En même temps qu'accroître l'autonomie énergétique du territoire, ACOPREV participe à l'amélioration du réseau de distribution, et **crée de l'attractivité sur le territoire** (activité favorable à l'emploi local grâce à l'installation, la maintenance, ou encore la gestion).

ACOPREV souhaite mettre en oeuvre une **gestion locale et citoyenne de l'énergie** en associant les citoyens dans les décisions et en informant le plus grand nombre de l'avancée des projets et des actions concrètes.



Crédit photo A. Borland

Plaquette  
réalisée en mai 2020  
par Marie Lopez y Laso  
dans le cadre d'une étude  
sur la participation citoyenne,  
en partenariat avec la Boutique des Sciences  
de l'Université de Lyon et l'Université Panthéon-Sorbonne.

## CONSOMMER UNE ÉLECTRICITÉ PRODUITE LOCALEMENT

La consommation des six communes est de 2537 MWh/an. ACOPREV porte une consommation cible de 2000 MWh/an comme base de travail dans la mesure où nous visons également une **sobriété passant par une réduction globale de notre consommation d'électricité**.

L'ambition est de **consommer directement 50% de l'électricité produite localement** par l'autoconsommation collective (le reste serait revendu).

### OÙ EN SOMMES-NOUS CONCRÈTEMENT ? *Les équipements en mai 2020*

*3 sites en production*



- Une toiture privée de 50 m<sup>2</sup> à VACHÈRES
- Une toiture communale de 200 m<sup>2</sup> à MARIGNAC
- Une toiture privée de 50 m<sup>2</sup> à MARIGNAC
- Production annuelle prévue de 67 500 kWh



*1 toiture en préparation*



*1 site en autoconsommation collective*

- Une toiture privée (agricole) de 160 m<sup>2</sup> à SAINT-JULIEN-EN-QUINT
- Site pilote européen
- Production annuelle prévue de 37 000 kWh

## HISTORIQUE

Février 2017

Juin 2018



Création de l'**association communale** à l'initiative de citoyens et d'anciens élus

Création de la **société SAS ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint**

## OBJECTIFS



Objectif de production de **2 000 MWh/an** à base d'un mix énergétique adapté, soit la consommation de **750 habitants**



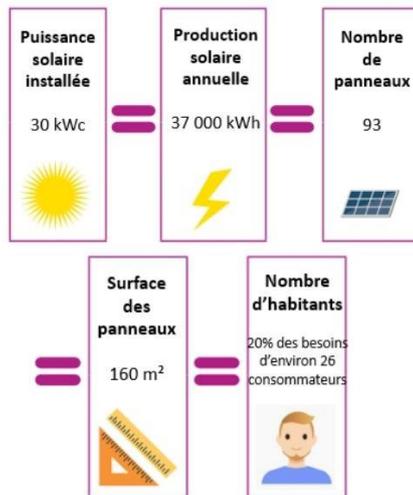
Ces besoins correspondent à 1 600 kWc, soit 8 800 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. C'est pourquoi, un **mix énergétique** est envisagé, le solaire sera ainsi diversifié avec d'autres sources comme le micro-hydraulique par exemple.

## POUR COMPRENDRE

Le **kilowatt-crête (kWc)** correspond à la puissance, c'est le potentiel, la force maximum possible.

Le **kilowatt-heure (kWh)** correspond à ce qui est produit, la quantité.

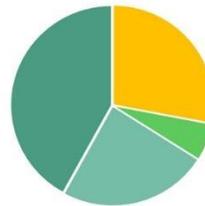
Un exemple concret, le site d'autoconsommation collective à Saint-Julien-en-Quint :



## LES FONDS DE LA SAS ACOPREV

Capital de la SAS : **90 500 €**

Répartition du capital par acteurs :



**Collectivités (les 6 communes et com com du Diois) (28%)**  
**Entreprises locales (6%)**  
**Habitants des 6 communes (24%)**  
**Partenaires extérieurs (42%)**

La gouvernance de la SAS ACOPREV est partagée selon le principe « **une personne, une voix** ».

ACOPREV a un capital variable afin de permettre à chacun de prendre une part et devenir sociétaire.

**Nous remercions les 88 sociétaires, grâce à vous, ces projets sont possibles !**

« Se lancer dans un projet collectif de production d'énergie renouvelable s'apparente à une randonnée : un objectif ambitieux réclamant une bonne préparation, tout en étant une aventure ouverte et conviviale ! »

Mais au fait...  
**POURQUOI ?**

Qu'est-ce que ça pourrait m'amener ?

Est-ce que j'ai intérêt à soutenir un tel projet ?

### LES RAISONS DIRECTES



Motivations économiques : installation des panneaux entièrement prise en charge par ACOPREV & bail pour la location de toiture



Motivations écologiques : électricité verte et locale au même prix



A l'avenir, électricité vendue par ACOPREV amenée à être moins chère que celle vendue sur le marché



Placement à long terme : en devenant sociétaire d'ACOPREV, retour sur investissement et augmentation de la valeur de la part

### LES EFFETS INDIRECTS



Investissement par les entreprises locales dynamisant l'économie locale et favorisant les échanges locaux



Prestations par des artisans locaux : ACOPREV a recouru à des installateurs et charpentiers de la vallée de la Drôme



Attire des activités, des emplois et du public : participation à l'économie locale (gîtes, restaurants, location de logements)



Les projets ACOPREV captent des financements publics bénéfiques au territoire

### COMMENT PASSER À L'ACTION ?

Proposer sa toiture pour produire de l'énergie solaire



**SITENER**

- ACOPREV loue la toiture, **paye un loyer chaque année au propriétaire**
- ACOPREV investit et installe les panneaux photovoltaïques
- ACOPREV vend l'électricité en "obligation d'achat" (**tarif garanti sur 20 ans**) ou aux autoconsommateurs
- Modèle économique des Centrales villageoises : <http://www.centralesvillageoises.fr/>

Rejoignez  
ACOPREV !

Pour proposer votre toiture, contactez-nous à [info@acoprev.fr](mailto:info@acoprev.fr)

Si votre toiture n'est pas idéalement exposée, pas d'inquiétude : il y a de multiples manières de rejoindre la dynamique ACOPREV !

Rejoindre l'opération  
d'autoconsommation collective



**SOLARGRID**

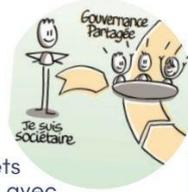
- ACOPREV produit de l'électricité qui est répartie entre les autoconsommateurs (couvre **15 à 25% de la consommation de chacun**)
- L'autoconsommateur voit la facture de son fournisseur habituel diminuer. L'autoconsommateur paie aussi une contribution à ACOPREV pour la fourniture d'**électricité verte et locale**
- ACOPREV s'est organisé pour que le coût total ne soit pas plus élevé
- L'autoconsommation collective débute à Saint-Julien-en-Quint avec 26 autoconsommateurs, et va **s'étendre aux 6 communes** dès que la réglementation le permettra

Devenez  
autoconsommateur !

Si vous êtes intéressé pour devenir autoconsommateur, contactez-nous à [info@acoprev.fr](mailto:info@acoprev.fr)



## Participer en tant que citoyen



- La **participation citoyenne** est le fil rouge des projets
- La vocation d'ACOPREV est de construire ses projets avec les habitants du territoire
- Son objectif est de créer du commun et des **liens sociaux**
- Son désir est d'expérimenter une **gouvernance citoyenne partagée**

Partagez vos idées par mail à :  
boite.ideal@acoprev.fr

Participez aux Journées de l'Hydrogène !



## Découvrir la mobilité à hydrogène



- Objectif de **produire de l'hydrogène à partir de la production d'énergie renouvelable locale**
- ACOPREV est l'initiateur d'un programme de **mobilité hydrogène (H2)** entre les métropoles de Valence, Grenoble et le PNR du Vercors
- Il s'agit du programme **ZERT** (Zéro Emission en Ruralité Territoriale)
- Projet de station de distribution hydrogène (voitures) et de démonstrateur avec des vélos à hydrogène
- Organisation de la **3<sup>e</sup> édition des Journées Hydrogène** à Saint-Julien-en-Quint : promotion et information sur la mobilité hydrogène rurale

Pour plus d'informations contactez-nous à : info@acoprev.fr  
Et visitez nos sites internet : [www.acoprev.centralesvillageoises.fr](http://www.acoprev.centralesvillageoises.fr)  
Inscrivez-vous à notre lettre d'information à partir du site : [www.acoprev.fr](http://www.acoprev.fr)



### Devenez sociétaire de la SAS ACOPREV Centrales Villageoises

Pour s'engager dans l'action et soutenir l'entreprise coopérative, devenez **sociétaire et entrepreneur responsable**. Vous pourrez alors participer à la gouvernance de la centrale villageoise selon le principe coopératif « **une personne, une voix** ».

Montant d'une action : 100 €

Pour cela, veuillez **remplir le bulletin de souscription** de parts de capital ci-joint et l'envoyer à

ACOPREV,  
Centrales Villageoises  
du Val de Quint  
Technosite, Mairie,  
35, route du Val de Quint  
26150 Saint Julien en Quint

Pour imaginer ensemble des actions complémentaires à celles menées par la SAS ACOPREV Centrales Villageoises, vous pouvez également vous rapprocher de la **Commission "transition énergétique" de l'association VALDEQUINT**



Participez à notre enquête sur :  
[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdniVldfCzumO8vqFIA5U7SaS7OSzmnja8XFISgBxfG0tIlg/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdniVldfCzumO8vqFIA5U7SaS7OSzmnja8XFISgBxfG0tIlg/viewform?usp=pp_url)

Plaquette réalisée grâce au soutien de :  
**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Ils partagent notre ambition et apportent leur contribution :



## GRILLE D'ENTRETIEN

### Présentation du projet

- Projet de recherche participative dans le cadre du dispositif "Boutique des sciences" de l'Université de Lyon. Dispositif consistant à connecter le monde de la recherche et la société civile. Soutien scientifique et participatif en réponse à des besoins exprimés par la société civile, ici l'association ACOPREV
- Etat des lieux des représentations de la transition énergétique par les habitant.e.s de la vallée de Quint
- Etat des lieux de l'adhésion des citoyen.ne.s au projet d'autonomie énergétique porté par ACOPREV
- Identification des facteurs permettant d'aller vers une action collaborative durable

Actuellement quel est le degré de compréhension et d'appropriation du projet ACOPREV par les habitant.e.s des six communes ? Quelles sont leurs attentes en matière de transition énergétique sur le territoire ? Les habitant.e.s pressentent-ils.elles ACOPREV comme acteur adéquat pour apporter des solutions aux problèmes de résilience énergétique de la vallée ?

Remercier la personne interrogée de prendre le temps de répondre aux questions. Demander l'autorisation d'enregistrer.

### 1) Connaissances et attentes en matière de transition énergétique

J'imagine que vous avez déjà entendu parler du changement climatique, pour vous qu'est-ce que c'est ?

Percevez-vous des effets du changement climatique dans la vallée de Quint ? Si oui, lesquels ?

Avez-vous déjà entendu le terme de "transition énergétique" ? Selon vous, qu'est-ce que c'est ?

Pour vous, la "transition énergétique" peut-elle être une partie de la solution aux problèmes de changement climatique ?

Selon vous, y a-t-il des initiatives de transition énergétique dans la vallée de Quint ? A l'échelle de votre commune ? Si oui, lesquelles ?

### 2) Personnes engagées sur la transition énergétique sur le territoire

Y a-t-il selon vous des personnes engagées sur cette thématique sur le territoire ?

Avez-vous déjà entendu parler de certains projets portés par ces acteurs ? Si oui, lesquels ? Qu'en pensez-vous ?

### 3) Engagement personnel

En tant qu'habitant.e, participez-vous à certains de ces projets ? Pourquoi ?

Selon vous, est-il souhaitable de développer les énergies renouvelables dans la vallée de Quint ? Si oui, en ayant recours à quelles sources d'énergies ? Si non, pourquoi ?

Seriez-vous d'accord pour installer une infrastructure d'Énergie Renouvelable chez vous ou sur votre lieu de travail (type panneaux solaires...) ? Que de telles infrastructures le soient dans votre commune ? Si oui, lesquelles ?

#### **4) ACOPREV : connaissance et avis**

Connaissez-vous ACOPREV ? Si oui, selon vous, par qui ce projet est-il porté ?

Diriez-vous qu'ACOPREV est à l'initiative d'un collectif d'habitant.e.s ? Pourquoi ?

Pouvez-vous expliquer avec vos mots ce que vous avez compris des projets portés par ACOPREV ?

Que pensez-vous de ces projets ? Les soutenez-vous ? Pourquoi ?

#### **5) ACOPREV et la participation citoyenne**

Avez-vous déjà entendu parler de "démarche participative" ? D'après vous, qu'est-ce que c'est ?

A partir de la définition que vous venez de donner, la démarche ACOPREV est-elle selon vous une démarche participative ? Pourquoi ?

Percevez-vous aujourd'hui ACOPREV comme acteur adéquat pour accompagner les habitant.e.s dans la transition énergétique de la vallée ? Pourquoi ?

Qu'est-ce qui vous motiverait à vous engager dans cette démarche (format, fréquence) ? Au contraire, qu'est-ce qui vous démotiverait ?

#### **6) Parlez-moi de vous : comme personne vivant, habitant dans le territoire**

Depuis combien de temps vivez-vous ici ? Pourquoi êtes-vous venu.e (travail, habitation), comptez-vous rester ?

A quels éléments de votre cadre de vie, milieu de vie, de travail, êtes-vous attaché.e ?

#### **7) Informations complémentaires**

Profession, formation, enfants ou pas, âge, engagement (association, autre...)

---

**Au final la personne doit nous avoir dit :**

- Le degré d'importance accordé à la résilience énergétique
- Son envie d'implication dans la vie collective du territoire, notamment en matière d'autonomie énergétique
- Si elle est en accord avec la philosophie du projet ACOPREV
- Si elle est prête à rejoindre la dynamique ACOPREV

## QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Durée : 10 à 15 minutes

Cette enquête s'adresse aux habitant.e.s de la vallée. Le contenu est entièrement anonyme. Le territoire d'étude concerne les 6 communes suivantes : Ponet-et-Saint-Auban, Marignac-en-Diois, Saint-Andéol-et-Saint-Etienne, Sainte-Croix, Vachères-en-Quint et Saint-Julien-en-Quint. Dans le questionnaire, lorsque nous évoquerons le « territoire » ou la « vallée » cela fera donc référence à ces 6 communes.

Les résultats de l'enquête seront valorisés dans un document public, accessible à tout.e.s. Il vous sera proposé de laisser à la fin une adresse mail de contact si vous désirez avoir plus de renseignements sur ce sujet (non obligatoire).

Un grand merci pour votre contribution à cette enquête.

Marie Lopez y Laso,

Stagiaire chargée d'étude « participation citoyenne » à ACOPREV

**\*Obligatoire**

### Votre habitation

Dans le logement que vous occupez, vous êtes \*

- Propriétaire
- Locataire
- Autre :

Pour chauffer votre habitation, l'énergie que vous consommez est d'origine \*

- Electrique
- Gaz
- Fioul
- Bois
- Solaire thermique
- Je ne sais pas
- Autre :

Actuellement, d'où provient votre électricité ? \*

- Abonnement à un fournisseur "classique" de type EDF, Total, ENI, Engie, etc.
- Abonnement à un fournisseur d'électricité "verte" type Enercoop, Planète Oui, etc.
- Je produis moi-même une partie de mon électricité (panneaux photovoltaïques, éolienne domestique, etc.)
- Je suis un futur autoconsommateur ACOPREV
- Je ne sais pas d'où provient mon électricité

Diriez-vous que vous êtes satisfait.e de la provenance de votre électricité ? \*

- Pas du tout satisfait.e
- Relativement satisfait.e
- Je n'ai pas d'avis sur la question
- Satisfait.e
- Autre :

Consommer une électricité produite à partir d'une source renouvelable (soleil, eau, vent, etc.) vous paraît \*

Sur une échelle de 0 à 5  
0 = Pas du tout important  
5 = Très important

Consommer une électricité produite localement vous paraît \*

Sur une échelle de 0 à 5  
0 = Pas du tout important  
5 = Très important

Si ces sujets vous paraissent importants, seriez-vous prêt.e à rejoindre l'opération d'autoconsommation collective d'ACOPREV (consommer une énergie verte produite localement) ? \*

- Oui, tout à fait !
- Éventuellement, j'ai besoin d'y réfléchir
- Non, je ne me sens pas prêt.e
- Autre :

## ACOPREV et vous

Connaissez-vous ACOPREV ? \*

- Oui, je connais les projets en cours
- Relativement, j'ai une idée de ce que c'est
- Seulement de nom
- Non

Connaissez-vous l'opération d'autoconsomma ACOPREV ? \*

- Oui
- Non

Si la provenance de votre électricité vous préoccupe, seriez-vous prêt.e à rejoindre l'opération d'autoconsommation collective d'ACOPREV ? Explication : il s'agit de consommer une électricité verte produite localement \*

- Oui, tout à fait !
- Éventuellement, j'ai besoin d'y réfléchir
- Non, je ne me sens pas prêt.e
- Autre :

Quels facteurs vous inciteraient le plus à recourir à une offre d'autoconsommation collective ? Classez par ordre de priorité de 1 (le plus important) à 3 (le moins important). Une seule réponse par colonne possible, merci ? \*

- L'origine très locale de l'électricité
- Le prix proposé pour l'électricité locale
- Le fait d'être sociétaire du producteur d'électricité

Actuellement, vous êtes \*

- Adhérent.e à l'association ACOPREV
- Sociétaire-actionnaire à la société ACOPREV
- Sociétaire-actionnaire ET autoconsommateur
- Aucune des propositions
- Je ne comprends pas la différence entre adhérent, sociétaire-actionnaire et autoconsommateur

## Le changement climatique

Le changement climatique vous préoccupe-t-il ? \*

Sur une échelle de 0 à 5

0 = Pas du tout

5 = Oui, quotidiennement

Si oui, dans quel(s) domaine(s) vous semble-t-il le plus urgent d'intervenir ?

Classez par ordre de priorité de 1 (le plus urgent) à 4 (le moins urgent) Une seule réponse par colonne possible, merci \*

- Modification de nos comportements individuels (moins prendre l'avion, produire moins de déchets, etc.)
- Énergétique (produire localement une énergie propre, isoler nos bâtiments, moins consommer d'électricité...)
- Politique (changements de politiques publiques, traités internationaux, taxes "pollueurs-payeurs"...)
- Agriculture et alimentation (bio, locale, circuits-courts...)

Si "autre" merci de préciser :

## La transition énergétique à l'échelle locale

Selon vous, y a-t-il une (ou des) source(s) d'énergies renouvelables à privilégier dans la vallée ?

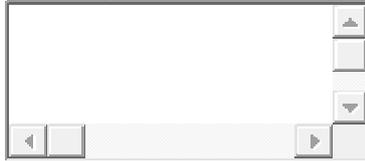
- Biomasse (méthanisation à partir de la valorisation des "déchets" agricoles)
- Hydrogène (ex : véhicules hydrogène, vélos hydrogène)
- Vent (ex : micro-éoliennes)
- Solaire (ex : panneaux photovoltaïques)
- Eau (ex : micro turbines hydrauliques)

→ Non aucune, toutes les sources d'énergies renouvelables me paraissent adaptées

→ Autre :

Pourquoi ?

Votre réponse



Selon vous, peut-il y avoir des avantages à ce qu'une structure comme ACOPREV développe les énergies renouvelables sur le territoire ? \*

→ Oui

→ Non

Si oui, lesquels ? Classez par ordre de priorité de 1 (le plus avantageux) à 4 (le moins avantageux) \*

→ Economiques (retours sur investissement, énergie verte moins chère à l'avenir)

→ Environnementaux (moins d'énergies fossiles extraites et consommées, moins de CO2 émis)

→ Attractivité locale, création d'emplois, dynamisme local

→ Démocratie participative, décider collectivement du devenir de notre territoire

### Votre engagement personnel

Avez-vous déjà entendu le terme « transition énergétique » ? \*

→ Oui

→ Non

Si oui, souhaiteriez-vous vous investir davantage en faveur de la transition énergétique ? \*

Sur une échelle de 0 à 5

0 = Pas du tout

5 = J'ai vraiment envie de m'investir au plus vite

Pourquoi ?

Votre réponse



Préfériez-vous le faire seul.e ou collectivement ?

- Seul.e
  - Collectivement
  - Autre :
- 

Si vous souhaitez le faire en collectif, le feriez-vous au sein d'ACOPREV ?

- Oui, avec ACOPREV
- Non, dans une autre forme d'organisation

Si non, pourquoi ?

Votre réponse

Si vous désirez vous investir au sein d'ACOPREV, sous quelle forme ?

- En étant informé.e de loin, je n'aurai pas le temps de me rendre à des réunions
- En étant informé.e régulièrement, en participant ponctuellement à des réunions
- En étant réellement concerté.e, en donnant mon avis pour les projets proches de chez moi
- En participant aux prises de décisions, en devenant actionnaire (1 personne = 1 voix)
- En devenant actionnaire ET autoconsommateur, en achetant une partie de mon électricité à ACOPREV (verte et locale)
- Autre :

Afin de devenir adhérent à l'association, une cotisation de 10€/an est demandée, seriez-vous prêt.e à payer ce prix ? \*

- Oui
- Non

Afin de devenir sociétaire-actionnaire de la SAS ACOPREV, le montant minimum d'une action (perpétuelle et non pas annuelle) est de 100€, seriez-vous prêt.e à payer ce prix ? \*

Sur une échelle de 0 à 5  
0 = Absolument pas  
5 = Oui, ça me semble abordable

## L'avenir

Si vous désirez vous investir davantage en faveur de la transition énergétique, seriez-vous prêt.e à sauter le pas pour ? \*

- Un engagement associatif
- Devenir sociétaire-actionnaire à la société ACOPREV
- Devenir sociétaire-actionnaire ET autoconsommateur ACOPREV
- Aucune de ces propositions mais je reste favorable aux projets

→ Aucune de ces propositions car je ne soutiens pas vos projets

→ Autre :

Souhaitez-vous être régulièrement informé.e des actions menées par ACOPREV

? \*

→ Oui

→ Non

Si oui, généralement, par quel moyen appréciez-vous être informé.e ? (Plusieurs réponses possibles)

→ Presse locale

→ Voie postale

→ Affichage public

→ Réunion publique

→ Bouche-à-oreille

→ Mail

→ Sites internet

→ Réseaux sociaux (Facebook, etc.)

→ Autre :

Et sinon, connaissez-vous l'association Valdequint ? \*

→ Oui

→ Non

Si oui, connaissez-vous la commission « transition énergétique » de l'association Valdequint ?

→ Oui

→ Non

Avez-vous des questions ou des remarques à nous transmettre ? (Facultatif)

Votre réponse

**Pour finir**

Pour rappel, le contenu du questionnaire est entièrement anonyme.

Vous êtes \*

→ Une femme

→ Un homme

→ Je ne souhaite pas le préciser

→ Autre :

Votre âge ? \*

- 18-25 ans
- 26-35 ans
- 36-45 ans
- 46-55 ans
- 56-65 ans
- 66-75 ans
- 76-85 ans
- Plus de 85 ans

Quelle est votre situation vis-à-vis du travail ? \*

- En emploi (indépendant.e ou salarié.e)
- Retraité.e
- Etudiant.e, élève, en formation, en stage ou apprentissage
- Sans activité professionnelle (en recherche d'emploi, homme ou femme au foyer, etc...)

Si vous exercez une activité professionnelle, de quoi s'agit-il ? (Facultatif) Pour les retraité.e.s merci d'indiquer la dernière activité exercée

Votre réponse

Dans quelle commune habitez-vous ? \*

- Ponet-et-Saint-Auban
- Marignac-en-Diois
- Saint-Andéol-et-Saint-Etienne
- Sainte-Croix
- Vachères-en-Quint
- Saint-Julien-en-Quint

Depuis combien de temps habitez-vous ici ? \*

- J'y ai toujours vécu
- J'y ai grandi puis j'y suis revenu.e
- Depuis plus de 20 ans
- Je vis ici depuis plus de 5 ans, mais moins de 20 ans
- Je me suis installé.e récemment (moins de 5 ans)
- Je viens ici pour ma résidence secondaire, à l'année je vis ailleurs

Si vous souhaitez recevoir les résultats de l'étude, merci d'indiquer un mail de contact (facultatif) :

Votre réponse

Merci pour votre contribution ! Pour plus d'informations, contactez Marie  
à [m.lopezylaso@acoprev.fr](mailto:m.lopezylaso@acoprev.fr)

VENDREDI 18 & SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

*Saint-Julien-en-Quint, Saint-Andéol, Vachères,  
Sainte-Croix, Marignac, Ponet-et-Saint-Auban*

# JOURNÉES HYDROGÈNE & DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

3<sup>ème</sup> Édition

Retrouvez le programme détaillé sur [acoprev.fr](http://acoprev.fr) et sur [valdequint.fr](http://valdequint.fr)

Avec le soutien de :

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

AU PROGRAMME :

Ateliers pédagogiques sur la transition énergétique, démonstration de vélos à hydrogène, visite d'installations solaires, itinérance chez les particuliers autour de la sobriété énergétique, projection-débat, repas collectif, apéro-concert, etc...

Un événement  
co-organisé par :

**ACOPREV**

**VALDEQUINT**  
Développement local économique et culturel



## VENDREDI 18 SEPTEMBRE

### Saint-Julien-en-Quint

Salle polyvalente, mairie, 35 Route du Val de Quint



#### ESSAIS DE VÉLOS HYDROGÈNE

Rendez-vous à la salle polyvalente  
Essais gratuits de vélos hydrogène (nombre limité de vélos) au départ de Saint-Julien-en-Quint

#### PARCOURS DÉCOUVERTE HYDROGÈNE

Ouvert à tous, salle polyvalente  
Panneaux explicatifs disposés le long d'un parcours dans la salle & démonstrations avec des maquettes



#### ATELIER PÉDAGOGIQUE destiné aux enfants des écoles primaires de Sainte-Croix et Saint-Julien

Réservé aux élèves des écoles de Sainte-Croix et Saint-Julien-en-Quint

Atelier pédagogique sur la transition énergétique co-animé par Nicolas SIZARET "Transformons!" et Marie LOPEZ Y LASO, stagiaire ACOPREV, destiné aux enfants du CP au CM2



#### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS de l'étude menée sur le rôle des habitants dans la transition énergétique

Ouvert à tous, salle polyvalente  
Restitution des résultats de l'étude menée sur le territoire des projets ACOPREV par Marie LOPEZ Y LASO, dans le cadre du dispositif "Boutique des sciences" de l'Université de Lyon en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



#### SÉANCE QUESTIONS/RÉPONSES sur le projet ACOPREV et la mobilité hydrogène

Ouvert à tous, salle polyvalente  
Avec Joël DANROC, ingénieur au CEA et directeur du LESRA, Hubert REMILLIEUX, chargé d'études à ENOTE et Gérard DELLINGER, vice-président ACOPREV



#### TEMPS D'ÉCHANGE entre citoyens et élus

Salle polyvalente



#### APÉRITIF

Salle polyvalente  
Offert par ACOPREV



Pour plus d'informations :  
m.lopezylaso@acoprev.fr

## SAMEDI 19 SEPTEMBRE

### Die

Parking de Meyrosse,  
Avenue du Maréchal Leclerc



#### STAND À LA CYCLODROMOISE

Stand tenu par ACOPREV à Die, toute la journée, à l'occasion de l'événement cycliste "La Drômoise", plus d'infos : <http://www.cyclodromoise.com/>  
Démonstrations et essais de vélos hydrogène à l'occasion de la remise des dossards de la course cycliste "La Drômoise".



### Saint-Julien-en-Quint

Salle polyvalente, mairie, 35 Route du Val de Quint



#### TOUTES ET TOUS À VÉLOS !

Venez avec vos vélos : mécanique, électrique, hydrogène et pédalons tous ensemble à la découverte des sites ACOPREV !

Rendez-vous à la salle polyvalente à 9h50, départ prévu à 10h, adultes & enfants

Visite à vélos d'installations solaires ACOPREV, explications sur place et présentation de l'avancée des projets. Visite du site d'autoconsommation collective



#### PIQUE-NIQUE COLLECTIF

En plein air

Venez avec du sucré ou du salé à partager, une offre de sandwiches faits maison sera également proposée



#### Dans les 6 communes

Marignac, Sainte-Croix, Ponet-et-Saint-Auban, Vachères, Saint-Andéol & Saint-Julien-en-Quint



#### VISITES CHEZ L'HABITANT autour d'initiatives de sobriété énergétique

Accueil du public à des horaires précis, un programme détaillé sera disponible en septembre  
Des habitants des communes des projets ACOPREV vous invitent à venir découvrir chez eux différentes installations concourant à la sobriété énergétique (isolation thermique, chauffage performant, production énergie renouvelable...)



### Saint-Julien-en-Quint

Salle polyvalente, mairie, 35 Route du Val de Quint



#### FORUM DE PROFESSIONNELS de la vallée autour de la sobriété énergétique

Ouvert à tous, salle polyvalente  
Un groupe d'experts et d'artisans locaux vous propose de répondre à toutes vos questions sur les initiatives individuelles de rénovation énergétique



#### APÉRO-CONCERT

Plein air ou salle polyvalente, en fonction de la météo



#### CINÉ-DÉBAT

Ouvert à tous, salle polyvalente  
Projection du film *La belle verte* de Coline SERREAU suivi d'un débat avec la salle

# PROGRAMME VISITES CHEZ L'HABITANT

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020**

Entre 14 et 17 heures

**Les habitantes et habitants vous accueillent...**  
pour des visites autour d'initiatives  
de sobriété énergétique

... à Saint-Andéol



**1** ST ANDÉOL,  
HAMEAU DE LALLET  
Roland DEHON  
GPS : 44.823 609, 5.258 240

Rénovation - isolation performante - poêle de masse en briques auto-construct

**2**

ST ANDÉOL,  
HAMEAU DE ST ÉTIENNE  
Gilles ROY et Maryline WOLF  
GPS : 44.811 509, 5.268 099

Construction neuve en bois performante - poêle de masse haut rendement couplé à panneaux solaires - consommation de bois inférieure à 3 stères annuels



**3** ST ANDÉOL,  
HAMEAU DE ST ÉTIENNE,  
FACE À LA MAIRIE  
Mathilde ROUSSEAU et Valentin BELLOT  
GPS : 44.809 95, 5.286 331

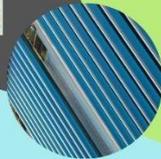
Isolation d'une bergerie et de ses fondations par l'extérieur - assainissement roseaux - conception globale très performante



**4**

ST ANDÉOL,  
HAMEAU DE RUBIÈRE  
Françoise BRONCHART  
et Jean-Claude MENGONI  
GPS : 44.802 942, 5.256 303

Rénovation - solaire thermique eau chaude et chauffage complété par une chaudière bûches - toiture panneaux photovoltaïques - poêle bouilleur à granulés - murs chauffants - isolation chaux-chanvre



**5**

ST ANDÉOL,  
LE VILLAGE  
Baby et Bruno ROBINNE  
GPS : 44.799 775, 5. 259 216

Rénovation - isolation toit et murs en matériaux biosourcés - poêle à bois haut rendement - eau chaude solaire - fenêtres performantes en double et triple vitrage



... à Saint-Julien  
-en-Quint



**1-2** ST JULIEN EN QUINT,  
QUARTIER DE VILLENEUVE  
Axelle NICK et Damien HENSENS  
GPS : 44.839 176, 5.292 612

Rénovation - isolation et fenêtres performantes

**1-1**

ST JULIEN EN QUINT,  
12 MONTEE DE CARGAVELLE  
Cécile PAGES et Méhdi NAILI  
GPS : 44.837292 , 5.292683

Chaudière à granulés de bois avec silo - isolation fibre de bois /chanvre - menuiseries double ou triple vitrage - toilettes sèches



**10** ST JULIEN EN QUINT,  
LE VILLAGE  
Hervé ROLLAND  
GPS : 44.837 438, 5.291 777

Isolation par l'extérieur

**9**

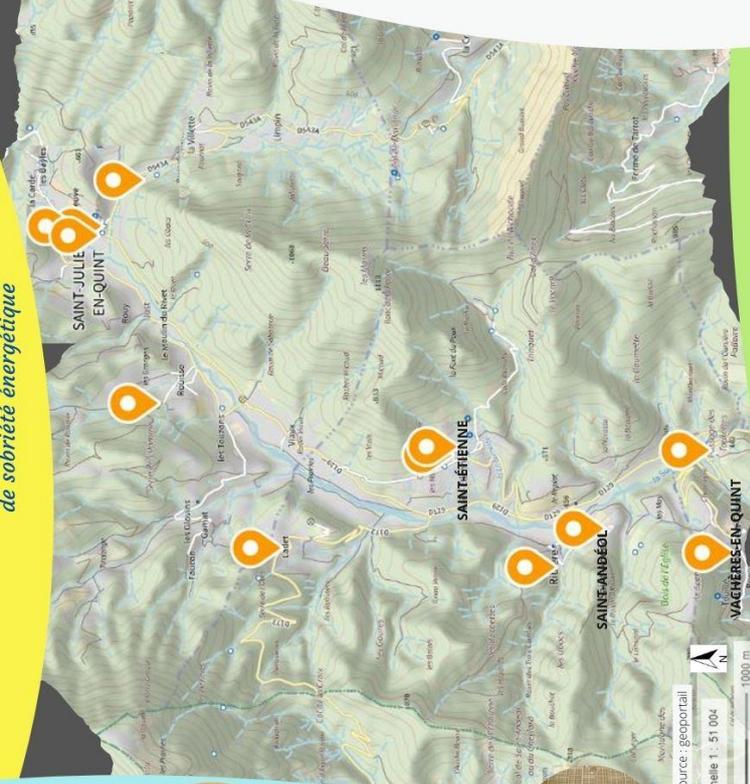
ST JULIEN EN QUINT,  
ROUTE DE MARIGNAC  
Benoit et Sarah PARA  
GPS : 44.834 280, 5. 297 896

Auto-rénovation et extension - isolation en paille - fenêtres performantes en double vitrage



**8** ST JULIEN EN QUINT,  
240 CHEMIN D'AMBEL,  
QUARTIER RUISSE  
Laurence et Bernard FORT  
GPS : 44.833068 , 5.273590

Isolation - nouvelles huisseries - doublage des murs de pierre - chaudière à granulés



... à Vachères



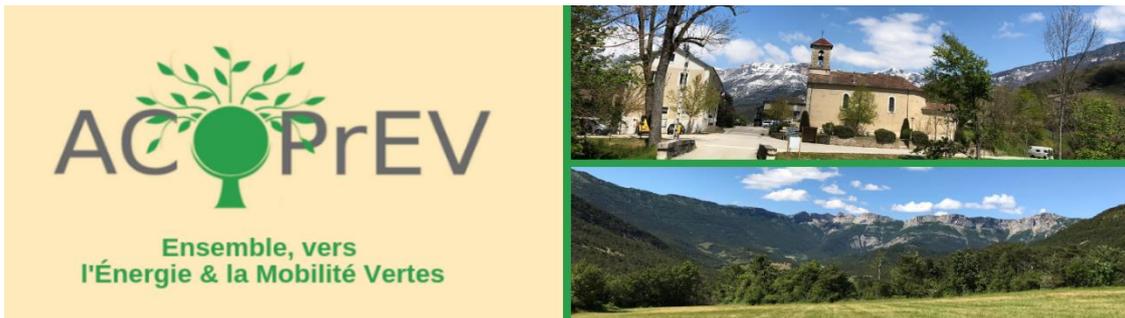
**7** VACHÈRES, LES TOURETTES  
Jochen HAUN et Odo SCHMIDT  
GPS : 44.79169 , 5.268376

Production de bois déchiqueté pour chauffer la mairie de Saint-Julien-en-Quint - chauffage thermique solaire (eau chaude) - 200 m<sup>2</sup> panneaux solaires photovoltaïques

**6** VACHÈRES, LE VILLAGE  
Fanny VOZELLE et Michaël CORNUIT  
GPS : 44.789851 , 5.25761

50 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques (site ACOPREV) - chauffage thermique solaire - serre chauffante - phytoépuration

## LETTRE D'INFORMATION



### Vers un déconfinement des kilowatts-heures !

L'**autoconsommation collective** c'est pour bientôt ! Malgré quelques retardements du lancement de l'opération dus au covid-19, nous travaillons au déconfinement des kilowatts-heures ! Les formalités administratives sont en cours. **L'installation des panneaux solaires** photovoltaïques, réalisée par les entreprises locales, **a pu se terminer fin avril**. Si vous traversez Saint-Julien-en-Quint, vous aurez le plaisir d'admirer les 160 m<sup>2</sup> de toiture solaire, comme sur la photographie ci-dessous :



#### Plaquette d'information mise en ligne sur le site ACOPREV

Dans le cadre d'une étude menée en partenariat avec la **boutique des sciences de l'Université de Lyon** et l'**Université Panthéon-Sorbonne**, Marie Lopez y Laso, stagiaire à ACOPREV, a conçu une plaquette d'information ayant vocation à **expliquer les projets et actions concrètes** menées par ACOPREV, à donner quelques chiffres clés et à communiquer l'état d'avancement des installations solaires. La plaquette est disponible

#### Lancement de la 2<sup>ème</sup> tranche de toitures solaires

La 2<sup>ème</sup> tranche qu'est-ce que c'est ? Ce sont **8 nouvelles installations de production photovoltaïque sur toitures** qui vont être mises en place cet automne. La puissance totale installée approchera les 200 kWc.

D'autres opérations sont en préparation pour atteindre l'ambition de **produire autant d'électricité que la consommation des habitants**, tout en prenant en compte les économies possibles, et

sur le site [acoprev.fr](https://acoprev.fr) au lien suivant :

<https://acoprev.fr/2020/06/actualites-retrouvez-notre-nouvelle-plaquette-dinformation/>

Bonne lecture !

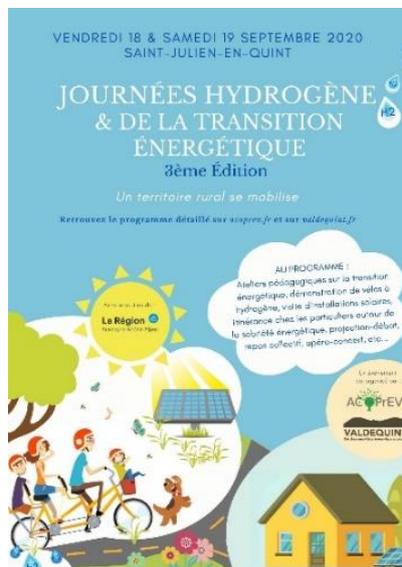


de développer l'autoconsommation collective pour les 6 communes.



## [DATE À RETENIR] La 3<sup>ème</sup> édition des « Journées Hydrogène » aura lieu les 18 et 19 septembre 2020

Vendredi 18 et samedi 19 septembre 2020, se dérouleront les « Journées Hydrogène & de la transition énergétique ». Pour la 3<sup>ème</sup> édition, les Journées prennent un nouvel angle : celui de la participation citoyenne ! Co-organisé avec *Valdequint*, l'objectif de l'édition 2020 est de mettre les **habitants au cœur du programme**, et d'élargir le spectre de la mobilité propre à d'autres dimensions comme l'autoconsommation collective, la sobriété énergétique, les initiatives individuelles... entrecoupé de moments de convivialité avec des repas partagés et un apéro-concert ! Concernant la mobilité décarbonée, des **vélos hydrogène** pourront être essayés gratuitement à Die et à Saint-Julien-en-Quint. Retrouvez le programme détaillé en ligne sur <https://acoprev.fr/actualites/>



## Retour sur l'Assemblée Générale du mardi 23 juin

Le mardi 23 juin, à 18h30, s'est tenue la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale de la SAS ACOPREV Centrales Villageoises du Val de Quint. Durant cette AG, ACOPREV a présenté son rapport d'activité 2018-2019 et ses comptes annuels 2019. Pour des raisons sanitaires, celle-ci s'est déroulée à la fois en présentiel dans la salle communale de Saint-Julien-en-Quint (dans la limite de 10 personnes) et à la fois en visioconférence.



## Partenariat : ENEDIS, ACOPREV, SDED et Hespul réunis autour d'une expérimentation « réseau électrique »

ACOPREV contribue à la phase conception d'un outil de ENEDIS pour faciliter l'insertion des énergies renouvelables sur le réseau électrique en zone rurale : sujet très utile pour nos projets. Cette expérimentation est conduite en partenariat avec Energie SDED et Hespul. Les six communes du projet ACOPREV sont prises comme terrain d'expérimentation au même titre que des communes comme Aix-les-Bains, Vannes ou encore Dijon. Une preuve supplémentaire de la reconnaissance d'ACOPREV comme territoire rural d'innovation !



## ALPGRIDS : le programme européen choisit ACOPREV comme site pilote pour développer les « boucles locales d'énergie »

ACOPREV est choisi comme « site pilote » en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du projet européen « ALPGRIDS ». ACOPREV a été retenu en tant que « communauté énergétique » au même titre que 6 autres sites pilotes dans différentes régions alpines : en Autriche, en Allemagne, en Italie et en Slovénie.



Ce projet financé par le programme européen « Interreg Espace Alpin » et l'agence régionale de l'énergie et de l'environnement AURA-EE, est coordonné par CNR.

En bref, ALPGRIDS consiste à étudier, puis **s'inspirer de projets citoyens comme ACOPREV** pour concevoir un modèle reproductible et **favoriser les initiatives de production et de consommation locale d'énergies renouvelables**. Une nouvelle preuve de la reconnaissance d'ACOPREV auprès d'institutions internationales comme l'Union Européenne !

**Au plaisir d'aller ensemble vers l'Énergie et la Mobilité Vertes en Val de Quint. Merci et prenez soin de vous.**



# PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

## IL ÉTAIT UNE FOIS... LA VOITURE



La Jamais Contente, la première automobile à franchir les 100 km/h, une torpille électrique sur roues, pilotée par Camille Jenatton, pilote belge, en 1899

### LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE : L'ANCÊTRE DU VÉHICULE À EXPLOSION

Source : [www.avere-france.org](http://www.avere-france.org)

1834... c'est la date de création de la première voiture électrique ! Souvent considérée comme le véhicule du futur, la voiture électrique est en réalité **antérieure au véhicule à moteur à explosion** qui n'est apparu qu'en 1861, soit 27 ans plus tard. La batterie rechargeable est inventée en 1859 par le français Gaston Planté avant d'être améliorée grâce aux travaux de Camille Faure qui permettront à la voiture électrique d'avoir un succès encore jamais égalé à notre siècle. Pourtant, le succès de la voiture électrique se fait vite rattraper par l'engouement pour la voiture thermique, allant de pair avec l'extraction des énergies fossiles.

### LE XXÈME SIÈCLE : L'ÈRE DE L'OR NOIR

Source : [www.planete-energies.com](http://www.planete-energies.com)

Le XXème siècle peut être vu comme l'âge d'or du pétrole. Cependant, de nombreux historiens soulignent l'imbrication des évolutions des marchés du pétrole avec les **troubles politiques dans les pays producteurs**, les crises financières en Asie et aux Etats-Unis, ou encore les guerres du Moyen-Orient. Pour en citer quelques exemples : la guerre du Kippour entre Israël et les pays arabes déclenchant le "premier choc pétrolier" ; la longue guerre Iran-Irak (1980-1988) causant près d'un million de morts... Actuellement, **95% de l'énergie liée aux transports est assurée par le pétrole**. L'énergie fossile devient alors un enjeu économique et politique puissant, au prix de conflits sanglants.



### 8,8 MILLIONS DE MORTS PAR AN SUR TERRE PAR LA POLLUTION DE L'AIR

Source : Cardiovascular Research, <https://doi.org/10.1093/cvr/cvaa025>, mars 2020

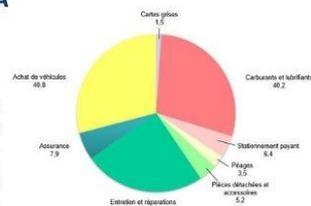
**8,8 millions de décès annuels dans le monde dus à la pollution de l'air** : c'est le chiffre mis en exergue dans une publication de chercheurs allemands en 2015. Cette publication montre que près de 800 000 personnes meurent prématurément chaque année en Europe en raison de la pollution atmosphérique. Entre 40 et 80 % de ces décès prématurés seraient dus à des **maladies cardiovasculaires**. Selon le Pr Lelieveld, "dans la mesure où la plupart des particules fines et des autres polluants de l'air en Europe proviennent de la combustion des énergies fossiles, il est urgent de passer à d'autres sources d'énergie".



### 80% DU BUDGET "TRANSPORT" DES MÉNAGES FRANÇAIS CONSACRÉ À LA VOITURE

Source : [www.adetec-deplacements.com](http://www.adetec-deplacements.com)

Selon l'étude du bureau ADETEC, en 2018 les Français ont dépensé au total 140,3 Milliards d'euros pour leurs voitures. Selon l'Insee en 2018, le budget "transport" des ménages français (voiture, abonnement transport en commun, vélo...) représente 14% du budget total des français. **Sur ce budget "transport", il est pertinent de noter que 80% du budget est consacré à la voiture** : achat de véhicules, carburant, entretien, assurance... Le schéma ci-contre offre un panorama détaillé des coûts entraînés par la voiture.



Répartition par poste des dépenses automobiles des Français en 2018 en milliards d'euros, d'après ADETEC

Maladies cardiovasculaires, poids économique pour les ménages, conflits géopolitiques... le recours aux énergies fossiles entraîne de nombreuses conséquences néfastes tant sur la santé humaine, que socialement et écologiquement. Mais alors, comment se fait-il que nous utilisions autant notre voiture ? Le panneau suivant dresse un état des lieux de la mobilité en France, et plus particulièrement en territoire rural.

# TERRITOIRE RURAL & MOBILITÉ



## 93% DES TRAJETS EFFECTUÉS EN VOITURE EN MILIEU RURAL

Source : [www.dromolib.fr](http://www.dromolib.fr)

L'enquête nationale transports et déplacements de 2008 montre qu'en milieu rural, **la voiture est le mode de déplacement le plus utilisé : 93% des trajets** contre 87% en moyenne en France et 64% en région parisienne. Selon une enquête menée par l'agence Dromolib, **dans la Drôme plus de 90% des automobilistes sont seuls dans leur voiture ; et 1 trajet sur 2 fait moins de 5 km**, alors que ce sont les trajets les plus courts qui sont de loin les plus polluants.

## SE DÉPLACER EN TERRITOIRE RURAL : LE TRIOMPHE DE L'AUTOMOBILE

Source : <https://decrypterlenergie.org>

Selon l'Insee, "les résidents des espaces ruraux parcourent des distances supérieures aux urbains pour se rendre sur leur lieu de travail : 20km en moyenne contre 14km" ce qui a également pour conséquence d'accroître le **budget "énergie" des ménages, deux fois plus important en zone rurale qu'en région parisienne**. En territoire rural, la mobilité est donc un enjeu majeur : rappelons qu'elle est vitale afin d'accéder aux services de la vie quotidienne (enseignement, santé, services aux personnes âgées, ...), et que les territoires ruraux sont bien souvent fragmentés par des habitats dispersés et peu denses. Si la voiture reste indispensable en territoire rural, il existe toutefois de nombreuses solutions alternatives.



## L'AMBITION D'ACOPREV : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ DÉCARBONÉE...



Source image : alpha

Source : [www.acoprev.fr](http://www.acoprev.fr)

Les objectifs poursuivis par ACOPREV sont de décarboner progressivement les énergies consacrées à la mobilité. Pour ce faire, ACOPREV envisage dans un premier temps de développer une **station multiservices d'énergies bas carbone et d'énergies décarbonées**. Autrement dit, cette station proposerait des énergies produisant peu de dioxyde de carbone (CO2) comme des biogaz produits **localement**, ainsi que des énergies décarbonées ne produisant pas de CO2 à travers une **offre électrique** et une **offre hydrogène (H2)**. L'idée est que cette offre soit produite localement à partir d'énergies renouvelables (énergie solaire pour la recharge électrique et pour alimenter la station hydrogène). Cette station pourra aussi bien alimenter des automobiles que des vélos (électriques et hydrogène).

## ...EN COMPLÉMENT AVEC D'AUTRES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Source : [www.valdequint.fr](http://www.valdequint.fr)

En complément d'une offre d'énergie décarbonée, ACOPREV est guidé à travers ses projets par un **objectif de sobriété énergétique**. C'est dans ce cadre qu'ACOPREV collabore avec la commission "transition énergétique" de l'association VALDEQUINT, à l'écoute des habitant.e.s désireux.se.s de se déplacer autrement. En effet, des solutions individuelles et collectives existent afin de limiter le recours à la voiture : des **modes de déplacement actif** (marche, vélo) ainsi que des **solutions en partage** comme le covoiturage, l'autopartage, les mini-bus de village à la demande ou encore l'auto-stop !



Source image : valdequint

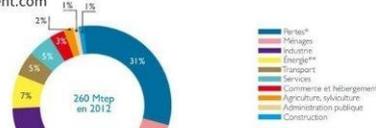
Bien que la voiture thermique puisse paraître irremplaçable en territoire rural, des alternatives existent cependant. Dans la mesure où la vocation d'ACOPREV est d'accroître l'autonomie énergétique du territoire, il nous paraît cohérent de souhaiter acquérir une certaine autonomie dans la production de carburants "verts". Le panneau suivant exposera donc les raisons pour lesquelles nous nous sommes intéressé.e.s à l'hydrogène comme source d'une mobilité propre.

# POURQUOI DÉCARBONER LA MOBILITÉ ?



## 31% DE PERTES D'ÉNERGIE LIÉES À SA DISTRIBUTION ET À SA PRODUCTION

Source : www.actu-environnement.com



Consommation d'énergie primaire par secteur en France, ADEME, édition 2014, d'après SOES-NAMEA Energie

Selon l'ADEME, **près d'un tiers des énergies** primaires consommées par la France (en 2012) ont été **perdues au moment de la production et de la distribution** de ces énergies. Comment cela se fait-il ? Lors des opérations de transformation de l'énergie primaire en énergie finale fournie aux consommateurs (raffinage du pétrole, conversion de la chaleur nucléaire en électricité, ...) des "pertes d'énergie" se produisent, de même que lors d'opérations de transport de l'énergie (pertes par effet Joule, transport des hydrocarbures). Un autre facteur à prendre en compte afin d'expliquer ces pertes d'énergies est l'éloignement : en France, **les lieux de production d'énergie sont éloignés des lieux de consommation**, ce qui entraîne ce type de pertes au moment du transport. Face à cette problématique, ACOPREV envisage donc de relocaliser la production d'énergie.

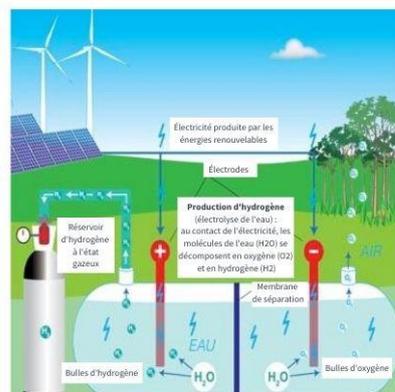
## VERS LA RELOCALISATION DE L'ÉNERGIE : L'HYDROGÈNE, UN ALLIÉ POUR LE STOCKAGE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Source : Joël Danroc, ingénieur CEA - LESRA, Laboratoire des Energies du Sud Rhône Alpes

Le projet de station multiservices ACOPREV permettrait de **relocaliser la production d'énergie nécessaire pour alimenter les automobiles et bicyclettes** des habitant.e.s. La station permettrait par exemple d'alimenter un véhicule électrique grâce à une énergie solaire produite sur place. Et l'hydrogène alors ? L'une des raisons pour lesquelles ACOPREV s'intéresse à l'hydrogène est que celui-ci présente de grandes capacités de stockage des énergies renouvelables.



Un exemple concret : le pic de production solaire a lieu entre 12 et 14 heures, heures auxquelles le Soleil est au Zénith. C'est le moment où les panneaux photovoltaïques vont être en capacité de produire la quantité d'énergie la plus importante. Or, si l'énergie produite n'est pas entièrement consommée durant cette période, une **solution d'optimisation de l'énergie** qui s'offre alors est le **stockage à l'hydrogène**. On peut alors parler d'écosystème complet de l'énergie dans le sens où toute l'énergie solaire est valorisée car stockée, et où **l'hydrogène est obtenu à partir d'une électricité de source renouvelable**.



## UN ÉCOSYSTÈME COMPLET DE L'ÉNERGIE

Source : www.journal-enr.org

Un des grands atouts de l'hydrogène est donc sa **capacité à stocker les énergies renouvelables intermittentes** comme l'énergie solaire ou éolienne. Mais comment cela fonctionne-t-il ? Explications : un panneau photovoltaïque produit du courant ; ce courant est utilisé pour "casser" des molécules d'eau en hydrogène et en oxygène : c'est le procédé de conversion de l'eau en hydrogène par électrolyse. l'hydrogène "propre" peut ensuite être stocké dans des réservoirs, puis être reconverti ultérieurement en énergie électrique, au moyen de piles à combustible par exemple.

Le projet ACOPREV est de produire de l'hydrogène à partir d'eau et d'électricité issues d'énergies renouvelables, dit "hydrogène vert" et permettant d'obtenir une empreinte carbone faible. Par ailleurs, lorsque l'hydrogène est obtenu au moyen d'un procédé d'électrolyse, il est également possible de produire de l'oxygène et de la chaleur. Pour plus d'explications, rendez-vous au panneau suivant.

# COMMENT OBTENIR DE L'HYDROGÈNE ?



## L'HYDROGÈNE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Source : [www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com)

L'hydrogène est l'élément le plus léger et le plus abondant de l'Univers : l'atome d'hydrogène représente **75% de la composition de l'Univers** ! S'il est rare à l'état naturel, l'hydrogène est en revanche très souvent **couplé avec d'autres atomes, comme l'eau** qui recouvre 70% de notre planète ! L'eau couple en effet deux molécules : l'hydrogène (H) et l'oxygène (O). L'hydrogène est aussi le premier élément dans le tableau périodique de Mendeleïev. Dès 1875, dans "L'île mystérieuse", Jules Verne évoquait déjà l'hydrogène comme remplaçant du charbon dans le futur : "l'eau sera un jour employée comme source de combustible : l'hydrogène et l'oxygène qui la constituent seront utilisés et fourniront une source de chaleur et de lumière inépuisable."



Source image : echosciences

## VIGILANCE SUR LES PROCÉDÉS D'OBTENTION DE L'HYDROGÈNE

[www.planete-energies.com](http://www.planete-energies.com)



Fabricant et concepteur français d'équipements hydrogène (Drôme), ©McPhy Energy

S'il existe des manières d'obtenir de l'hydrogène décarboné à partir d'énergies renouvelables, attention cependant : actuellement 95% de l'hydrogène est fabriqué à partir de sources d'énergies fossiles (gaz naturel, pétrole) et de bois. Un enjeu majeur est de faire preuve d'exigence dans les procédés d'obtention de l'hydrogène. Différents procédés existent en effet : **vaporeformage** (reformage du gaz naturel par de la vapeur d'eau surchauffée), **gazéification du charbon de bois** (libération et séparation des gaz par brûlage du bois à très haute température) et **électrolyse de l'eau**. Bien qu'elle soit encore peu présente, la technique de l'hydrogène par électrolyse de l'eau semble répondre non seulement aux attentes en matière de production faiblement émettrice de gaz à effet de serre ; mais aussi aux exigences d'une source d'énergie d'origine renouvelable.

## OBTENIR DE L'HYDROGÈNE PAR ÉLECTROLYSE DE L'EAU

Source : [www.echosciences.com](http://www.echosciences.com)

Afin d'obtenir de l'hydrogène à partir de l'eau, il est nécessaire de séparer les éléments chimiques. Pour rappel, l'eau est composée de deux atomes d'hydrogène et d'un d'oxygène. Il faudra donc **détacher l'hydrogène** de l'eau de l'atome d'oxygène. Cette production d'hydrogène est alors dite "décarbonée" car elle libère de l'hydrogène et de l'oxygène, et non pas de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). C'est alors au moyen d'énergie électrique que l'on obtient de l'hydrogène (et de l'oxygène). Si l'on souhaite que cette production soit "verte", la **source d'électricité que l'on va utiliser va être une énergie renouvelable**, éolienne ou solaire par exemple.



Source image : futura-sciences



Source image : futura-science

## PRODUIRE UN HYDROGÈNE "PROPRE"

Source : [www.linfordurable.fr](http://www.linfordurable.fr)

Pour que le procédé d'obtention d'hydrogène soit **peu émetteur de gaz à effet de serre** il est essentiel que sa production soit la plus "propre" possible. Grâce au procédé d'électrolyse de l'eau, la production est obtenue sans émission de CO<sub>2</sub> si l'électricité utilisée pour alimenter l'électrolyseur est de source renouvelable. Concernant les autres procédés d'obtention, la méthode de gazéification de la biomasse sèche représente également un potentiel énergétique en développement. Un point important est qu'il est attendu que le **processus de fabrication de l'hydrogène soit lui-même décarboné** afin que l'hydrogène contribue à décarboner les transports. Dans son document de février 2020 « Hydrogène et piles à combustible » la Plateforme filière automobile et mobilités (PFA) rappelle : « un véhicule pile à combustible n'émet à l'échappement ni particules, ni polluants, ni CO<sub>2</sub> à l'usage du "réservoir à la roue". Par contre, dans un bilan "puits à la roue", ses émissions de CO<sub>2</sub> sont variables selon le mode de production et d'acheminement de l'hydrogène ». C'est pourquoi **l'origine de la production est aujourd'hui un prérequis essentiel**.

L'un des enjeux majeurs est que le nouveau vecteur énergétique que pourrait constituer l'hydrogène se range du côté des "énergies vertes". Si l'hydrogène présente un fort potentiel en tant que "carburant décarboné", il faut également être exigeant sur le procédé d'obtention de l'hydrogène et être vigilant à ce que ce procédé ne soit pas émetteur de gaz à effet de serre. Une transition est cependant en cours dans le secteur de l'hydrogène. Au niveau régional, l'Auvergne-Rhône-Alpes s'engage d'ailleurs pour favoriser l'acquisition de véhicules hydrogène, comme le montre le panneau suivant.

# À MON ÉCHELLE, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?



## ALLER VERS DES VOITURES "PLUS PROPRES" : AIDE RÉGIONALE POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES À HYDROGÈNE

Source : <https://les-aides.fr/aide/apJnDHPGxv3UBGFU1PZ4vRwS2lxw3QIU3PDiPX/region-auvergne-rhone-alpes/aide-a-l-acquisition-de-vehicules-electriques-a-hydrogene.html>



Un dispositif de subventions, à travers une aide régionale Auvergne-Rhône-Alpes et européenne, est mise en oeuvre afin d'aider les acteurs économiques et les collectivités locales à **acquérir des véhicules électriques à hydrogène**. Peuvent bénéficier de ce dispositif les acteurs suivants : artisans, entreprises en nom propre, professions libérales, entreprises, administrations, collectivités locales et associations. Le montant de l'aide est basé sur le surcoût du véhicule hydrogène par rapport au même véhicule avec une motorisation diesel et du nombre de kilomètres effectués sur une année. Par exemple pour 8000 à 13 000 km/an, la subvention région est de 2 700€, et pour plus de 25 000 km/an, la subvention région est de 8 600€. Les bénéficiaires s'engagent à garder le(s) véhicule(s) un minimum de quatre ans. L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air en développant une mobilité "décarbonée".



Source image : auvergnerhonealpes

## ÉTENDRE DE GRANDS PROJETS D'ÉCOMOBILITÉ AUX TERRITOIRES RURAUX : DE ZEV À ZERT

Source : [www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)

Au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le projet ZEV, "Zero Emission Valley", consiste à **booster la mobilité hydrogène en déployant 20 stations hydrogène** et une flotte de 1 000 véhicules. La production d'hydrogène se fera à partir d'électrolyse et d'énergies vertes. Le projet ZEV permettra de remplacer 4,3 Millions de litres de diesel et d'éviter 13 000 tonnes de CO<sub>2</sub> !

Afin de soutenir la mobilité décarbonée également en territoire rural, ACOPREV propose de créer un trajet complémentaire à celui prévu sur les grands axes, avec le soutien de la région AURA. Ce projet intitulé "Zero Emission Rural Territory" (ZERT) permettrait de relier Valence à Grenoble par les territoires ruraux et touristiques de la vallée de la Drôme (Biovallée), du Diois et du Parc Naturel Régional du Vercors. Le projet consiste à obtenir notamment **une station hydrogène supplémentaire en territoire rural**, et non pas uniquement dans les grands pôles urbains.

## RÉDUIRE ET OPTIMISER SES DÉPLACEMENTS

Source : [www.drome-ecomobilite.fr](http://www.drome-ecomobilite.fr)

Pour les déplacements que l'on ne peut pas éviter, des solutions de partage existent comme le co-voiturage, l'autopartage, l'autostop... Dans la vallée de Quint, l'association VALDEQUINT a créé des **groupes de covoiturage** via l'application "Signal" : pour rejoindre ce réseau il vous suffit de rejoindre le groupe "covoiturage quintoux" en vous rapprochant de VALDEQUINT. Une **solution d'autopartage** d'un véhicule électrique existe également à Die : il s'agit de partager un véhicule entre différents usagers. Un projet de location de vélos à hydrogène est également envisagé par ACOPREV. Enfin, pour les déplacements dont on ne peut vraiment pas se passer, une des solutions qui s'offre à nous est de recourir à des véhicules "propres".



Source image : drome-ecomobilite

Le saviez-vous ? Une étude réalisée par le cabinet B&L évolution en décembre 2018 montre qu'afin de s'aligner sur l'objectif de la COP21 - limiter le réchauffement climatique à 1,5°C - il faudrait appliquer différentes mesures afin de réduire de 63% les émissions de CO<sub>2</sub> entre 2017 et 2030. Les émissions de CO<sub>2</sub> à réduire concernant la mobilité seraient de 76% ! Parmi les mesures à prendre : en tant que particulier diviser par 2 ses trajets en voiture, multiplier par 6 ses trajets à vélo, ne plus utiliser de voitures thermiques en centre urbain dès 2024, ou encore généraliser le télétravail 2 jours par semaine pour tout.e salarié.e habitant à plus de 10 km de son travail. Alors, qu'attendons-nous ?

## ARTICLE « RETOUR SUR LES JOURNÉES HYDROGÈNE »

*C'est par une belle journée ensoleillée que les « Journées hydrogène & de la transition énergétique » ont débuté à Saint-Julien-en-Quint ! Au programme : ateliers pédagogiques sur l'énergie, essais gratuits de vélos hydrogène, maquettes de démonstration, parcours pédagogique... Le lendemain, l'événement s'étendait tant d'un aspect géographique que sur la thématique : de Saint-Julien-en-Quint à Die en passant par Vachères, Saint-Andéol et Saint-Etienne, les animations ont englobé les thématiques de sobriété énergétique, d'autoconsommation collective, d'isolation thermique ou encore de production électrique solaire. Retour sur ces deux journées intenses.*



**Vendredi 18 septembre 2020**

Premier véhicule hydrogène à Saint-Julien-en-Quint : « l'hydrocar »... une **maquette de démonstration qui fonctionne à 100% sur de l'énergie propre** ! Cette voiture de 22cm, qui convertit l'eau en hydrogène en utilisant l'énergie capturée par le soleil, a su éveiller la curiosité de petits et grands tout au long de la journée !

En parallèle de ce kit de démonstration sur l'hydrogène, un **parcours pédagogique** était proposé dans la salle communale de Saint-Julien-en-Quint afin d'exposer les enjeux d'une mobilité « décarbonée » ou « bas carbone » en territoire rural et d'explicitier les procédés d'obtention de l'hydrogène à partir d'une source renouvelable, schémas et chiffres à l'appui.

Tout au long de la journée, **4 vélos hydrogène** étaient à disposition du public pour être **essayés gratuitement** sur un parcours tous niveaux. Ces vélos à assistance électrique proviennent d'une entreprise française, « Pragma industries », située à Biarritz, et tirent leur énergie d'une pile à combustible hydrogène de 250W.

L'après-midi, ce sont près de **50 élèves de 5 à 10 ans** qui ont pu participer à des **ateliers pédagogiques** sur le thème de l'énergie. Issus des écoles primaires de Sainte-Croix, Aurel et Saint-Julien-en-Quint, les enfants se sont creusé les méninges autour des **différentes sources d'énergie, ses usages, sa mesure...** A quoi l'énergie sert-elle ? Quelles différentes

énergies peuvent chauffer ma maison ? Qu'est-ce qui demande le plus d'énergie entre prendre une douche et faire 10km en voiture pour se rendre au travail ?\*\* Quels éléments naturels permettent d'obtenir une énergie « renouvelable » ?

Au cours de la soirée, près de 80 personnes ont pu participer aux échanges prévus par ACOPREV. Après une **présentation sur le rôle des habitants dans le projet** de transition énergétique porté par ACOPREV, des échanges ont eu lieu, puis une **séance « questions/réponses »** sur les projets de mobilité d'ACOPREV. Est-il possible d'installer une station hydrogène dans un territoire comme le Diois ? Des aides existent-elles pour l'acquisition d'un véhicule hydrogène ?

La première journée s'est achevée sur un « pot de l'amitié » en plein air, où d'autres questions ont pu être posées aux différentes personnes impliquées dans le projet.



\*\*Se rendre à son travail situé à 10km en automobile essence consomme quasiment deux fois plus que prendre une douche (5kWh pour 10km en voiture contre 2,6 kWh pour une douche)

### ***Samedi 19 septembre 2020***

La seconde journée a débuté par la **visite, à vélos, de deux sites ACOPREV de production d'électricité renouvelable** à Saint-Julien-en-Quint : un site de production solaire au « Serre de l'homme » et le site d'autoconsommation collective au quartier « Villeneuve ». (Après un café et des viennoiseries), nous avons donc pédalé jusqu'aux deux sites afin de poser toutes nos questions à Hubert REMILLIEUX, chargé des études techniques, qui a su répondre à un niveau de précisions très poussé, tout en rendant l'information très compréhensible !

De retour à Saint-Julien-en-Quint pour un « pique-nique villageois », nous nous sommes ensuite dispersés pour les « **visites chez l'habitant** ». Différents habitants ouvraient en effet leurs portes afin de faire découvrir au grand public diverses **installations concourant à la sobriété énergétique**. Nous avons donc pu découvrir différents types d'isolations : par l'intérieur, par l'extérieur, terre-paille, chaux-chanvre, ouate de cellulose, fibre de bois... Mais aussi un panel de poêles à bois (poêle de masse, pôle « bouilleur ») ou différents types d'assainissement (ex : phytoépuration...)

Les idées et les questions foisonnantes, les visiteurs étaient ensuite conviés à poser leurs questions techniques à des **artisans locaux de la vallée** de différentes spécialités à l'occasion d'un « forum » organisé à Saint-Julien-en-Quint. Qu'ils soient architectes, thermiciens, ou menuisiers spécialisés dans l'écoconstruction, nos artisans ont répondu à toutes sortes de questions du public : comment passer d'une chaudière électrique à une installation solaire thermique ? Existe-t-il des aides publiques ? Quels matériaux préconisez-vous ? Mais aussi des questionnements plus « formels » comme l'esthétique, le patrimoine architectural, l'intégration paysagère, etc.

Du côté de Die, ACOPREV tenait un **stand dans le cadre de l'événement cycliste « La Drômoise »** afin de présenter les projets de mobilité, de promouvoir la culture « vélo » et de faire de nouveau essayer des vélos hydrogène. Ce sont près de 50 visiteurs qui se sont arrêtés au stand ACOPREV tout au long de l'après-midi.

Les bénévoles présents au stand se sont ensuite « rapatriés » à Saint-Julien-en-Quint afin de conclure ses deux jours par un « **apéro-concert** ». Au programme : tartinades maisons préparées avec amour par les bénévoles, clairette de Die locale et musique chaleureuse avec le duo *Kalidia* (accordéon/chant/batterie). Nous nous sommes quittés avec la **projection du film « La Belle Verte »** et l'esquisse d'une société qui a fondé son développement sur la liberté, le respect de la vie et la recherche de l'harmonie...

*Cet événement n'aurait pu avoir lieu sans l'implication des bénévoles des associations ACOPREV et VALDEQUINT, à leurs idées lumineuses et à leur énergie illimitée (on reste dans la thématique des énergies renouvelables !). Si vous êtes intéressé.e.s pour rejoindre nos fières équipes, n'hésitez pas à vous rapprocher d'ACOPREV par mail à [acoprev@acoprev.fr](mailto:acoprev@acoprev.fr) ainsi qu'auprès de la commission « Transition énergétique » de VALDEQUINT par mail à [epi@valdequint.fr](mailto:epi@valdequint.fr)*



## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	3
SOMMAIRE.....	5
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES .....	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE PRÉLIMINAIRES .....	9
1. Un état d'ébriété énergétique.....	9
2. Un façonnage de notre paysage politique et économique par les énergies fossiles 9	
3. La maîtrise de l'énergie : un enjeu vital pour nos sociétés... ..	9
4. ...et pour notre environnement.....	10
5. Un enjeu conduisant à l'émergence de projets d'ENR citoyens .....	10
6. Focus sur les communautés énergétiques en territoire rural .....	10
PARTIE 1 : UN CONTEXTE TERRITORIAL PROPICE AUX INITIATIVES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE .....	12
1. Présentation du territoire : un « terreau » propice aux initiatives de transition ..	12
2. Une terre d'accueil des « néoruraux » .....	12
3. Une constellation d'acteurs impliqués à différentes échelles .....	13
4. Structuration d'ACOPREV : la controverse entre statut privé ou associatif .....	16
5. Des enjeux forts autour de la dimension « participative » du projet et de sa structuration.....	17
PARTIE 2 : UN PROJET NOVATEUR TANT PAR LES ACTEURS GRAVITANT AUTOUR, QUE PAR SA POSTURE « NON-MILITANTE » .....	20
1. Un terrain de jeu pour l'Union Européenne .....	20
2. Un projet tremplin pour combler un vide juridique.....	20
3. Un critère de proximité géographique qui pose problème dans la vallée de Quint 21	
4. En quoi le projet ACOPREV est-il original ? .....	22
PARTIE 3 : DÉPASSER LES DIMENSIONS POLITIQUES ET TECHNIQUES DU PROJET POUR S'INTÉRESSER A LA QUESTION DE L'APPROPRIATION PAR LA POPULATION LOCALE.....	23
1. La participation : une dimension suffisante pour garantir l'adhésion de la population au projet ACOPREV ? .....	23
1.1. La participation : de quoi parlons-nous ?.....	23

1.2. La « participation » entre moyen pour mettre en œuvre la transition énergétique et objectif en soi	24
2. L'état des lieux dressé en arrivant dans la structure : un projet ne reposant que sur quelques personnes « ressources » ?	25
2.1. Quelles premières impressions ?	26
2.2. Un frein à la participation : une gestion de l'électricité historiquement déléguée à des experts	26
2.3. Conjuguer à la fois la capacité à apporter des solutions concrètes innovantes, et à inclure la pluralité des perceptions des habitant.e.s	26
2.4. Quid de la participation citoyenne dans un contexte d'urgence climatique ?	28
2.5. Reformulation en question de recherche	28
<b>PARTIE 4 : MÉTHODOLOGIE MISE EN PLACE : LA « VULGARISATION » SCIENTIFIQUE COMME FIL DIRECTEUR POUR UNE « DÉMOCRATISATION DES SAVOIRS »</b>	<b>30</b>
1. Les entretiens semi-directifs	30
2. La plaquette d'information	30
3. Le questionnaire en ligne	31
4. La création de panneaux pédagogiques à destination du grand public	31
5. La coordination des « Journées hydrogène » à partir d'initiatives citoyennes	32
6. Les ateliers pédagogiques à destination des scolaires	33
7. Une information continue tout au long du stage	34
8. Les rendus « académiques »	34
<b>PARTIE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : UN BESOIN DE MULTIPLIER LES EFFORTS AUPRÈS D'UNE POPULATION MAJORITAIREMENT OUVERTE AU PROJET ACOPREV</b>	<b>35</b>
1. Premier constat : un pourcentage très élevé de répondant.e.s intéressé.e.s pour agir en faveur de la transition énergétique	35
2. Pourquoi certain.e.s citoyen.ne.s s'intéressent à la résilience énergétique et d'autres non ?	37
2.1. Un degré d'intérêt qui varie en fonction des répondant.e.s	37
2.2. Le degré de participation des répondant.e.s à l'enquête en ligne	42
3. Qui s'y intéresse ? Quels profils sont les plus sensibles à la transition énergétique ?	43
3.1. Informations générales sur l'ensemble des enquêté.e.s	43
3.2. Les profils des répondant.e.s aux entretiens semi-directifs	45
3.3. Les profils des répondant.e.s à l'enquête en ligne	47

4. Quels peuvent être les impacts suite à la mise en place de ces différents moyens de sensibilisation ?.....	49
5. Préconisations concrètes : un effort de démocratisation du savoir .....	49
6. Quel bilan dresser ? Quel degré de participation ?.....	52
7. Les limites de cette étude : des conditions extraordinairement favorables à des changements de paradigme .....	53
PARTIE 6 : APPROFONDISSEMENT DE LA QUESTION DU DYNAMISME	
TERRITORIAL PROPRE AU « PAYS DIOIS » .....	55
CONCLUSION.....	59
RÉFÉRENCES .....	61
ANNEXES .....	65
TABLE DES MATIÈRES .....	94
RÉSUMÉ.....	98
ABSTRACT .....	98
MOTS-CLÉS .....	98



## RÉSUMÉ

Au beau milieu du massif du Vercors, des citoyen.ne.s ont imaginé des solutions pour faire basculer leur territoire vers une mobilité propre, développer un circuit-court d'électricité renouvelable auprès de la population, et accroître l'autonomie énergétique de leur vallée. Après trois années de remue-ménages, d'expérimentations et de réalisations concrètes, l'association ACOPREV décide de se lancer dans un projet de recherche participative, accompagnée des Universités de Lyon et Panthéon-Sorbonne, afin d'interroger la notion de « participation citoyenne » dans ce projet de transition énergétique. Près d'une quarantaine d'entretiens menés durant trois mois nous permettront d'identifier les points de mécompréhension technique du projet, ainsi que les attentes des habitant.e.s quant à l'évolution de la posture d'ACOPREV. Dans le cadre de cette étude, des outils de vulgarisation scientifique ont été conçus et diffusés auprès de la population locale ; ce qui nous conduira dans ce rapport à nous interroger sur les impacts de ces outils, et plus largement sur les effets de la vulgarisation sur le grand public. La complexité technique est-elle le seul obstacle à une appropriation citoyenne ? La vulgarisation scientifique offre-t-elle des conditions favorables à davantage d'implication dans la transition énergétique ? En quoi le métabolisme de la vallée de Quint présente-t-il des conditions sociologiques tout à fait particulières ? Ce rapport s'attache à esquisser des réponses à ces questionnements, après six mois d'immersion sur le terrain.

## ABSTRACT

Right in the middle of the Vercors massif, citizens have come up with solutions to shift their territory towards clean mobility, develop a short circuit of renewable electricity for the population, and increase the energy autonomy of their valley. After three years of brainstorming, experimentation and concrete achievements, the ACOPREV association decided to embark on a participatory research project, accompanied by the Universities of Lyon and Panthéon-Sorbonne, in order to question the notion of "citizen participation" in this energy transition project. Nearly forty interviews conducted over a period of three months will enable us to identify the points of technical misunderstanding of the project, as well as the expectations of the inhabitants regarding the evolution of ACOPREV's position. Within the framework of this study, scientific popularisation tools were then designed and disseminated to the local population; this will lead us in this report to question the impacts of these tools, and more broadly the effects of popularisation on the general public. Is technical complexity the only obstacle to citizen ownership? Does scientific popularisation offer favourable conditions for greater involvement in the energy transition? In what way does the metabolism of the Quint Valley present very particular sociological conditions? This report attempts to sketch out answers to these questions after six months of immersion in the field.

## MOTS-CLÉS

Participation citoyenne, transition énergétique, énergies renouvelables, autoconsommation collective, mobilité décarbonée, circuit-court d'électricité, autonomie, territoire rural, vulgarisation scientifique, information, néoruraux.